

eCH-0020 – Norme d’interface Motifs d’annonce Registre des personnes

Nom	Norme d’interface Motifs d’annonce Registre des personnes
eCH-nombre	eCH-0020
Catégorie	Norme
Stade	Déployé
Version	4.0.0
Statut	Approuvé
Date de décision	2023-06-01
Date de publication	2023-07-24
Remplace la version	3.0.0 –Major ChangeMajor Change
Condition préalable	eCH-0011 Norme concernant les données Données concernant les personnes V9.0.0 eCH-0044 Norme concernant les données Échange d’identifications de personne V4.1.0 eCH-0021 Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes V8.0.0
Annexes	eCH-0020-4-0.xml
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé Systèmes d’annonce Max Zurkinden, Office fédéral de la statistique, max.zurkinden@bfs.admin.ch Martin Stingelin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com
Éditeur / distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le présent document spécifie les motifs d'annonce possibles, pouvant induire des mutations des données dans les registres des habitants, et les codes devant être utilisés pour l'échange électronique de motifs d'annonce. La norme tient compte de l'échange d'annonces entre les registres des habitants et INFORSTAR, SYMIC, les plateformes cantonales de données et les autres services de l'administration publique.

Table des matières

1	Introduction	8
1.1	Statut	8
1.2	Champ d'application	8
1.3	Scénarios de communication couverts	9
1.4	Pertinence pour l'établissement d'historique	11
1.5	Délimitation	11
2	Principes	12
2.1	Principes généraux	12
2.2	Processus pour l'échange d'annonces	14
2.2.1	Annonces d'événement.....	14
2.2.2	Annonces d'annulation	14
2.2.3	Annonce de correction	14
2.2.4	Corrections de données	15
2.2.5	Annonces de synchronisation de données	16
2.2.6	Annonce de faits dans le futur et terminaison d'annonces d'événement.....	16
2.2.7	Accusé de réception technique.....	16
2.3	Données à fournir	16
2.3.1	Données obligatoires par annonce.....	16
2.3.2	Indication des identificateurs pour les personnes	17
2.3.3	Indication des relations.....	17
2.3.4	Indication des lieux d'événement.....	17
3	Spécification	17
3.1	Notation	18
3.2	Blocs d'informations	18
3.2.1	personIdentification – Identificateurs de personne.....	18
3.2.1.1	personIdOnly – Identificateurs techniques de personne	18
3.2.2	nameInfo – Informations concernant le nom.....	19
3.2.3	birthInfo – Informations concernant la naissance.....	19
3.2.4	religionData – Renseignements concernant la religion	20

3.2.5	maritalInfo – Informations concernant l'état civil	20
3.2.6	maritalInfoRestrictedMarriage – Informations concernant l'état civil en cas de mariage	21
3.2.7	nationalityData – Renseignements relatifs à la nationalité	21
3.2.8	deathData – Renseignements concernant le décès.....	22
3.2.9	contactData – Informations relatives à l'acheminement.....	22
3.2.10	personAdditionalData – Renseignements complémentaires relatifs aux personnes	22
3.2.11	placeOfOriginInfo – Informations concernant le lieu d'origine	22
3.2.12	residencePermitData – Catégorie d'étrangers	23
3.2.13	lockData – Avis de blocage	23
3.2.14	jobData – Renseignements concernant l'activité professionnelle.....	24
3.2.14.1	occupationData – Renseignements concernant l'employeuse/employeur	24
3.2.15	maritalRelationship – Relation d'état civil	24
3.2.16	parentalRelationship – Relation parentale	24
3.2.17	guardianRelationship – Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte	25
3.2.18	residenceData – Relation d'annonce	25
3.2.18.1	Établissement – hasMainResidence	26
3.2.18.2	Séjour – hasSecondaryResidence	26
3.2.18.3	Autre relation d'annonce – hasOtherResidence	27
3.2.19	armedForcesData – Renseignements concernant l'obligation de service militaire ..	27
3.2.20	civilDefenceData – Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile	27
3.2.21	fireServiceData – Renseignements concernant l'obligation de service du feu	27
3.2.22	healthInsuranceData – Renseignements concernant l'assurance maladie	28
3.2.23	matrimonialInheritanceArrangementData – Accords matrimoniaux et/ou successoraux	28
3.2.24	infostarPersonType – InfostarPerson	28
3.2.25	Accusé de réception positif.....	30
3.2.26	Accusé de réception négatif	30
3.2.26.1	infoType	30
3.3	Fonctions de management / annonces	31
3.3.1	Annonce base de données générale	31
3.3.2	Échange de clés.....	35
3.3.3	Demande de données	36

3.3.4	Échange de clés.....	37
3.3.5	Annonce des doublons.....	38
3.3.6	Supprimé dans le registre.....	39
3.4	Annonces d'événement.....	40
3.4.1	Adoption.....	40
3.4.2	Rapport de filiation	42
3.4.3	Naturalisation d'étrangères/étrangers.....	44
3.4.4	Naturalisation de Suisses dans la commune	45
3.4.5	Libération du droit de cité de la commune	46
3.4.6	Déchéance de la nationalité suisse	48
3.4.7	Modification du droit de cité	49
3.4.8	Naissance	50
3.4.9	Mariage	53
3.4.10	Enregistrement d'un partenariat	54
3.4.11	Séparation.....	56
3.4.12	Annulation de la séparation	57
3.4.13	Divorce.....	58
3.4.14	Annulation d'un mariage.....	59
3.4.15	Dissolution d'un partenariat.....	61
3.4.16	Décès.....	62
3.4.17	Disparu.....	63
3.4.18	Annulation d'une déclaration d'absence	64
3.4.19	Changement d'état civil du/de la partenaire.....	65
3.4.20	Changement de nom.....	67
3.4.21	Changement de sexe	68
3.4.22	Arrivée.....	69
3.4.23	Déménagement (dans la commune)	72
3.4.24	Adresse d'acheminement	73
3.4.25	Annuler une adresse d'acheminement	74
3.4.26	Départ	75
3.4.27	Justification d'établissement.....	76
3.4.28	Changement de religion	80

3.4.29	Changement d'employeuse/employeur / modification de l'activité professionnelle	81
3.4.30	Mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte	82
3.4.31	Annulation de la mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte	83
3.4.32	Changement de nationalité	86
3.4.33	Catégorie d'étrangers	87
3.4.34	Appliquer un blocage d'adresse	88
3.4.35	Annuler un blocage d'adresse	89
3.4.36	Appliquer un blocage de données	90
3.4.37	Annuler un blocage des données	91
3.4.38	Appliquer un blocage de documents	92
3.4.39	Annuler un blocage de documents	94
3.4.40	Modification de l'autorité parentale	95
3.4.41	Modification des renseignements concernant l'obligation de service militaire	96
3.4.42	Modification des renseignements concernant l'obligation de service de protection civile	97
3.4.43	Modification des renseignements concernant l'obligation de service du feu	98
3.4.44	Modification des renseignements concernant l'assurance maladie	99
3.4.45	Modification d'accords matrimoniaux et/ou successoraux	100
4	Annonce de corrections	101
4.1.1	Correction de la relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte	102
4.1.2	Correction de la relation parentale	103
4.1.3	Correction de la relation d'annonce	104
4.1.4	Correction des renseignements concernant l'employeuse/employeur et l'activité professionnelle	106
4.1.5	Correction des identificateurs	107
4.1.6	Correction des informations concernant le nom	108
4.1.7	Correction de la nationalité	109
4.1.8	Correction de l'adresse d'acheminement	110
4.1.9	Correction de la religion	111
4.1.10	Correction des informations concernant le lieu d'origine	112
4.1.11	Correction de la catégorie d'étrangers	113
4.1.12	Correction des informations concernant l'état civil	114

4.1.13	Correction des informations concernant la naissance.....	115
4.1.14	Correction des renseignements concernant le décès	116
4.1.15	Correction des renseignements complémentaires concernant la personne	117
4.1.16	Correction de blocage d'adresse	118
4.1.17	Correction de blocage des données	119
4.1.18	Correction de blocage des documents	120
4.1.19	Synchronisation de données d'une personne	121
4.1.20	Accusé de réception technique.....	122
5	Sécurité	123
6	Exclusion de responsabilité – droits de tiers	124
7	Droits d'auteur	124
	Annexe A – Références & bibliographie.....	125
	Annexe B – Collaboration & vérification	125
	Annexe C – Abréviations et glossaire	126
	Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente	126
	Annexe E – Liste des illustrations	128
	Annexe F – Liste des tableaux	131
	Annexe G – Documents associés	132
	Annexe H Dépendances de la version 4.0.0.....	133

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: le document a été approuvé par le Comité d'experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

1.2 Champ d'application

Les services des habitants sont légalement chargés de tenir les registres d'habitants et de signaler aux organismes d'administration les données modifiées et enregistrées concernant l'état civil. Le présent document spécifie à cet égard

- les motifs d'annonce possibles qui rendent nécessaires les mutations de données des registres des habitants et entraînent une annonce auprès des systèmes tiers,
- les codes qui doivent être utilisés pour l'échange électronique des motifs d'annonce
- et les données qui doivent être transmises à d'autres services quand les événements correspondants se produisent

La norme ne décrit pas les conditions parfois hautement complexes, dans lesquelles un événement se produit. Ceci est réglé par diverses lois, ordonnances et prescriptions et fait partie des connaissances spécialisées des collaboratrices et collaborateurs des services des habitants.

Le présent document **ne traite pas** des événements qui n'entraînent pas de modification des données dans les registres des habitants, mais qui peuvent, le cas échéant, être déclencheurs d'annonces. Les exemples en sont: obligation de jardin d'enfants, service du feu, majorité, votations, élections.

Les annonces dans le contexte d'un départ / d'une arrivée qui sont échangées directement entre les registres des habitants des communes concernées ne sont pas davantage traitées ici. Ces annonces ainsi que le processus correspondant sont décrits dans la norme eCH-0093.

Seules sont prises en compte les données:

- figurant dans les registres des habitants
- qui sont mises à jour par les services des habitants, autrement dit qui sont soumises à une obligation d'annonce.

Les cantons doivent prévoir eux-mêmes une réglementation appropriée concernant l'échange de données ne correspondant pas aux principes précédemment décrits.

L'existence d'un motif d'annonce ne peut induire une obligation d'échange d'informations à ce sujet. La transmission de ces informations requiert des principes légaux correspondants (voir aussi chapitre 5 Annonce de corrections).

Les paquets de données définis dans le présent document peuvent également être utilisés par d'autres systèmes à des fins d'échange de données. Par exemple les registres fédéraux INFOSTAR,

Ordipro et SYMIC.

L'encodage des registres fédéraux (federalRegister) pour les événements concernés est prévu comme suit:

- 1 = INFOSTAR
- 2 = Ordipro
- 3 = SYMIC

1.3 Scénarios de communication couverts

La présente norme couvre plusieurs relations de communication distinctes dans le contexte des registres des habitants. Les annonces d'événement décrites aux chapitres 3.3, 3.4 et 4 ne sont pas toutes pertinentes pour l'intégralité de ces relations de communication. Pour cette raison et dans un souci de rendre ce document plus facile d'accès, toutes les relations de communication couvertes par le champ d'application sont énumérées ci-après. Il est en outre indiqué que certaines annonces d'événement ne peuvent, le cas échéant, être utilisées que pour des scénarios de communication précis.

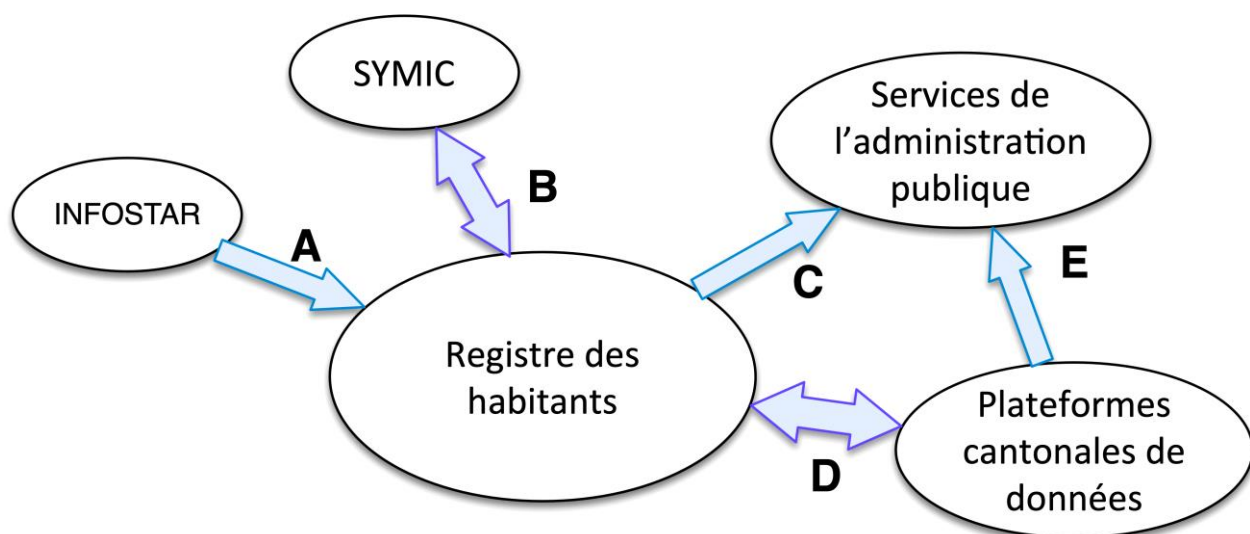


Figure 1: Scénarios de communication

A: Flux d'annonces d'INFOSTAR vers le registre des habitants.

Il s'agit là de communications relatives à l'état civil adressées au registre des habitants.

[IMPÉRATIF] Si seul ce scénario de communication est indiqué pour une annonce, l'utilisation de cette dernière est autorisée exclusivement pour la communication entre INFOSTAR et le registre des habitants. Exemple «Adoption».

B: Flux d'annonce entre SYMIC et les registres des habitants

Informations concernant les étrangères/étrangers,

C: Flux d'annonce des registres des habitants vers n'importe quel service de l'administration publique

Transmission des données concernant les personnes nouvellement inscrites et modifiées à des services autorisés de l'administration.

D: Coordination et synchronisation entre les registres des habitants et les plateformes cantonales de données.

E: Flux d'annonce entre la plateforme cantonale de données et n'importe quelle application spécialisée

La plateforme cantonale de données peut proposer, entre autres fonctionnalités, la transmission des annonces eCH-0020 vers n'importe quelle application spécialisée ou n'importe quel service autorisé. Dans ce contexte, la plateforme cantonale de données est compatible avec les possibilités suivantes:

Filtrage des types d'annonce

En fonction des bases légales, le système destinataire ne reçoit que des types d'annonce particuliers. Ainsi, les seules annonces transmises par exemple sont celles qui sont pertinentes dans le contexte «Déménagement et changement d'adresse».

Filtrage des attributs

En fonction des bases légales, le système destinataire ne doit jamais recevoir certains attributs. Par exemple, les attributs «religion» et «état civil» sont filtrés dans toutes les annonces.

Afin d'obtenir une annonce valide pour le schéma malgré le filtrage des attributs, on utilise normalement dans ces cas les Forgiving Schemes d'eCH-0020 pour la transmission.

Conversion de l'annonce

Afin d'éviter que le système destinataire ne doive maîtriser chaque version de l'interface, la plateforme de données cantonale peut se charger de convertir les annonces eCH-0020 dans la version souhaitée. Les possibilités de conversion mises à disposition par une plateforme cantonale doivent faire l'objet de clarifications auprès de la plateforme cantonale compétente.

Exemples actuels des systèmes, qui reçoivent des annonces de la part de la plateforme cantonale des données eCH-0020:

- Administrations des contributions
 - Services des automobiles
 - Milva (administration militaire cantonale)
 - EVOK (exécution électronique de la loi sur l'assurance maladie)
 - Paroisses (paroisses de droit public)
 - iCampus (solution scolaire pour les cantons)
-
- **[RECOMMANDÉ]** Si plusieurs scénarios de communication utilisent un même événement (p. ex. naissance), mais que tous les fournisseurs ne peuvent fournir tous les attributs (p. ex. la relation d'annonce ne peut être annoncée à INFOSTAR), les caractères correspondants sont alors définis comme facultatifs.

- **[RECOMMANDÉ]** Si une situation est échangée uniquement dans un scénario de communication (p. ex. adoption), une annonce explicite est définie pour ce contexte.
- **[RECOMMANDÉ]** Si des informations, qui sont utilisées dans plusieurs scénarios de communication, font défaut dans une annonce (p. ex. information concernant la déclaration personnelle de départ en cas de départ pour SYMIC), ces informations ne sont reprises que si cette information figure également dans le registre des habitants.

1.4 Pertinence pour l'établissement d'historique

Le thème de la pertinence pour l'établissement d'historique doit être considéré selon trois points de vue distincts:

- **Point de vue de l'annonce:** du point de vue de l'annonce des événements (naissance, arrivée, etc.) à partir des registres des habitants à tout destinataire technique d'annonces d'événement
- **Point de vue des renseignements:** du point de vue des services des habitants sur les données figurant au registre des habitants à des fins de renseignements ou pour les certificats
- **Registre virtuel des habitants:** Concernant le fait que dans certains cantons, les registres sources d'origine des services communaux des habitants sont regroupés en tant que registre virtuel des habitants sur une plateforme cantonale de données.

La transmission de données historiques n'est pas nécessaire dans le cas des annonces d'un point de vue technique. Du **point de vue de l'annonce, il faut donc renoncer aux aspects d'établissement d'historique.**

Le thème de l'établissement d'historique concerne l'échange de données entre les registres des habitants des communes et les **registres virtuels des habitants**, dans la mesure où les renseignements doivent être traités non seulement via le registre source proprement dit auprès de la commune, mais également via le registre virtuel des habitants. Outre le thème de l'établissement d'historique, il faut également tenir compte de la synchronisation des données dans le domaine des registres virtuels des habitants. C'est la raison pour laquelle l'aspect de l'établissement d'historique est pris en compte dans la livraison globale de données ainsi que dans les annonces de correction.

Le fait que les services des habitants aient recours à des données historiques dans le cadre des renseignements (**point de vue des renseignements**) est sans rapport avec la norme eCH-0020 et l'échange de données qui y est décrit. En effet, les renseignements ne sont pas traités via des annonces électroniques.

1.5 Délimitation

La présente norme ne remplace pas les instructions techniques spécifiques concernant la manière de traiter une affaire et les annonces à déclencher.

Il ne peut être par principe déduit du fait que la norme inclut un caractère spécifique que cette information doit également être mise en œuvre dans une application logicielle spécifique. Il convient à cet égard de tenir compte des règles techniques correspondantes.

2 Principes

2.1 Principes généraux

Concernant l'annonce des événements dans le domaine du registre des habitants, les principes à respecter sont les suivants:

- **[IMPÉRATIF]** Toutes les modifications apportées aux données doivent être annoncées au moyen d'événements.
- **[IMPÉRATIF]** Chaque annonce technique contient uniquement les données relatives à une personne (et, le cas échéant, les relations de cette personne avec les partenaires correspondants, qui sont pertinentes pour cette annonce).
- **[IMPÉRATIF]** Les caractères identifiants doivent toujours être livrés.
- **[RECOMMANDÉ]** Les identificateurs ne devraient contenir aucun caractère non imprimable, aucun caractère spécial et aucun caractère d'édition.
- **[IMPÉRATIF]** Concernant les attributs, la valeur après l'événement doit par principe être livrée dans tous les cas. Lorsqu'elles divergent, les situations doivent être exposées de manière explicite pour les annonces d'événement correspondantes.
- **[IMPÉRATIF]** Les informations sur les différents motifs d'annonce ne doivent pas être compilées en une seule annonce d'événement.
- **[IMPÉRATIF]** L'annonce Base de données générale (baseDelivery) ne saurait se substituer aux autres motifs d'annonce techniques et son utilisation se limite à la mise en place respectivement à la vérification de registres.
- **[RECOMMANDÉ]** En cas de problèmes dans le contexte de la 'Vérification de la base de données générale', les mutations perdues doivent être identifiées.
- **[RECOMMANDÉ]** S'ils sont connus, les renseignements relatifs au numéro OFS de la commune (municipalityId) doivent toujours être fournis, car les désignations (nom de la commune) ne garantissent pas une attribution sans ambiguïté.
- **[RECOMMANDÉ]** Les renseignements concernant les pays (nom du pays et ID du pays (countryId)) doivent être fournis conformément aux nomenclatures de l'OFS.
- **[IMPÉRATIF]** Toutes les informations connues doivent être fournies avec l'événement, même lorsque l'élément correspondant est facultatif.
- **[IMPÉRATIF]** Si les informations ne sont plus fournies, la situation est considérée comme n'étant plus donnée et peut être supprimée respectivement terminée dans le système destinataire.
- **[IMPÉRATIF]** Les corrections de données, pour lesquelles il n'existe aucun événement explicite, doivent être déclarées comme événement de correction.

- **[IMPÉRATIF]** Concernant les annonces d'événement avec une date de validité technique (date de naissance pour la naissance, date de décès en cas de décès, date d'arrivée en cas d'arrivée etc.), celle-ci doit concorder avec l'eventDate et, le cas échéant, avec la date valide à partir de de l'annonce. Exemple naissance: Date de naissance= 02.03.2012, Eventdate = 02.03.2012.
- **[RECOMMANDÉ]** Pour les règles et la logique technique, il convient, dans la mesure du possible, de se baser non pas sur les renseignements figurant dans le deliveryHeader, mais sur les annonces techniques.
- **[IMPÉRATIF]** Si des renseignements concernant le blocage des données (dataLock) sont transférés dans une annonce, ils doivent également être livrés dans le deliveryHeader.
- **[IMPÉRATIF]** Un élément facultatif ne doit pas être livré vide. Si l'information est inconnue, l'élément facultatif ne doit pas être transmis.
Exemple Validité pour la catégorie d'étrangers.

Variante 1 L'information est connue et doit donc être transmise.

```
<eCH-0011:residencePermit>  
  <eCH-0011:residencePermit>02</eCH-0011:residencePermit>  
  <eCH-0011:residencePermitValidFrom>2010-12-31  
  </eCH-0011:residencePermitValidFrom>  
  <eCH-0011:residencePermitValidTill>2011-12-31  
  </eCH-0011:residencePermitValidTill>  
</eCH-0011:residencePermit>
```

Variante 2 L'information n'est pas connue, l'élément n'est donc pas transmis.

```
<eCH-0011:residencePermit>  
  <eCH-0011:residencePermit>02</eCH-0011:residencePermit>  
</eCH-0011:residencePermit>
```

- **[IMPÉRATIF]** Toutes les modifications à l'origine de mutations dans les données gérées par le service des habitants doivent être annoncées comme annonce d'événement correspondante au moyen de eCH-0020.
p. ex. Si une personne s'installe à l'étranger pour une période prolongée, un départ doit être annoncé même si l'autorisation d'établissement est maintenue.
p. ex. Un déménagement à l'intérieur d'un bâtiment doit être annoncé en conséquence.
- **[IMPÉRATIF]** Pour les mutations / corrections, il faut utiliser les annonces prévues.
p. ex. Une correction des informations relatives à EGID/EWID doit être déclarée comme une correction de la relation d'annonce et non comme un déménagement.
- **[IMPÉRATIF]** Pour l'échange de données des annonces de mutation entre les services des habitants et/ou les plateformes cantonales de données et Serafe, la version à utiliser est la Forgiving de la norme eCH-0020. Concernant les caractères à échanger ainsi que les motifs d'annonce, il convient de se référer à la norme eCH-0201 et à l'addendum correspondant à la version 1.0 de eCH-0201.

2.2 Processus pour l'échange d'annonces

[eCH-0058] décrit les processus détaillés pour la transmission et la consommation des annonces d'événement. Il existe différents scénarios ou UseCases dans lesquels l'échange d'annonces est nécessaire. Par conséquent, les types d'annonces suivants peuvent être différenciés comme suit:

- Annonces d'événement
- Annonces d'annulation
- Annonces de correction
- Corrections de données
- Annonces de synchronisation de données

2.2.1 Annonces d'événement

Les annonces d'événements sont envoyées quand un événement technique conduit à l'enregistrement ou à la modification des données dans le registre, qui doivent être transmises à d'autres services. Cette forme d'annonces est décrite au chapitre 3.4.

2.2.2 Annonces d'annulation

Les annonces d'annulation sont envoyées quand l'un des deux cas suivants se produit:

- Un événement ou une correction a été livré(e) pour une mauvaise personne.
- Un événement ou une correction ne s'est pas produit(e) et n'aurait donc pas dû être livré(e).

Dans ces cas de figure, l'annonce est effectuée avec la même structure que la mauvaise livraison. Le marquage d'une telle annonce «à annuler» est effectué sur une enveloppe technique tel que décrit dans la norme [eCH-0058]. Les conséquences d'une annonce d'annulation peuvent être complexes. D'ordinaire, les systèmes destinataires ne pourront donc pas traiter ces annonces sans intervention manuelle.

L'annulation n'est qu'une simple information et n'a aucun effet sur les données. Elle stipule uniquement que l'événement n'a pas eu lieu. Toutes les modifications de données nécessaires doivent, par la suite, être annoncées au moyen de corrections de données.

Cas particulier d'une annulation d'une naissance ou d'une arrivée.

Si une arrivée ou une naissance est annulée, l'événement «Supprimé dans le registre» doit ensuite être envoyé.

Dans le cas d'une configuration arrivée – départ – arrivée – annulation de l'arrivée, les données doivent être ramenées à l'état précédent après la révocation de l'arrivée. Cela doit se faire au moyen d'une annonce de correction de données «Correction de la relation d'annonce» (correctReporting).

2.2.3 Annonce de correction

Les annonces de correction sont envoyées, lorsqu'une annonce d'événement était défectueuse, mais

que le motif d'annonce et la personne étaient toutefois corrects.

Dans ces cas de figure, l'annonce est effectuée avec la même structure que la livraison d'origine. Dans l'enveloppe technique, l'annonce est marquée comme «Correction» (cf. [eCH-0058]).

2.2.4 Corrections de données

Les corrections de données sont annoncées lorsque les données sont modifiées dans le registre des habitants, mais que le motif en question ne correspond à aucun des motifs d'annonce / annonces d'événement décrits au chapitre 3.4. Pour connaître les définitions des annonces correspondantes, se reporter au chapitre 4.

La séquence d'origine de la façon dont ont été créées les données ne doit pas être respectée. La situation est toujours annoncée telle qu'elle se présentait au moment de l'annonce de correction. Concernant les corrections, toutes les modifications ultérieures sont écrasées, autrement dit elles doivent être à nouveau annoncées, si elles sont toujours valides. Ceci vaut également pour les modifications dans le passé.

L'exemple suivant illustre cette situation au moyen de l'annonce d'adresses d'acheminement.

Le 1.4.2009 une adresse d'acheminement est annoncée avec comme date de l'événement le 1.4.2009 sans «valide jusqu'à»

Adresse	Date de l'événement	Date valide jusqu'à	action
Bahnhofstrasse 3	1.4.2009		1 = nouveau

Le 5.5.2009, trois adresses d'acheminement, valides à l'avenir seulement, sont annoncées.

Adresse	Date de l'événement	Date valide jusqu'à	action
Thunstrasse 8	30.6.2009	01.08.2009	1 = nouveau
Marktplatz 1	02.08.2009	30.09.2009	1 = nouveau
Bahnhofstrasse 3	01.10.2009		1 = nouveau

Le 1.6.2009, une correction doit à présent être effectuée. L'adresse valide à l'origine à compter du 30.6. est valide dès le 15.6. et ce pour une durée indéterminée.

Adresse	Date de l'événement	Date valide jusqu'à	action
Thunstrasse 8	15.06.2009		1 = nouveau

2.2.5 Annonces de synchronisation de données

Les annonces de synchronisation de données servent à comparer les registres au contenu au moins partiellement identique. Ces annonces sont décrites au chapitre 3.3.

2.2.6 Annonce de faits dans le futur et terminaison d'annonces d'événement

Les explications suivantes ne concernent pas le thème des «annulations» ou des «corrections» d'événements livrés à tort, qui fait l'objet d'une description séparée au chapitre 2.2.2.

Chaque événement est par principe transmis avec une date de l'événement spécifique. La date de l'événement est transmise tant dans le cadre d'annonce spécifique («eventDate» du «Header» dans eCH-0058) que dans la partie technique de l'annonce. Si la date de l'événement peut être dans le futur pour certains événements, cela n'est pas autorisé pour d'autres événements.

[IMPÉRATIF] La date de l'événement dans le cadre d'annonce spécifique doit concorder avec la date de l'événement dans la partie technique de l'annonce.

[IMPÉRATIF] La date de l'événement livrée est toujours la date à partir de laquelle le fait annoncé est valide.

Il faut, pour les annonces concernées, déterminer si la date de l'événement peut être ou non dans le futur pour un événement spécifique.

Quelques annonces d'événement peuvent avoir une validité limitée, autrement dit le fait annoncé avec l'événement est valide uniquement jusqu'à un moment particulier, tandis que d'autres événements restent par principe valides jusqu'à leur annulation explicite. Il faut, pour les annonces concernées, définir les événements qui peuvent être livrés avec une telle terminaison et ceux qui ne le peuvent pas. Les événements correspondants disposent d'une «Date valide jusqu'à» facultative.

2.2.7 Accusé de réception technique

L'accusé de réception technique est effectué au moyen d'un eCH-0058 eventReport.

La norme eCH-0020 définit la structure technique pour l'accusé de réception technique

- negativeReport pour les accusés de réception négatifs
- positiveReport pour les accusés de réception positifs

Ces structures sont utilisées dans eCH-0058:eventReport:positiveReport:notice, respectivement eCH-0058:eventReport:negativeReport:notice.

2.3 Données à fournir

Les données sous-jacentes décrites dans la présente norme sont décrites dans le modèle de données Données concernant les personnes figurant dans les normes [\[eCH-0011\]](#) et [\[eCH-0021\]](#).

2.3.1 Données obligatoires par annonce

Chaque annonce d'événement est envoyée avec des informations générales. Parmi celles-ci figure notamment la date de l'événement. Les informations générales sont décrites dans [eCH-0058].

2.3.2 Indication des identificateurs pour les personnes

Si, dans les motifs d'annonce décrits, il est question d'Identificateurs de personne selon la norme eCH-0044' il s'agit toujours de **tous** les caractères d'identification. Ceci vaut en particulier pour les caractères **Nom**, **Prénom(s)**, **Sexe** et **Date de naissance**.

2.3.3 Indication des relations

Lors de l'annonce d'événements, il ne faut en principe annoncer que les relations avec d'autres personnes qui revêtent une certaine importance dans le contexte de l'annonce correspondante, dans la mesure où les données correspondantes dans le registre des habitants sont collectées.

Lorsque dans les différentes descriptions des motifs d'annonce, il est question de 'relation avec «xy»', l'intégralité des attributs nécessaires est concernée. Dans ce contexte, les renseignements servant à l'identification de la personne concernée sont toujours fournis par l'indication des caractères d'identification (attributs clés).

Concernant les relations parents/enfants, l'information autorité parentale, pour autant qu'elle soit disponible, doit toujours être fournie.

La relation peut en outre être complétée en spécifiant une adresse postale complète. Toutefois, cette adresse ne doit être indiquée que si la personne concernée par la relation n'est pas elle-même domiciliée dans la commune. Si la personne est domiciliée dans la commune, l'adresse est déjà fournie par son propre lieu de résidence et ne doit donc pas être livrée de manière redondante, sous peine d'entraîner des différences.

2.3.4 Indication des lieux d'événement

Les éléments suivants doivent être fournis lors de la livraison des lieux d'événement (commune en Suisse):

- l'HistoryId au moment de l'événement
- le numéro OFS de la commune actuelle
- le nom de la commune actuelle.

Concernant la livraison de lieux d'événement à l'étranger, le numéro OFS du pays devrait, dans la mesure du possible, être fourni.

3 Spécification

Tous les motifs d'annonce valides pour le domaine du registre des habitants sont répertoriés et décrits ci-dessous.

Dans la mesure où les spécifications suivantes ainsi que les documents indiqués comme annexes ne mentionnent pas explicitement une norme de base particulière pour un élément, les définitions s'appliquent selon la norme [\[eCH-0011\]](#).

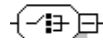
Si des motifs d'annonce supplémentaires sont complétés, ceux-ci sont ajoutés à la fin.

Chaque événement dispose d'un point d'extension (Extension, xs:anyType) qui peut être utilisé pour des extensions spécifiques (par ex. extensions cantonales).

3.1 Notation

Les symboles suivants sont utilisés dans les définitions des types de données ci-dessous:

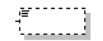
Sélection



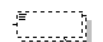
Séquence de plusieurs éléments



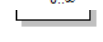
Élément facultatif



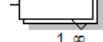
Élément facultatif, récurrent



Élément à fournir impérativement



Élément impératif récurrent



3.2 Blocs d'informations

Dans un souci de garantir que les caractères à échanger soient pris en compte de façon uniforme dans toutes les annonces, les caractères ont été regroupés en blocs d'informations. Dans la mesure du possible et du raisonnable, les blocs utilisés dans toutes les annonces sont toujours complets, et pas uniquement des caractères individuels. Ces blocs d'informations sont énumérés ci-dessous avec leurs caractères. Dans les annonces, les références seront cantonnées par la suite à ces blocs. Pour les caractères qui sont présents à la fois dans un bloc d'informations et dans les identificateurs (par ex.: date de naissance), il s'agit des valeurs des blocs d'information pertinentes pour le traitement technique.

3.2.1 personIdentification – Identificateurs de personne

Les informations concernant les identificateurs sont exclusivement constituées de caractères définis dans la norme eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne». Voir [eCH-0044:personIdentificationType]

3.2.1.1 personIdOnly – Identificateurs techniques de personne

Les identificateurs de personne selon la norme eCH-0044 contiennent également les caractères techniques (nom officiel, prénoms, nom de célibataire, sexe et date de naissance). Toutefois, dans certaines situations, seuls les identificateurs techniques (NAVS13, identificateur local de personne, autres identificateurs de personne, identificateur UE de personne) doivent être échangés.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Numéro d'assuré AVS (facultatif) – vn, eCH-0044:vnType
- Identificateur local de personne (impératif) – localPersonId, voir [eCH-0044:namedPersonIdType]
- Autre identificateur de personne (facultatif) – otherPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType
- Identificateur UE de personne (facultatif) – euPersonId, eCH-0044:namedPersonIdType

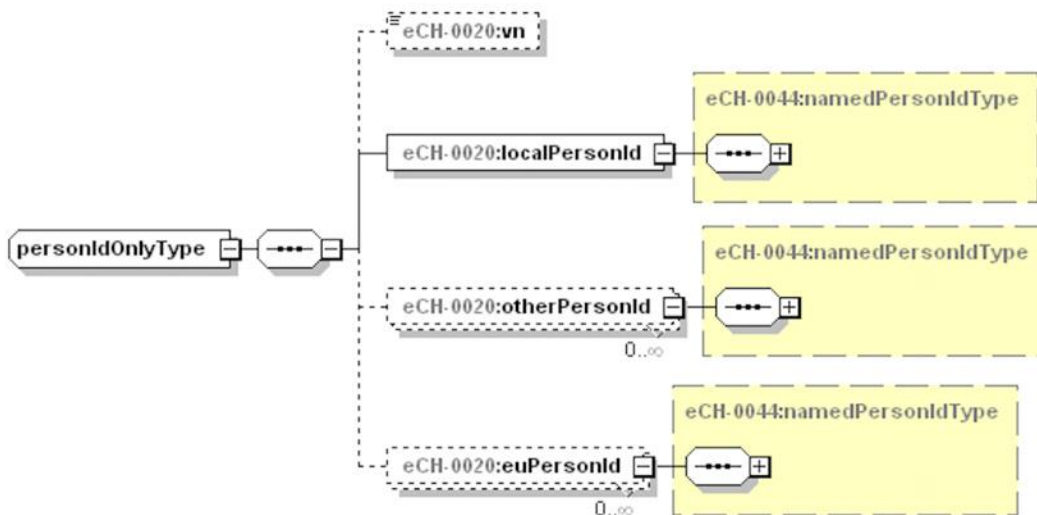


Figure 2: personOnlyType

3.2.2 nameInfo – Informations concernant le nom

Les informations de validité générale reposent sur la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), les renseignements relatifs à la validité des renseignements concernant le nom sont définis localement dans la norme eCH-0020.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Renseignements concernant le nom (impératif) – nameData, voir [\[eCH-0011:nameDataType\]](#)
- Noms Valide à partir de (facultatif) – nameValidFrom

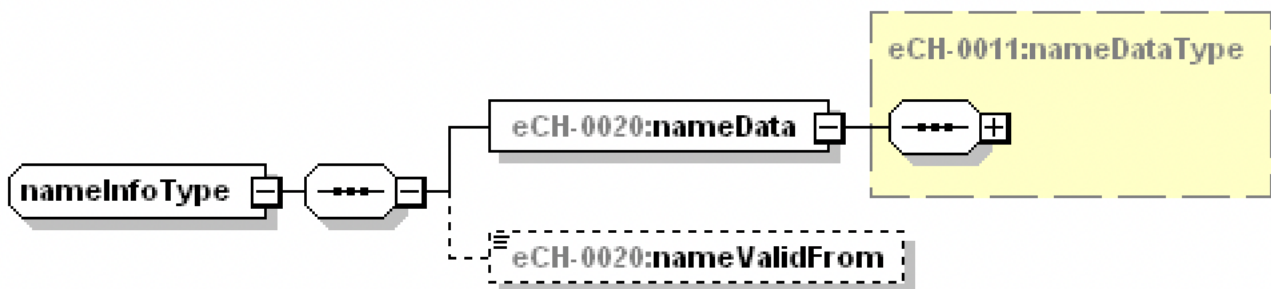


Figure 3: nameInfoType

3.2.3 birthInfo – Informations concernant la naissance

Les informations concernant la naissance proviennent de deux normes.

Les informations de validité générale reposent sur la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#) (birthData), celles qui sont spécifiquement pertinentes dans le contexte des services des habitants reposent sur la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#) (birthAddonData)

Les caractères échangés sont les suivants.

- Renseignements concernant la naissance (impératif) – birthData, voir [\[eCH-0011:birthDataType\]](#)
- Renseignements complémentaires concernant la naissance (facultatif) – birthAddonData, voir [\[eCH-0021:birthAddonDataType\]](#)

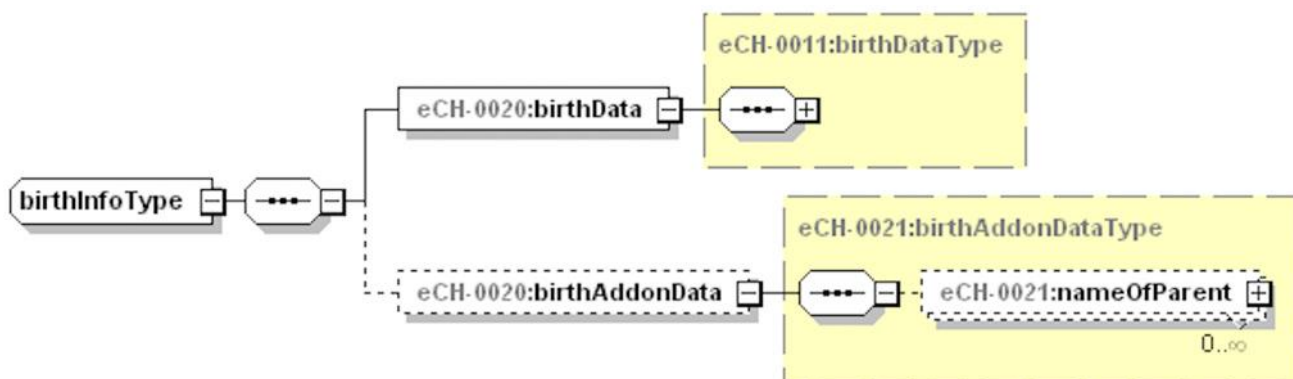


Figure 4: birthInfoType

3.2.4 religionData – Renseignements concernant la religion

Les renseignements concernant la religion sont constitués de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#). Les renseignements concernant la validité des renseignements concernant la religion sont définis localement dans eCH-0020.

Voir [\[eCH-0011:religionDataType\]](#)

3.2.5 maritalInfo – Informations concernant l'état civil

Les informations relatives à l'état civil sont constituées de caractères définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#) (maritalData), respectivement [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#) (maritalDataAddon).

Les caractères échangés sont les suivants.

- Renseignements concernant l'état civil, voir [\[eCH-0011:maritalDataType\]](#)
- Renseignements complémentaires concernant l'état civil, voir [\[eCH-0021:maritalDataAddon-Type\]](#)

Remarque:

Dans les événements d'état civil (mariage, enregistrement du partenariat, divorce, annulation du mariage, dissolution de partenariat, changement d'état civil partenaire), l'élément Justificatif officiel d'état civil (officialProofOfMaritalStatusYesNo) n'est délibérément pas mentionné, car ces événements ne peuvent être créés et échangés que sur la base d'un justificatif officiel.

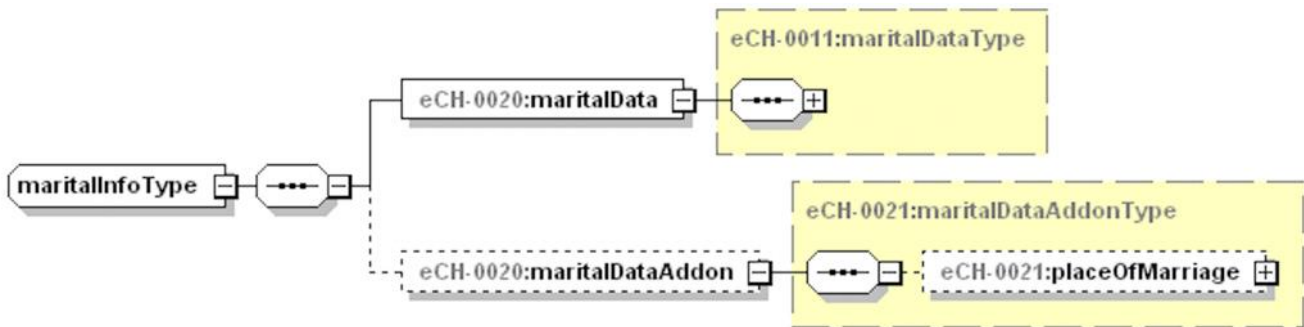


Figure 5: maritalInfoType

3.2.6 maritalInfoRestrictedMarriage – Informations concernant l'état civil en cas de mariage

La saisie des événements d'état civil Mariage et Enregistrement du partenariat doit toujours – à l'exception de l'arrivée – reposer sur un justificatif officiel. Le caractère «Justificatif officiel d'état civil» ne doit ainsi pas être fourni pour ces événements.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Renseignements concernant l'état civil
 - État civil (impératif) – maritalStatus, eCH-0011:maritalStatusType
 - Date d'état civil (facultatif) – dateOfMaritalStatus, [eCH-0011:generalDateType]
- Renseignements complémentaires concernant l'état civil, voir [\[eCH-0021:maritalAddonType\]](#)

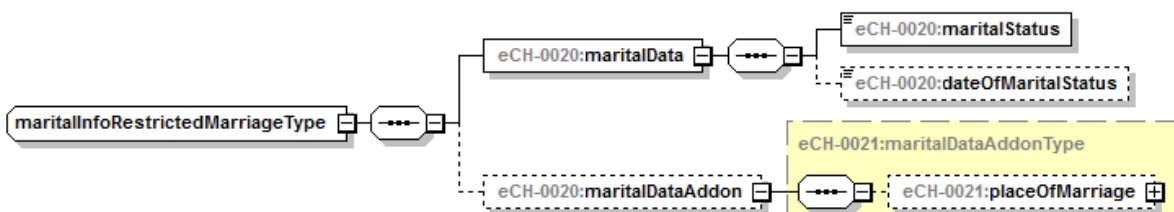


Figure 6: maritalInfoRestrictedMarriageType

3.2.7 nationalityData – Renseignements relatifs à la nationalité

Les informations relatives à la nationalité sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), respectivement [\[eCH-0008 «Norme concernant les données États et territoires»\]](#).

Attention: seul INFOSTAR est autorisé à livrer plusieurs nationalités, dans la mesure où cela est pertinent. Si INFOSTAR livre plusieurs nationalités, il est du ressort des services des habitants de déterminer quelle nationalité est pertinente pour l'enregistrement dans le registre des habitants et l'annonce à d'autres services.

Aucun renseignement concernant la validité, eu égard au statut, n'est échangé, et ce de façon délibérée. Il est donc impossible d'établir un historique au niveau du statut. Aucune source fiable, qui permettrait une mise à jour correct dans le registre des habitants, n'existe pour cette information.

Voir [\[eCH-0011:nationalityDataType\]](#)

3.2.8 deathData – Renseignements concernant le décès

Les informations reposent sur la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#),

Attention: seul INFOSTAR est habilité à annoncer une période de décès (indication de à). Les services des habitants déterminent sur la base de la période du décès quelle date de décès doit être enregistrée dans le registre des habitants. Pour les annonces émanant du registre des habitants à l'intention d'autres services, seule la date De – selon la date de décès figurant dans le registre des habitants – peut être échangée.

Voir [\[eCH-0011:deathDataType\]](#)

3.2.9 contactData – Informations relatives à l'acheminement

Les informations relatives à l'acheminement sont constituées de caractères définis dans les documents [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#), respectivement [\[eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne»\]](#) (l'adresse d'acheminement correspond à une adresse postale d'acheminement sans référence explicite à une situation spécifique, comme les impôts par exemple).

La date «valide à partir de» ou «valide depuis» peut se situer dans le futur pour les annonces d'événements comme l'arrivée (chapitre 3.4.22) par exemple, et donc différer de la date de l'événement proprement dite.

Concernant les annonces d'événement qui se réfèrent explicitement aux informations relatives à l'acheminement – autrement dit pour l'adresse d'acheminement (3.4.24) – la date «valide à partir de» respectivement «valide depuis», si elle est disponible, doit coïncider avec la date de l'événement.

Voir [\[eCH-0011:contactDataType\]](#)

3.2.10 personAdditionalData – Renseignements complémentaires relatifs aux personnes

Les renseignements personnels supplémentaires proviennent de deux normes.

La langue de correspondance provient de la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), les renseignements concernant la civilité et le titre de la norme [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:personAdditionalData\]](#)

3.2.11 placeOfOriginInfo – Informations concernant le lieu d'origine

Les informations concernant les renseignements concernant le lieu d'origine proviennent de deux normes.

Les informations de validité générale reposent sur la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#) (placeOfOrigin), celles qui sont pertinentes de manière spécifique dans le contexte des services des habitants sur la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant](#)

[les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#) (placeOfOriginAddon).

Les caractères échangés sont les suivants:

- Renseignements concernant le lieu d'origine (impératif) – placeOfOrigin, voir [\[eCH-0011:placeOfOriginType\]](#)
- Renseignements complémentaires concernant le lieu d'origine (facultatif) – placeOfOriginAddonData, voir [\[eCH-0021:placeOfOriginAddonDataType\]](#)

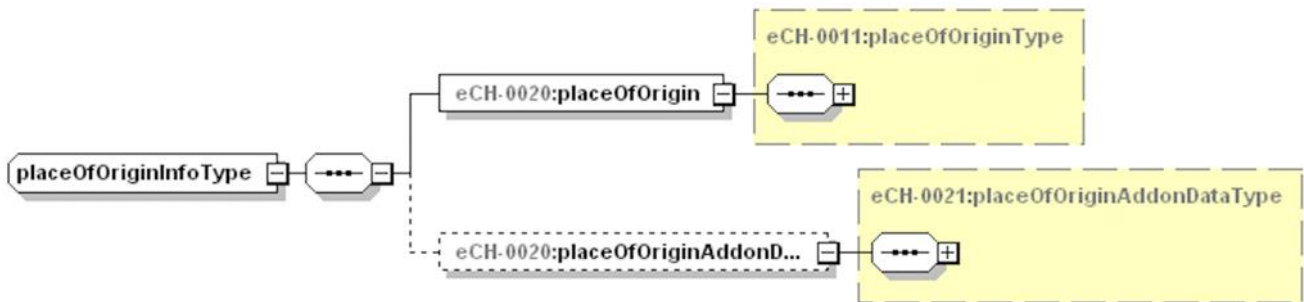


Figure 7: placeOfOriginInfoType

3.2.12 residencePermitData – Catégorie d'étrangers

Les informations concernant la catégorie d'étrangers sont constituées de caractères qui sont définis dans les normes [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), [\[eCH-0006 «Norme concernant les données Catégorie d'étrangers»\]](#), respectivement [\[eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne»\]](#).

Catégorie d'étrangers valide à partir de, est la date technique à partir de laquelle la catégorie d'étrangers est valide. La date peut se situer dans le futur ou dans le passé.

Dans l'annonce d'événement Catégorie d'étrangers (residencePermitData), la date de l'événement (eventDate) dans le Header doit coïncider avec la date valide à partir de de la catégorie d'étrangers.

Catégorie d'étrangers valide jusqu'à, peut se situer dans le futur ou dans le passé. Si la date est fournie, elle doit être plus grande que la date valide à partir de de l'annonce correspondante. (en cas de changement de catégorie d'étrangers, la valeur valide à partir de la nouvelle annonce peut être plus petite que la valeur valide jusqu'à de l'annonce pour la catégorie d'étrangers précédemment valide).

La date d'entrée est la date à laquelle la personne est entrée en Suisse. Seule une date d'entrée inférieure ou égale à la date du jour est autorisée.

Voir [\[eCH-0011:residencePermitData\]](#)

3.2.13 lockData – Avis de blocage

Les informations relatives aux renseignements complémentaires relatifs aux personnes sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:lockDataType\]](#)

3.2.14 jobData – Renseignements concernant l'activité professionnelle

Les renseignements concernant l'activité professionnelle sont constitués de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#).

La date «valide à partir de» ou «valide depuis» peut se situer dans le futur pour les annonces d'événements comme l'arrivée (chapitre 3.4.22) par exemple, et donc différer de la date de l'événement proprement dite.

Concernant les annonces d'événement qui se réfèrent explicitement aux renseignements concernant l'activité professionnelle – à savoir pour le changement d'employeuse/employeur (chapitre 3.4.29) – la date «valide à partir de» respectivement «valide depuis», si elle est disponible, doit coïncider avec la date de l'événement.

Voir [\[eCH-0021:jobDataType\]](#)

3.2.14.1 occupationData – Renseignements concernant l'employeuse/employeur

Les renseignements concernant l'employeuse/employeur sont constitués de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), respectivement [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:jobDataType\]](#) et [\[eCH-0021:occupationDataType\]](#)

3.2.15 maritalRelationship – Relation d'état civil

Les informations concernant la relation d'état civil sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale»\]](#), respectivement [\[eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:maritalRelationshipType\]](#)

3.2.16 parentalRelationship – Relation parentale

Les informations concernant la relation parentale sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#), respectivement [\[eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:parentalRelationshipType\]](#)

3.2.17 guardianRelationship – Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte

Les informations concernant la relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#), respectivement [\[eCH-0044 «Norme concernant les données Échange d'identifications de personne»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:guardianRelationshipType\]](#)

3.2.18 residenceData – Relation d'annonce

Les informations relatives à la relation d'annonce sont constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0011 «Norme concernant les données Données concernant les personnes»\]](#), [\[eCH-0007 «Norme concernant les données Communes»\]](#), respectivement [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#).

Il existe trois types distincts de relation d'annonce, qui sont exposés en détail ci-dessous.

- Relation d'annonce Établissement – hasMainResidence, voir [\[eCH-0011: mainResidence-Type\]](#)
- Relation d'annonce Séjour – hasSecondaryResidence, voir [\[eCH-0011: secondaryResidence-Type\]](#)
- Ni domicile principal, ni domicile secondaire – hasOtherResidence, voir [\[eCH-0011: otherResidenceType\]](#)

Le type de relation d'annonce (établissement, séjour, autre) est représenté sous la forme Choice dans le schéma.

3.2.18.1 Établissement – hasMainResidence

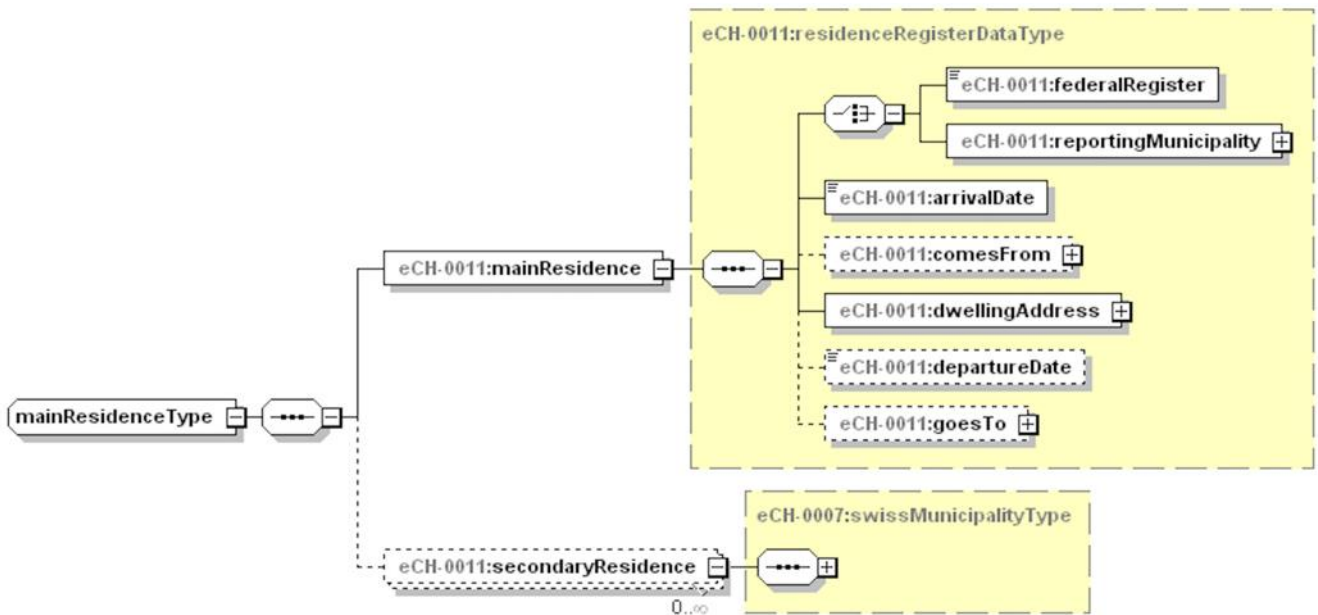


Figure 8: eCH-0011:mainResidenceType

3.2.18.2 Séjour – hasSecondaryResidence



Figure 9: eCH-0011:secondaryResidenceType

3.2.18.3 Autre relation d'annonce – hasOtherResidence

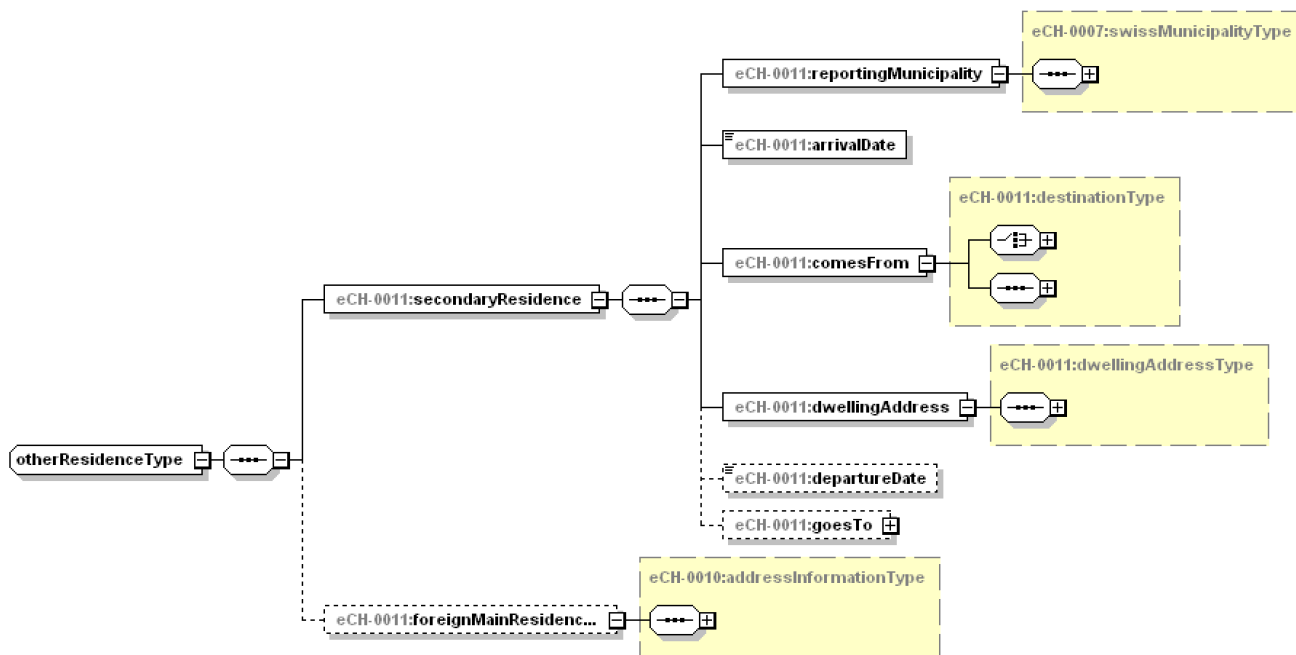


Figure 10: eCH-0011:otherResidenceType

En fonction de l'événement (arrivée, déménagement, départ), différents caractères sont nécessaires, voire impératifs. Voir [\[eCH-0011\]](#).

3.2.19 armedForcesData – Renseignements concernant l'obligation de service militaire

Les informations relatives à l'obligation de service militaire sont exclusivement constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#). Les mêmes informations sont transmises pour les personnes effectuant un service civil.

Voir [\[eCH-0021:armedForcesDataType\]](#)

3.2.20 civilDefenceData – Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile

Les informations relatives à l'obligation de service de protection civile sont exclusivement constituées de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:civilDefenseDataType\]](#)

3.2.21 fireServiceData – Renseignements concernant l'obligation de service du feu

Lorsqu'il est question ici de service du feu, il s'agit toujours du service de protection contre le feu. Les informations relatives au service du feu sont exclusivement constituées de caractères qui sont

définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données personnelles supplémentaires»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:fireServiceDataType\]](#)

3.2.22 healthInsuranceData – Renseignements concernant l'assurance maladie

Les renseignements concernant l'obligation d'assurance maladie selon la LAMal sont constitués de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), respectivement [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:healthInsuranceDataType\]](#)

3.2.23 matrimonialInheritanceArrangementData – Accords matrimoniaux et/ou successoraux

Les renseignements concernant l'existence d'accords matrimoniaux et/ou successoraux sont constitués de caractères qui sont définis dans la norme [\[eCH-0021 «Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes»\]](#), respectivement [\[eCH-0010 «Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités»\]](#).

Voir [\[eCH-0021:matrimonialInheritanceArrangementDataType\]](#)

3.2.24 infostarPersonType – InfostarPerson

L'infostarPersonType définit de manière spécifique les données à caractère personnel nécessaires pour les annonces INFOSTAR. L'InfostarPerson se compose exclusivement de blocs déjà décrits au préalable dans ce document.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identificateurs de personnes (impératif) – personIdentification, voir chapitre 3.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
- Informations concernant le lieu d'origine (facultatif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11
- Renseignements concernant le décès (facultatif) – deathData, voir chapitre 3.2.8.

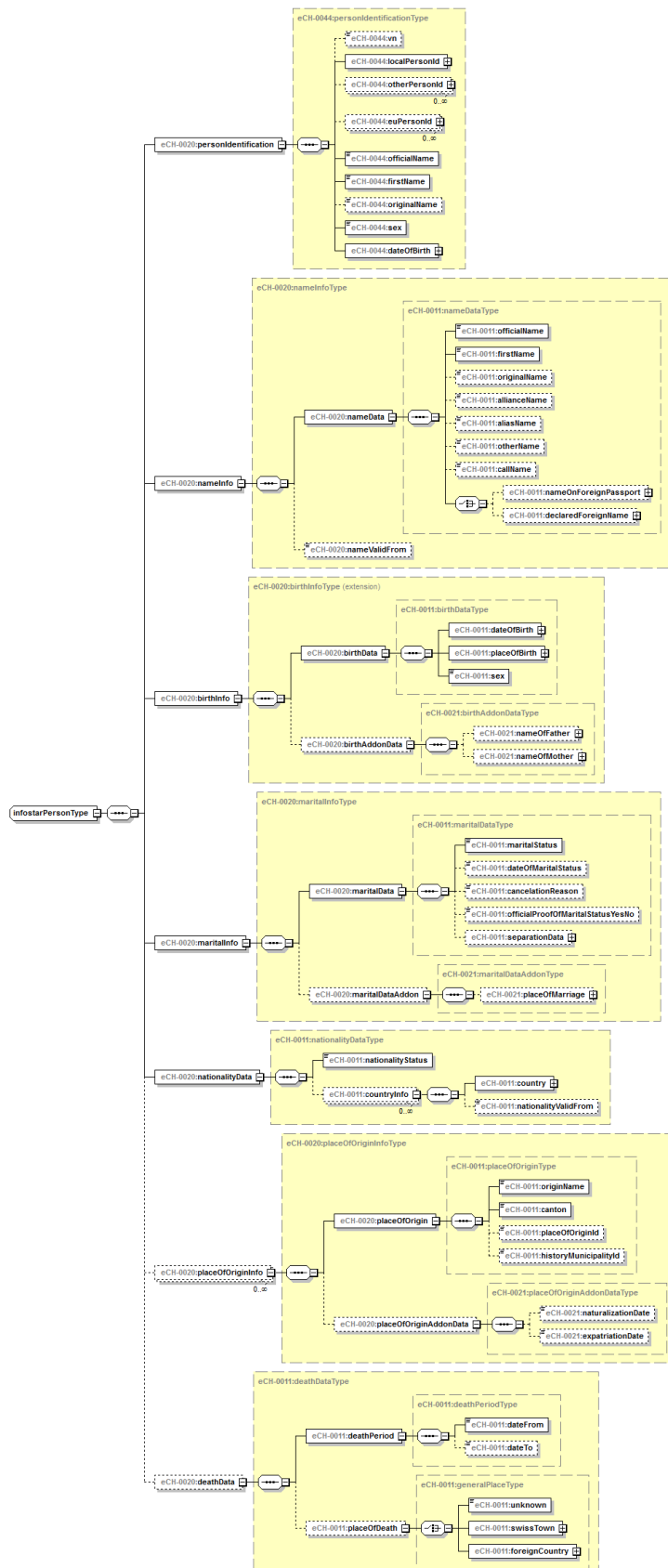


Figure 11: infostarPersonType

3.2.25 Accusé de réception positif

Les caractères suivants sont échangés dans le cas d'un accusé de réception positif:

- Réponse générale (facultatif, récurrent) – generalResponse, voir 3.2.26.1
- Réponse à la personne (facultatif, récurrent) – personResponse
 - Identificateurs de la personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
 - Réponse (impératif, récurrent) – response, voir chapitre 3.2.26.1

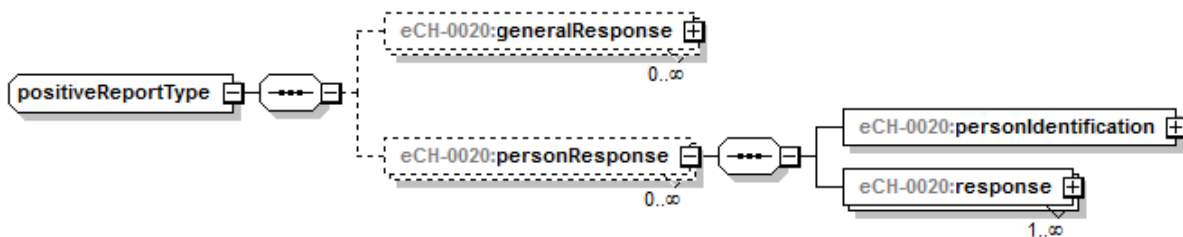


Figure 12: positiveReportType

3.2.26 Accusé de réception négatif

Les caractères suivants sont échangés dans le cas d'un accusé de réception négatif:

- Réponse générale (facultatif, récurrent) – generalResponse, voir 3.2.26.1
- Réponse à la personne (facultatif, récurrent) – personResponse
 - Identificateurs de la personne (impératif) – personIdentification, voir eCH-0044:personIdentificationType
 - Réponse (impératif, récurrent) – response, voir chapitre 3.2.26.1

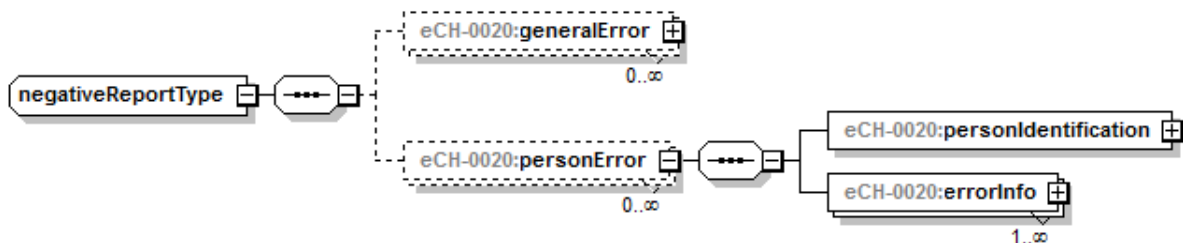


Figure 13: negativeReportType

3.2.26.1 infoType

Les caractères suivants sont échangés pour les informations détaillées:

Code

Sert à transmettre les codes de statut et d'erreur.

Les valeurs autorisées ainsi que leur signification doivent être définies dans le cadre d'une implémentation concrète.

textEnglish, textGerman, textFrench, textItalian

Texte libre dans la langue correspondante

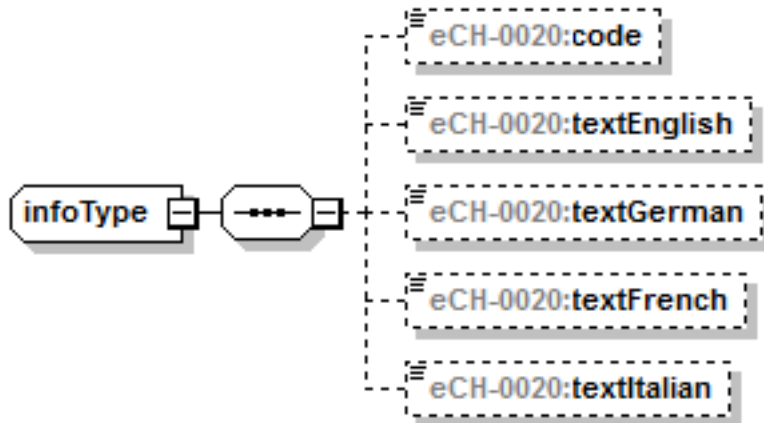


Figure 14: infoType

3.3 Fonctions de management / annonces

Les annonces de synchronisation de données servent à comparer les registres au contenu au moins partiellement identique.

3.3.1 Annonce base de données générale

Préfixe baseDelivery

Date de l'événement Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour

Annulation/terminaison

Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.

Établissement d'historique

-

Description de l'événement:

À définir par les registres impliqués.

L'annonce de la base de données générale sert à établir respectivement à comparer les registres. Il incombe aux registres concernés de déterminer le moment où cette annonce doit être fournie. Seules les données valides à la date de référence de la livraison doivent être fournies.

Les données dont la validité se situe dans le futur doivent être annoncées avec des événements distincts.

Il est à noter que certains cantons n'autorisent pas l'échange d'informations relatives à la religion.

L'annonce Base de données générale contient les données concernant les personnes à la date de référence de l'annonce (eventDate). Les partenaires d'interface doivent définir si et dans quelle ampleur les personnes décédées ou parties doivent être annoncées en supplément lors de l'annonce de base de données générale.

L'élément «comesFrom» définit le lieu d'arrivée de la personne. Si la personne est née dans la commune, le lieu d'arrivée doit rester vide (l'élément «comesFrom» n'est pas livré).

En ce qui concerne la transmission du lieu du mariage, il convient de tenir compte des diverses réglementations cantonales en vigueur.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personnes (impératif) – personIdentification, voir chapitre 3.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
- Renseignements concernant le décès (facultatif) – deathData, voir chapitre 3.2.8.
- Informations relatives à l'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 3.2.9.
- Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 3.2.10

Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11

Étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Avis de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 3.2.13
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif, récurrent) – jobData, voir chapitre 3.2.14
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 3.2.15.
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir chapitre 3.2.17
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 3.2.19
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 3.2.20
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 3.2.21
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 3.2.22

- Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – maritalInheritanceArrangementData, voir chapitre 3.2.23
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 3.2.18
- Livraison globale valide à partir de (facultatif) – baseDeliveryValidFrom
- Extension (facultatif) – extension

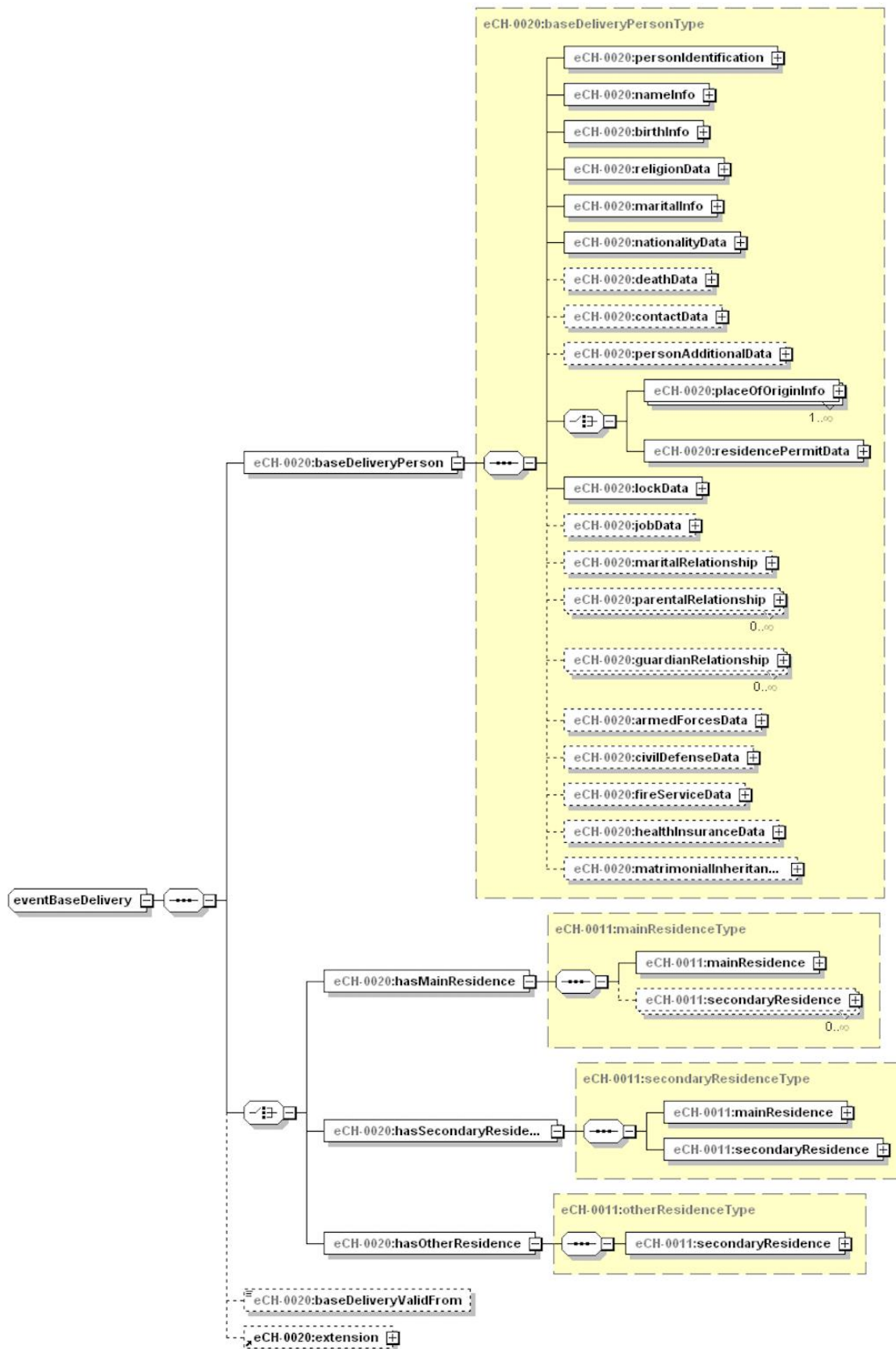


Figure 15: eventBaseDelivery

3.3.2 Échange de clés

Préfixe keyExchange

Date de l'événement Date de l'événement dans le Header, date du jour uniquement

Annulation/terminaison

Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.

Établissement d'historique

-

Description de l'événement:

À définir par les registres impliqués.

L'annonce fournit les identificateurs disponibles (eCH-0044) relatifs à 1 – n personnes, afin que celles-ci puissent être suivies dans le registre destinataire.

Lors de l'échange de cet événement, toutes les clés disponibles doivent être échangées dans la mesure où cela est possible et légal. Outre officialName, firstName, sex et dateOfBirth, personIdentification contient également le numéro d'assuré AVS et donne la possibilité d'affecter un nombre quelconque aux attributs de clés indiqués.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personnes (impératif) – keyExchangePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension



Figure 16: eventKeyExchange

3.3.3 Demande de données

Préfixe dataRequest

Date de l'événement Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour

Annulation/terminaison

Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.

Établissement d'historique

-

Description de l'événement:

La/le destinataire a besoin d'informations.

La demande de données doit être utilisée uniquement pour l'échange de données entre organismes officiels habilités. En guise de réponse, le système interrogé délivre l'événement «Annonce base de données générale».

- dataRequestPerson: une ou plusieurs personnes
- municipality: toutes les personnes d'une commune
- sans restriction dataRequestPerson ou municipality: tout le corpus de données

Si aucune date de référence n'est indiquée, les données à fournir sont les données actuelles. Afin que l'identification de la personne demandée puisse s'effectuer avec une grande fiabilité dans le registre source, toutes les clés existantes doivent être transmises dans la mesure du possible.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personnes (facultatif, récurrent) – requestPersonIdentification, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Commune (facultatif) – municipality, voir [\[eCH-0007:swissMunicipalityType\]](#)
- Date de référence (facultatif) – dataValidFrom
- Extension (facultatif) – extension

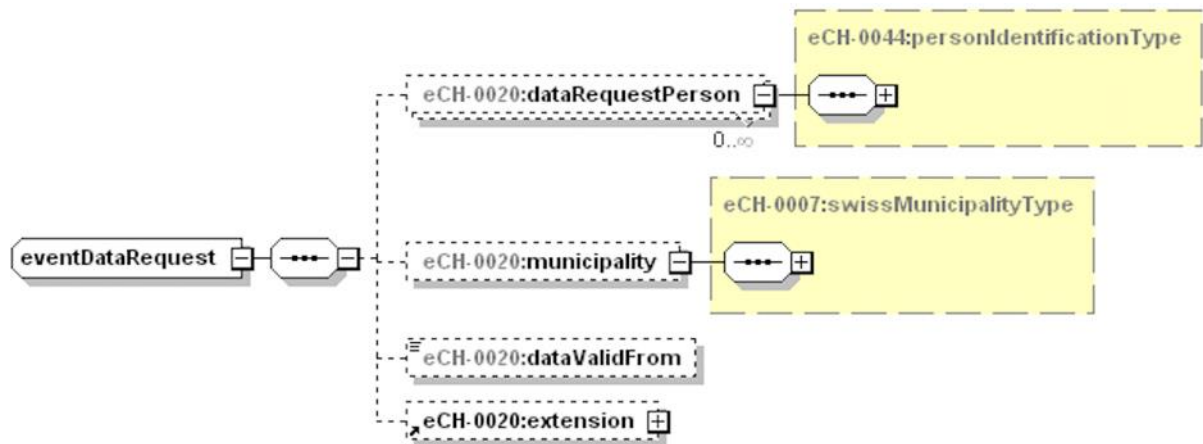


Figure 17: eventDataRequest

3.3.4 Échange de clés

Préfixe identificationConversion

Date de l'événement -

Annulation/terminaison

-

Établissement d'historique

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Lors d'un changement de logiciel de contrôle des habitants, il est fréquent que les clés locales d'une personne changent elles aussi. Un tel changement de logiciel de contrôle des habitants est rarement effectué de manière automatisée et implique en règle générale des interventions manuelles. Les clés modifiées de toutes les personnes concernées peuvent être échangées avec cet événement. En outre, les plateformes de données peuvent s'en servir pour annoncer les clés actuelles et nouvelles aux systèmes associés.

L'événement se distingue de l'événement «Correction des identificateurs» uniquement par le fait que plusieurs personnes peuvent être livrées simultanément. Voir donc aussi chapitre 4.1.5

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif, récurrent) – correctIdentificationPerson
 - Numéro d'assuré AVS (facultatif) – vn, voir [\[eCH-0044:vnType\]](#)
 - Identificateur local des personnes ancien (impératif) – localPersonIdBefore, voir [\[eCH-0044:namedPersonIdType\]](#)
 - Identificateur local des personnes nouveau (impératif) – localPersonIdAfter, voir [\[eCH-0044:namedPersonIdType\]](#)
- Identificateurs valides à partir de (facultatif) – identificationValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension

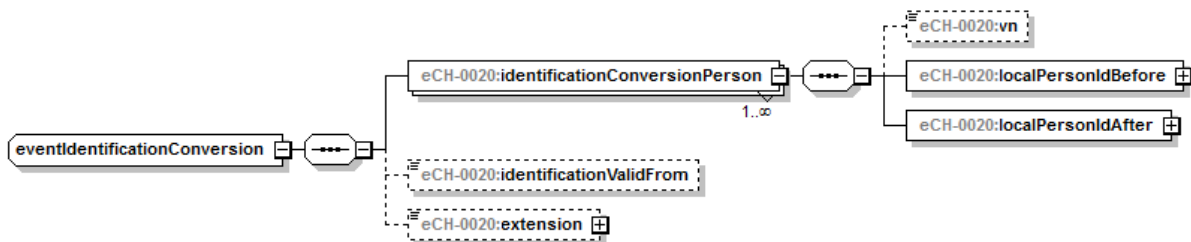


Figure 18: eventIdentificationConversion

3.3.5 Annonce des doublons

Préfixe announceDuplicate

Date de l'événement -

Annulation/terminaison -

Établissement d'historique -

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Dans un registre, plusieurs entrées redondantes portent des clés différentes pour une même personne. Cet événement permet de définir quelle est la bonne entrée et quelles sont celles qui doivent être traitées comme doublons. Il appartient à la/au destinataire de déterminer si les doublons chez elle/lui doivent être supprimés ou simplement signalés en tant que tel.

Les erreurs d’annonce concernant les personnes doivent être non pas corrigées par l’événement «Annonce de doublons», mais rectifiées au moyen d’annulation et de terminaison de la relation d’annonce.

Données de l’événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Entrée correcte (impératif) – correctEntry, voir chapitre 3.2.1
- Doubleton (impératif) – duplicateEntry, voir chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension



Figure 19: eventAnnounceDuplicate

3.3.6 Supprimé dans le registre

Préfixe deletedInRegister

Date de l’événement -

Annulation/terminaison -

Établissement d’historique -

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l’administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l’administration publique

Description de l’événement:

Annonce selon laquelle une entrée particulière est supprimée dans le registre expéditeur ou réglé sur inactif (p. ex. la personne est non-résidente). La/le destinataire doit impérativement supprimer les entrées qui se trouvent chez elle/lui (il appartient à la/au destinataire de décider si la suppression se fait de façon logique ou physique).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – deletedInRegisterPerson, voir chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension



Figure 20: eventDeletedInRegister

3.4 Annonces d'événement

Les annonces d'événements sont envoyées, quand un événement technique conduit dans le registre des habitants à des modifications des données, qui doivent être transmises à d'autres services.

3.4.1 Adoption

Préfixe	adoption
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, (ici, Infostar fournit toujours la date d'entrée en vigueur), ≤date du jour
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	Dans le RdH, non historisé!!!!

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: Son utilisation est autorisée uniquement pour la communication d'INFOSTAR avec le registre des habitants.

Description de l'événement:

Inscription de l'adoption d'une personne enregistrée dans INFOSTAR. L'événement est uniquement signalé par INFOSTAR aux registres des habitants.

INFOSTAR

Dans le cas d'une adoption, l'annonce d'événement Adoption est transmise avec les renseignements concernant l'enfant et les parents. Si des modifications de nom et/ou de lieu d'origine ainsi que de nationalité sont nécessaires, celles-ci sont annoncées avec les annonces d'événement spécifiques.

Toutes les annonces d'événement, qui correspondent à la même adoption, doivent être marquées comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueBusinessId (eCH-0058).

RdH

L'événement Adoption est traité par les services des habitants en tant qu'événement de correction dans le registre des habitants.

Important: Toutes les anciennes données concernant les personnes (l'ancien nom également!) ne doivent pas être intégrées à un historique respectivement doivent être supprimées de l'historique. Le registre des habitants ne doit contenir aucune référence à l'adoption.

Principe de base: l'événement Adoption doit être traité manuellement et au cas par cas dans le registre des habitants. Il faut pour cela disposer de connaissances spécifiques, la personne responsable à cet égard étant compétente pour le traitement.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – adoptionPerson, voir infostarPerson chapitre 3.2.24
- Parent qui doit être ajouté (facultatif, récurrent) – addParent, voir parentalRelationship chapitre 3.2.16 et [\[eCH-0021:nameOfParent\]](#)
- Parent devant être supprimé (facultatif, récurrent) – removeParent, voir parentalRelationship chapitre 3.2.16 et [\[eCH-0021:nameOfParent\]](#)
- Extension (facultatif) – extension



Figure 21: eventAdoption

3.4.2 Rapport de filiation

Préfixe	childRelationship
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, (ici, Infostar fournit toujours la date d'entrée en vigueur), ≤date du jour
Annulation/terminaison	Rapport de filiation avec les nouvelles données
Établissement d'historique	Dans le RdH, non historisé!!!!

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: Son utilisation est autorisée uniquement pour la communication d'INFOSTAR avec les registres des habitants.

Description de l'événement:

Suppression ou justification du rapport de filiation. L'événement est uniquement signalé par INFOSTAR aux registres des habitants.

INFOSTAR

Lors de la saisie du rapport de filiation, l'annonce d'événement Rapport de filiation est transmise avec les renseignements concernant l'enfant et les parents. Toutes les annonces d'événement, qui font partie de l'inscription Rapport de filiation, doivent être désignées comme faisant partie d'un même ensemble au moyen de l'uniqueBusinessId (eCH-0058).

RdH

L'événement Rapport de filiation est traité par les services des habitants en tant qu'événement de correction dans le registre des habitants.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – childRelationshipPerson, voir infostarPerson chapitre 3.2.1
- Parent qui doit être ajouté (facultatif, récurrent) – addParent, voir parentalRelationship chapitre 3.2.16 et [\[eCH-0021:nameOfParent\]](#)
- Parent devant être supprimé (facultatif, récurrent) – removeParent, voir parentalRelationship chapitre 3.2.16 et [\[eCH-0021:nameOfParent\]](#)
- Extension (facultatif) – extension



Figure 22: eventChildRelationship

3.4.3 Naturalisation d'étrangères/étrangers

Préfixe	naturalizeForeigner
Date de l'événement	Date d'acquisition = Date valide à partir de nationalité (CH), ≤ date du jour (si aucune date d'acquisition n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent.

Annulation/terminaison

Retrait de la nationalité suisse

Établissement d'historique

Établissement d'historique de la nationalité
residentPermitValidFrom
residentPermitValidTill

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une naturalisation d'une étrangère ou d'un étranger pour un ou plusieurs lieux d'origine en Suisse.

Concernant cet événement, la nationalité doit toujours être réglée sur ,CH'.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – naturalizeForeignerPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11
- Nationalité CH (impératif) – nationality
 - Statut de nationalité (impératif) – nationalityStatus, fix 2
 - Numéro OFS de pays (impératif) – countryId, fix 8100
 - Code ISO de pays (impératif) countryIdISO2 (impératif) – fix "CH"
 - Nationalité valide à partir de (facultatif) – nationalityValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension

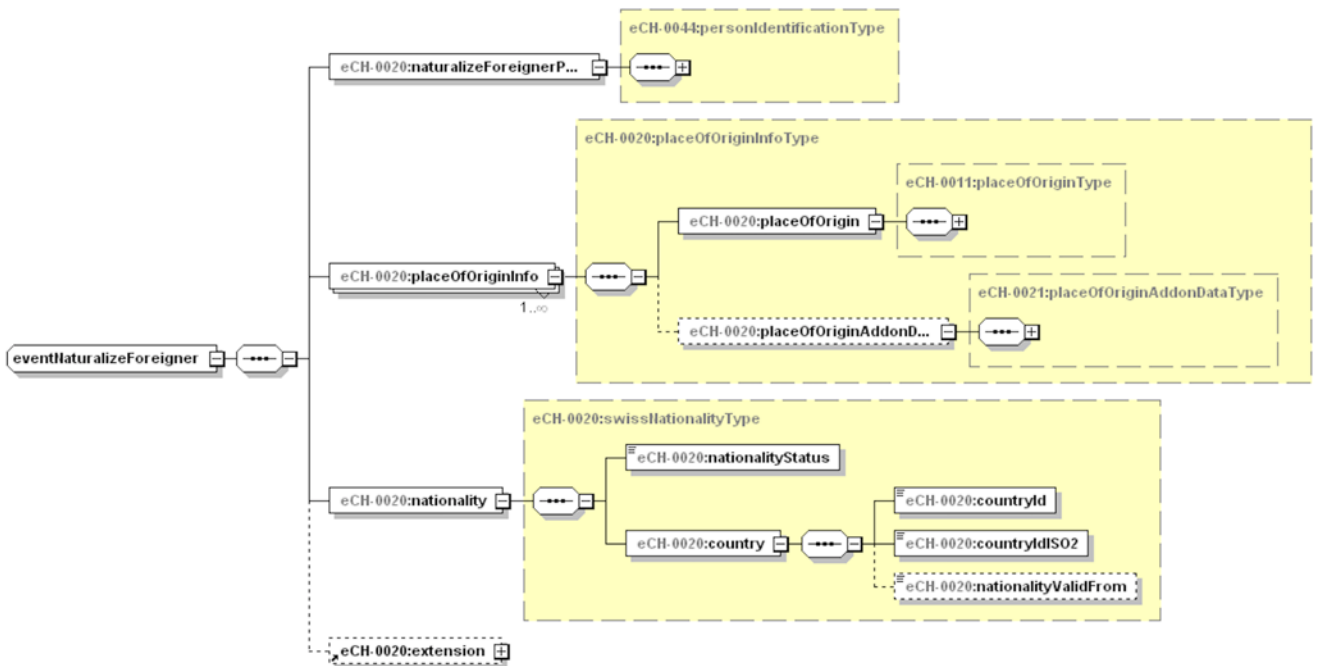


Figure 23: eventNaturalizeForeigner

3.4.4 Naturalisation de Suisses dans la commune

Préfixe naturalizeSwiss

Date de l'événement Date d'acquisition, ≤ date du jour. (si aucune date d'acquisition n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

Libération du droit de cité de la commune

Établissement d'historique

Établissement d'historique nécessaire lieu d'origine (de / jusqu'à)
 naturalizationDate
 expatriationDate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de la naturalisation d'une ou d'un Suisse dans un ou plusieurs lieux d'origine en Suisse. Seuls le ou les nouveaux lieux d'origine à saisir doivent être fournis. La livraison de lieux d'origine déjà existants n'est pas autorisée.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – naturalizationSwissPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11
- Extension (facultatif) – extension

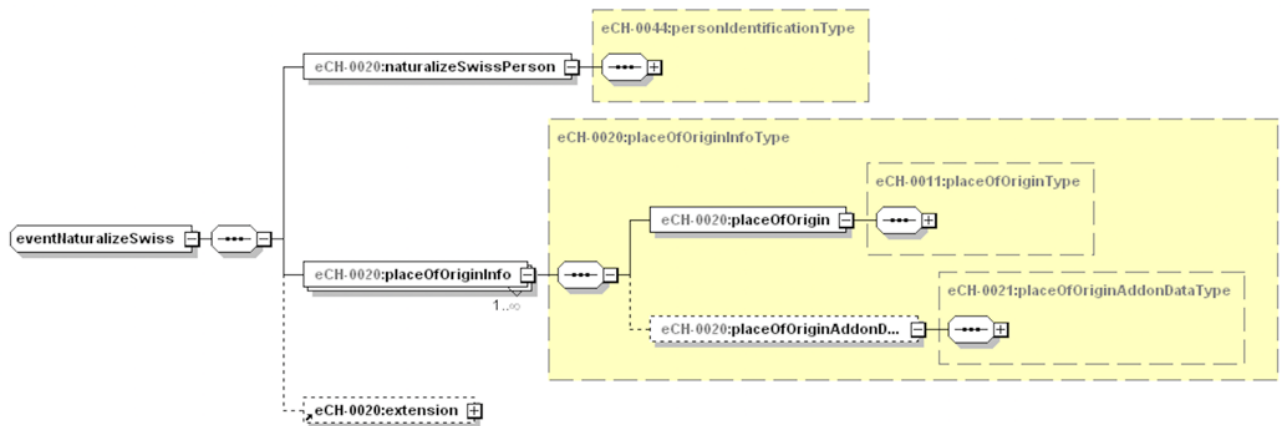


Figure 24: eventNaturalizeSwiss

3.4.5 Libération du droit de cité de la commune

Préfixe	undoCitizen
Date de l'événement	Date de libération du droit de cité (en cas d'annonce Infostar = Date, ≤ date du jour). (Si aucune date de Libération du droit de cité n'est fournie, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.
Établissement d'historique	Établissement d'historique nécessaire lieu d'origine (de / jusqu'à) naturalizationDate expatriationDate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de la libération du droit de cité d'une commune suisse.

Un événement doit être livré pour chaque lieu d'origine avec libération. Le lieu d'origine devant être supprimé est fourni.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – undoCitizenPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant le lieu d'origine (impératif) – placeOfOrigin, voir chapitre 3.2.11
- Renseignements complémentaires concernant le lieu d'origine (facultatif) – placeOfOriginAddon, voir [\[eCH-0021:placeOfOriginAddonRestrictedUnDoDataType\]](#)
- Extension (facultatif) – extension

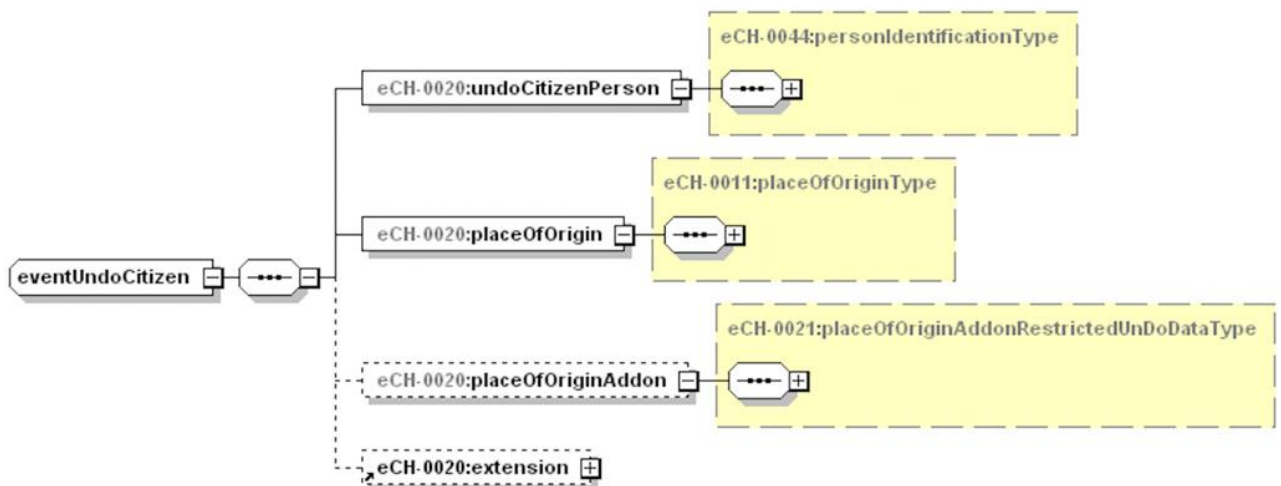


Figure 25: eventUndoCitizen

3.4.6 Déchéance de la nationalité suisse

Préfixe undoSwiss

Date de l'événement Date de l'événement = catégorie d'étrangers valide à partir de ≤ date du jour

(si aucune date valide à partir n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent)

Annulation/terminaison

-

Établissement d'historique

Établissement d'historique de la nationalité nationalityValidFrom

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de la déchéance de la nationalité suisse pour une étrangère/un étranger.

Un(e) ressortissant(e) étranger/étrangère ayant obtenu la nationalité suisse peut en être déchu(e). Le droit de cité suisse est supprimé et la nationalité étrangère est rétablie avec la catégorie d'étrangers correspondante selon les renseignements fournis dans l'annonce.

Si la libération du droit de cité a des répercussions sur le droit de cité des enfants, ceci doit faire l'objet d'une annonce distincte pour l'enfant.

La valeur «Non attribué» est également autorisée concernant la catégorie d'étrangers.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – undoSwissPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationality, voir chapitre 3.2.7 INFOSTAR peut fournir plusieurs nationalités. Il incombe aux services des habitants de déterminer celle qui doit figurer dans le registre des habitants et les annonces.
- Catégorie d'étrangers (facultatif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Extension (facultatif) – extension

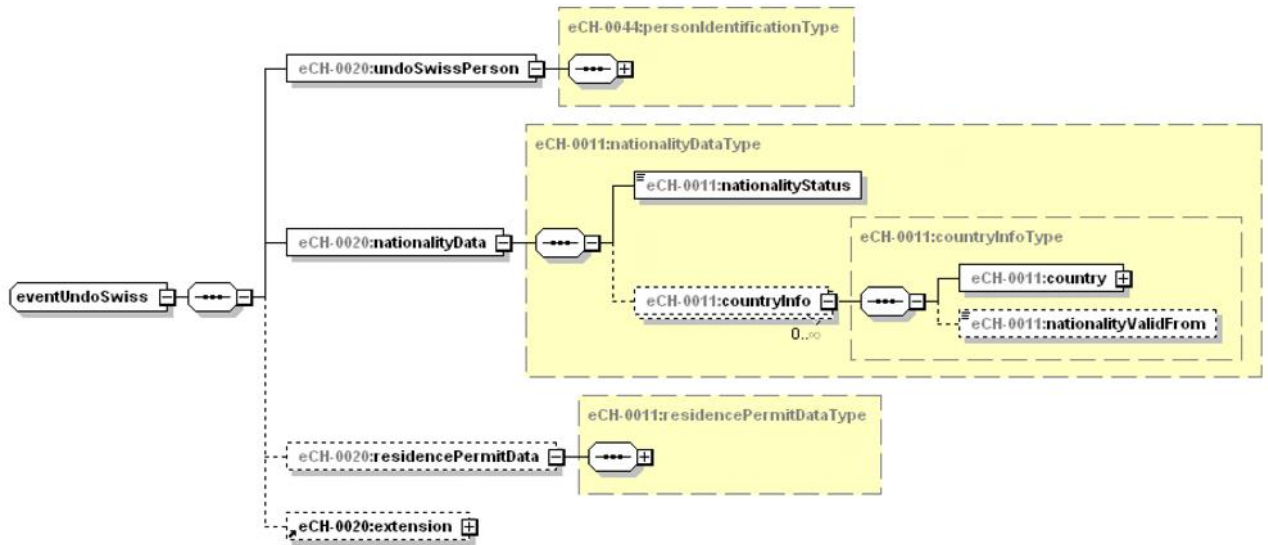


Figure 26: eventUndoSwiss

3.4.7 Modification du droit de cité

Préfixe	changeOrigin
Date de l'événement	Date de naturalisation, ≤ date du jour (si aucune date de naturalisation n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Modification du droit de cité avec les nouvelles données
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de droits de cité modifiés. Tous les lieux d'origine actuellement valides doivent être annoncés.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeOriginPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le lieu d’origine (impératif, récurrent) – originInfo, voir chapitre 3.2.11
- Extension (facultatif) – extension

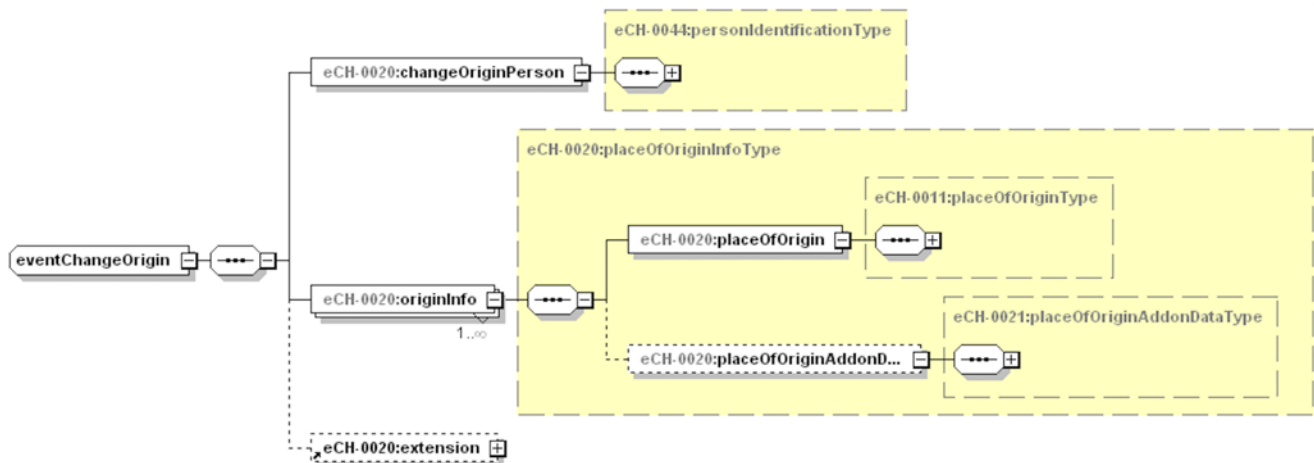


Figure 27: eventChangeOrigin

3.4.8 Naissance

Préfixe birth

Date de l'événement Date de naissance, ≤ date du jour

Annulation/terminaison

Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.

Établissement d'historique

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une naissance avec toutes les données requises concernant les personnes.

Si, au moment de la naissance, la catégorie d'étrangers n'est pas connue, le code 1300 = «non attribué» doit être transmis dans l'élément residencePermit.

Remarque: INFOSTAR n'intègre pas les renseignements concernant la relation d'annonce et

ne fournit donc pas la structure facultative pour la relation d'annonce.

Remarque: INFOSTAR annonce sous le nom du père et le nom de la mère les renseignements concernant le moment de la naissance

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – birthPerson
 - Identificateurs de personne (impératif) – personIdentificationbirthPerson, voir chapitre 3.2.1
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
 - Informations relatives à l'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 3.2.9.
 - Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 3.2.10

Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11

Étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Avis de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 3.2.13
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 3.2.22
- Relation d'annonce (facultatif) – residenceData, voir chapitre 3.2.18
- Extension (facultatif) – extension

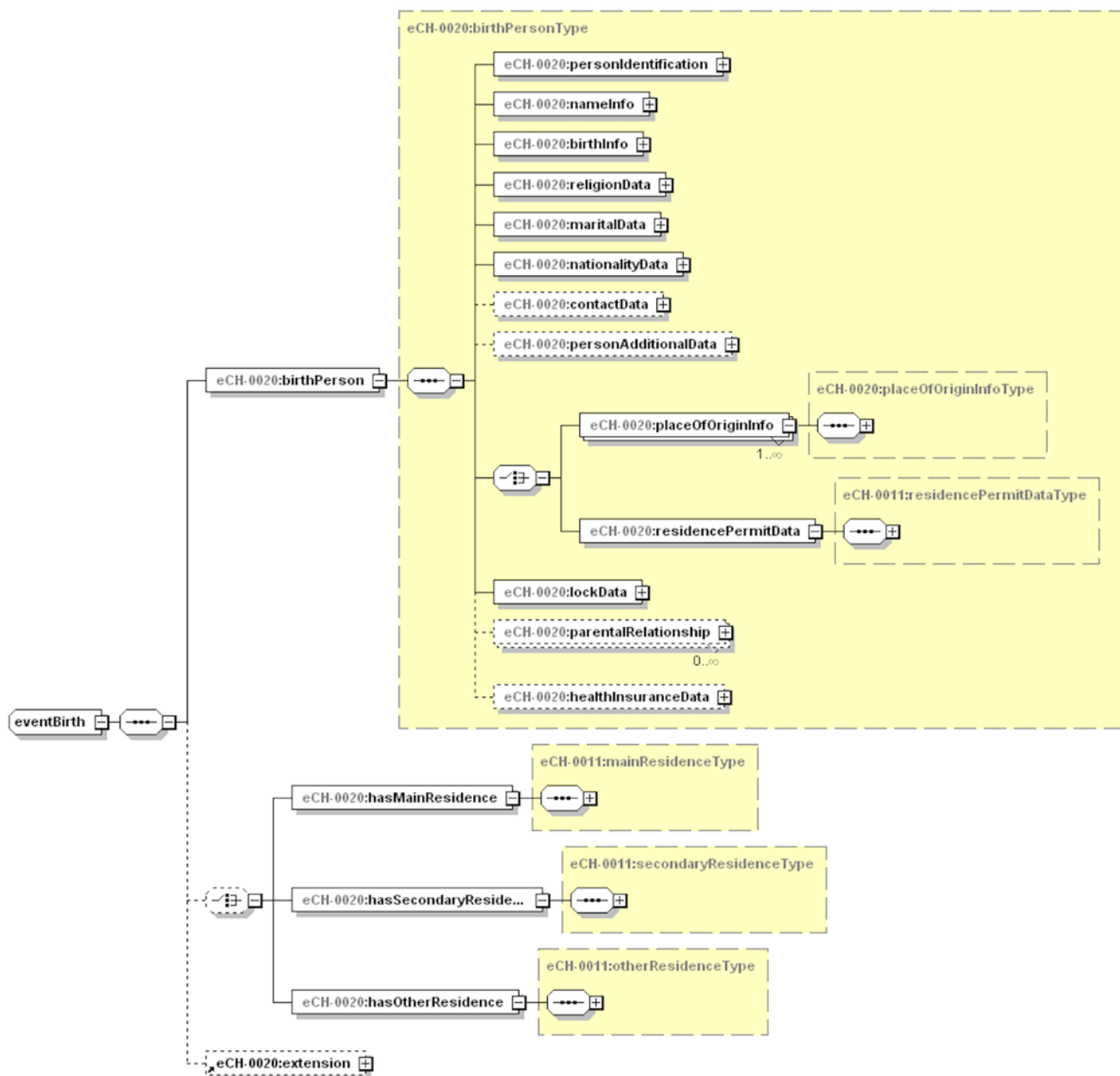


Figure 28: eventBirth

3.4.9 Mariage

Préfixe mariage

Date de l'événement Date d'état civil, ≤ date du jour. (si aucune date valide n'est fournie, les renseignements sont valides à partir de la date d'événement dans le Header).

Annulation/terminaison

Annulation du mariage, divorce
changement d'état civil partenaire
déclaration d'absence («non marié(e)»)
décès («veuf/veuve»)

Établissement d'historique

Les données d'état civil doivent être historisées Les relations,
pour autant qu'elles existent, doivent également être historisées.
dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un mariage.

Dans le cas d'un mariage, les deux partenaires doivent être fournis avec leur nom avant le mariage. Un éventuel changement de nom doit être fourni avec l'événement correspondant «Changement de nom». Le mariage ainsi que l'événement en dépendant «Changement de nom» doivent être marqués comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueId-BusinessCase (voir [eCH-0058]).

- La valeur d'état civil est toujours: 2 = marié(e).

Exemple:

Hans Muster épouse Vreni Huber. Vreni Huber prend le nom de son époux.

Annonce1: **mariage de Hans Muster** avec son épouse Vreni Huber

Annonce2: **mariage de Vreni Huber** avec son époux Hans Muster

Annonce3: **changement de nom de Vreni Huber** en Vreni Muster

En ce qui concerne la transmission du lieu du mariage, il convient de tenir compte des diverses réglementations cantonales en vigueur.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – marriagePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant l'état civil en cas de mariage (impératif) – maritalInfoRestrictedMarriage, voir chapitre 3.2.6
- Relation des partenaires (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 3.2.15
- Extension (facultatif) – extension

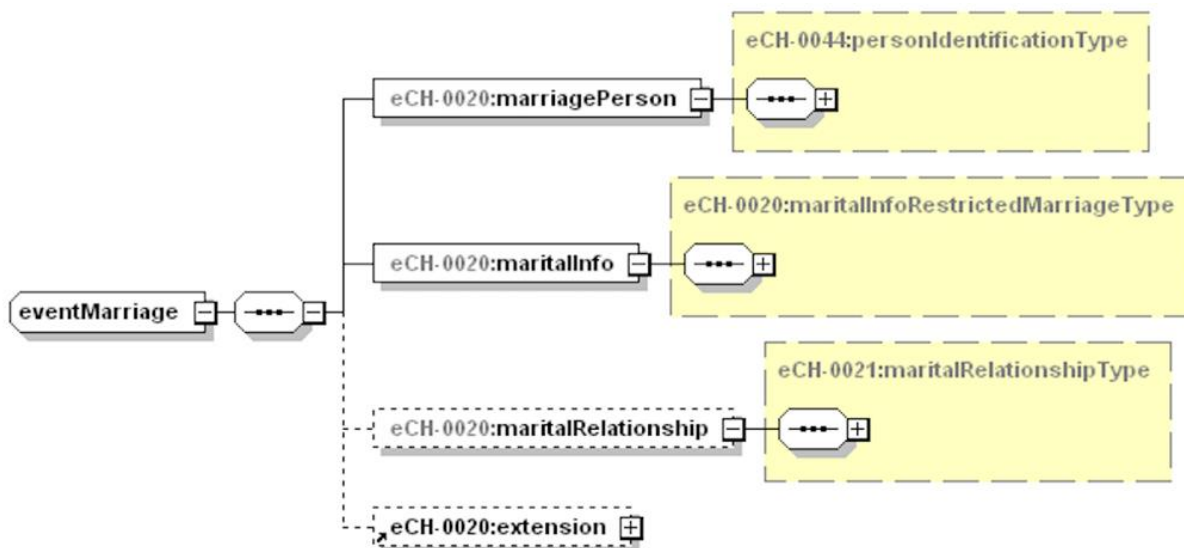


Figure 29: eventMarriage

3.4.10 Enregistrement d'un partenariat

Préfixe partnership

Date de l'événement Date d'état civil, ≤ date du jour (si aucune date d'état civil n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

Dissolution d'un partenariat

Établissement d'historique

Les données d'état civil doivent être historisées
dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un partenariat.

La règle concernant le nom est la même que pour le mariage.

L'enregistrement ainsi que l'événement en dépendant «Changement de nom» doivent être marqués comme faisant partie d'un même ensemble au moyen d'uniqueIdBusinessCase (voir eCH-0058)

- La nouvelle valeur d'état civil est 6 = lié(e) par un partenariat enregistré

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – partnershipPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant l'état civil pour l'enregistrement d'un partenariat (impératif) – maritalInfoRestrictedMarriage, voir chapitre 3.2.6
- Relation des partenaires (facultatif) – partnershipRelationship, voir chapitre 3.2.15
- Extension (facultatif) – extension

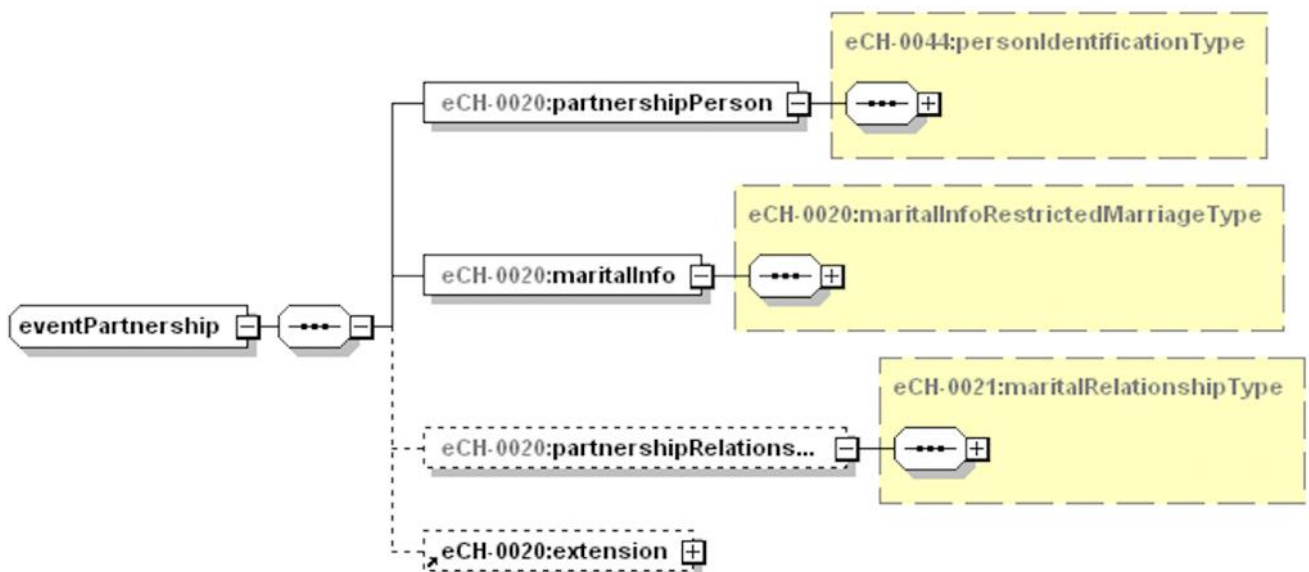


Figure 30: eventPartnership

3.4.11 Séparation

Préfixe	separation
Date de l'événement	(de fait) Date valide à partir de de la séparation, peut aussi se situer dans le futur
	(juridique) Date valide à partir de la séparation, ≤ date du jour (si aucune date valide à partir de la séparation n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

Annulation de la séparation
Annulation d'un mariage
Divorce
Déclaration d'absence («non marié(e)»)
Décès («veuf/veuve»)

Établissement d'historique

Établissement d'historique nécessaire (de / jusqu'à)
separationValidFrom
separationValidTill

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une séparation (de fait ou juridique).

Si les deux partenaires sont domiciliés dans la commune, une annonce séparée est établie pour chacun des partenaires.

Cet événement peut être utilisé aussi bien pour les conjoints que pour les personnes dans un partenariat enregistré.

La valeur de code Séparation peut prendre les valeurs suivantes:

1 = dissous de fait

2 = dissous juridiquement

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – separationPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la séparation (impératif) – separationData, voir chapitre 3.2.5
- Extension (facultatif) – extension

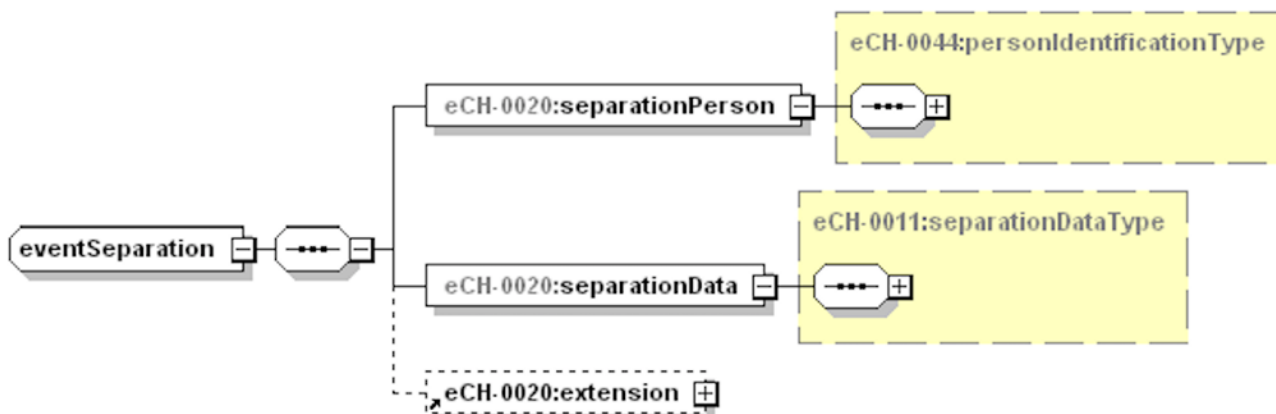


Figure 31: eventSeparation

3.4.12 Annulation de la séparation

Préfixe	undoSeparation
Date d'événement	Date de l'événement dans le Header, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	Établissement d'historique nécessaire (à partir de)

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'annulation d'une séparation.

Si les deux partenaires sont domiciliés dans la commune, une annonce séparée est établie pour chacun des partenaires.

Cet événement peut être utilisé aussi bien pour les conjoints que pour les personnes dans un

partenariat enregistré.

L'annonce a pour effet de mettre un terme à la séparation existante.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – undoSeparationPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension



Figure 32: eventUndoSeparation

3.4.13 Divorce

Préfixe	divorce
Date de l'événement	Date d'état civil, date d'entrée en vigueur, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Mariage Enregistrement d'un partenariat
Établissement d'historique	Les données d'état civil doivent être historisées dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un divorce. Si les personnes concernées sont domiciliées dans des communes différentes, les deux communes reçoivent un avis de divorce correspondant.

Le divorce est saisi par la/les personne(s) domiciliée(s) dans la commune et les enfants sont attribués en conséquence.

Si l'autorité parentale des enfants mineurs doit être indiquée, une annonce séparée avec l'événement correspondant s'impose.

Si un divorce conduit ultérieurement à un changement de nom, ce dernier est traité avec la modification séparée correspondante.

Si les deux partenaires sont domiciliés dans la commune, une annonce séparée est établie pour chacun des partenaires.

- La nouvelle valeur d'état civil est 4 = divorcé.

Il incombe à la/au destinataire d'adapter ou de mettre un terme aux relations et/ou séparations existantes conformément à ses directives professionnelles.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – divorcePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 3.2.5
- Extension (facultatif) – extension

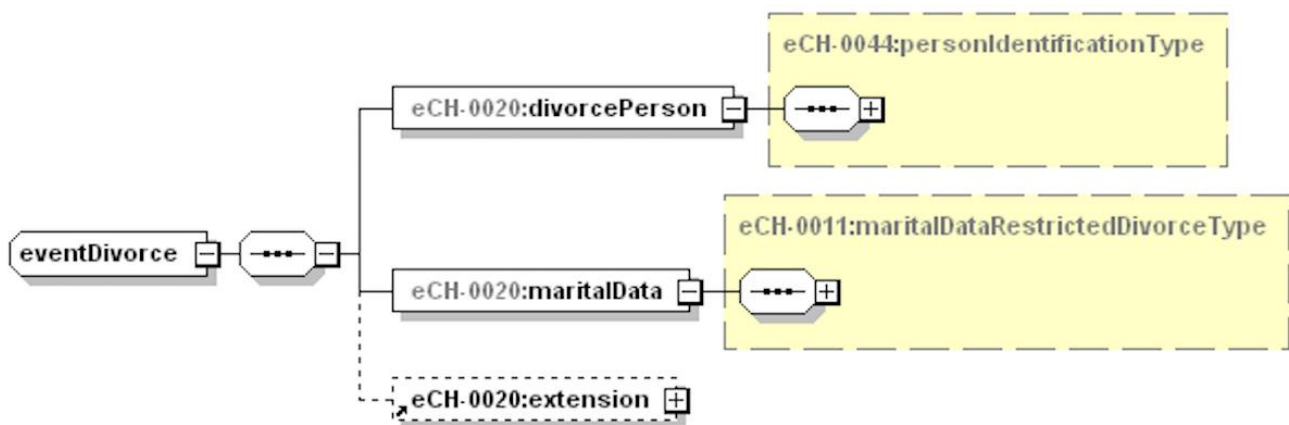


Figure 33: eventDivorce

3.4.14 Annulation d'un mariage

Préfixe	undoMariage
Date de l'événement	Date d'état civil (pour les annonces émanant d'INFOSTAR = date d'entrée en vigueur), ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement
Établissement d'historique	Les données d'état civil doivent être historisées

dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'annulation d'un mariage. Si les personnes concernées sont domiciliées dans des communes différentes, les deux communes reçoivent une notification à cet égard.

L'annulation est saisie par la/les personne(s) domiciliée(s) dans la commune et les enfants sont attribués en conséquence.

Si l'autorité parentale des enfants mineurs doit être indiquée, une annonce séparée avec l'événement correspondant s'impose alors.

La valeur d'état civil après l'annulation d'un mariage est 5 = non marié(e).

Si l'annulation de mariage conduit à un changement de nom, ce dernier doit être communiqué avec l'événement séparé correspondant.

Il incombe au destinataire d'adapter ou de supprimer les relations existantes conformément à ses directives spécifiques.

Exemple:

- Mariage le 15.01.2009
- Annulation effective le 19.02.2010
État civil nouveau: non marié(e)
Date d'état civil: 19.02.2010

L'historique pour ce cas de figure se présente comme suit:

célibataire jusqu'au 14.01.2009,
marié(e) du 15.01.2009 au 18.02.2010,
non marié(e) à partir du 19.02.2010.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – undoMarriagePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 3.2.5
- Extension (facultatif) – extension

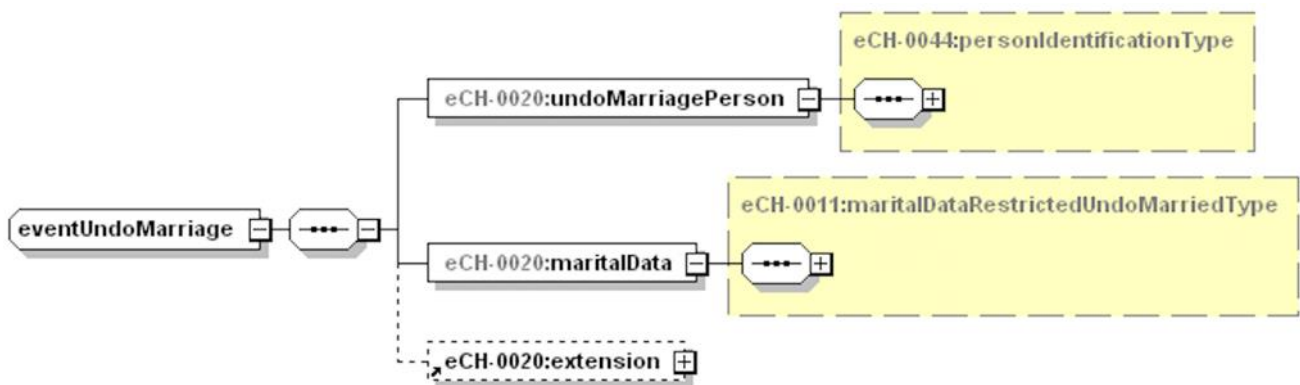


Figure 34: eventUndoMarriage

3.4.15 Dissolution d'un partenariat

Préfixe	undoPartnership
Date de l'événement	Date d'état civil, date d'entrée en vigueur, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Enregistrement d'un nouveau partenariat Mariage
Établissement d'historique	Les données d'état civil doivent être historisées dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de la dissolution d'un partenariat enregistré.

La nouvelle valeur d'état civil est toujours: 7 = partenariat dissous

La valeur de code Motif de dissolution peut prendre les valeurs suivantes:

- 1 = partenariat dissous juridiquement
- 2 = annulation
- 9 = inconnu / autres motifs

Si la dissolution du partenariat conduit ultérieurement à un changement de nom, ce dernier est traité avec la modification séparée correspondante.

Il incombe à la/au destinataire d'adapter ou de mettre un terme aux relations et/ou séparations existantes conformément à ses directives professionnelles.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – undoPartnershipPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 3.2.5
- Extension (facultatif) – extension

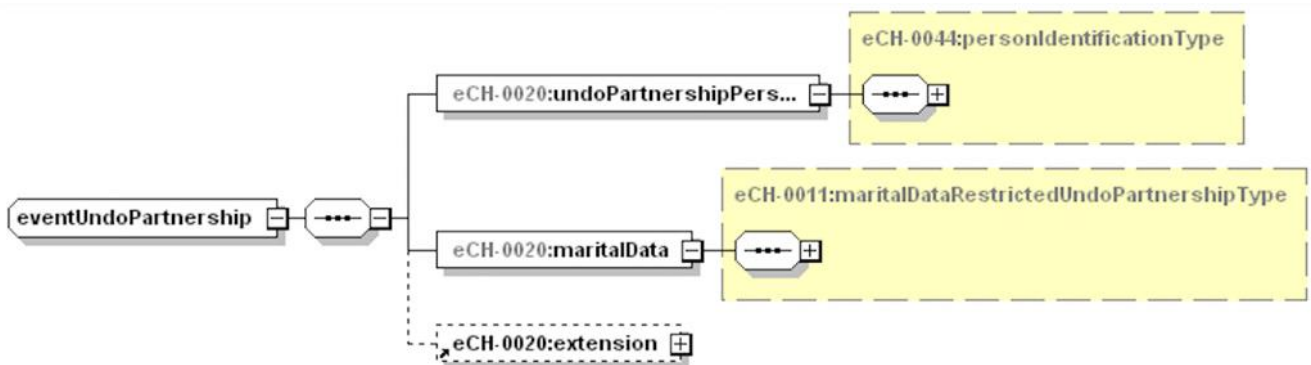


Figure 35: eventUndoPartnership

3.4.16 Décès

Préfixe	death
Date de l'événement	Date de décès valide à partir de, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.

Établissement d'historique

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie du décès.

Remarque: un événement Changement d'état civil Partenaire est explicitement envoyé pour

les partenaires survivants.

En cas de décès, la date de départ doit être considérée comme équivalente avec la date de décès dans la relation d'annonce actuelle. (cela ne correspond toutefois pas à une annonce de départ).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – deathPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathData, voir chapitre 3.2.8
- Extension (facultatif) – extension

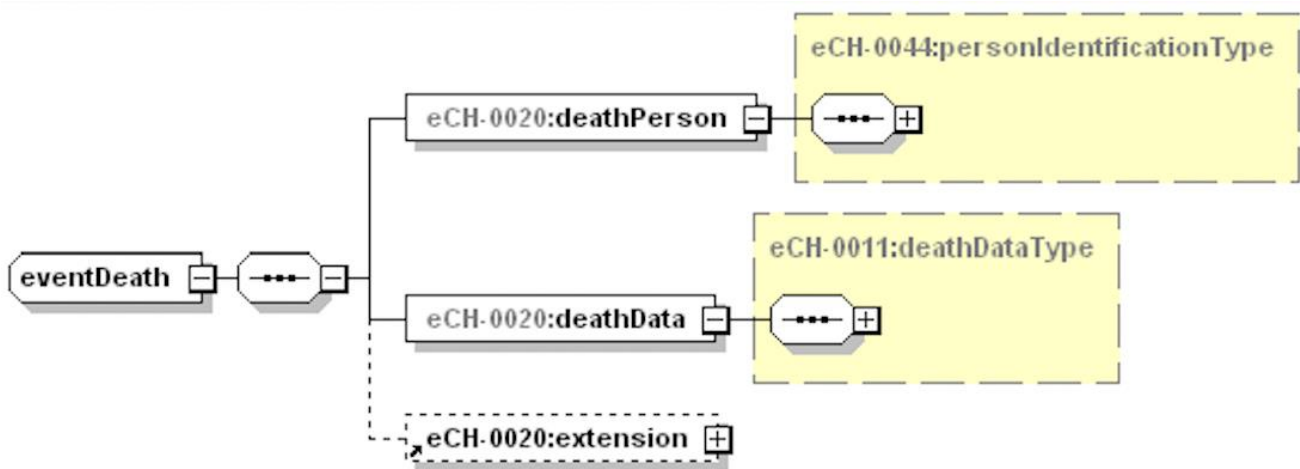


Figure 36: eventDeath

3.4.17 Disparu

Préfixe missing

Date de l'événement Date de décès valide à partir de, ≤ date du jour

Annulation/terminaison

Annulation d'une déclaration d'absence

Établissement d'historique

Les données d'état civil doivent être historisées

Les relations, dès lors qu'elles existent, doivent également être historisées.

dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une déclaration d'absence.

Remarque: un événement Changement d'état civil Partenaire est explicitement envoyé pour les partenaires survivants.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – missingPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathData, voir chapitre 3.2.8
- Extension (facultatif) – extension

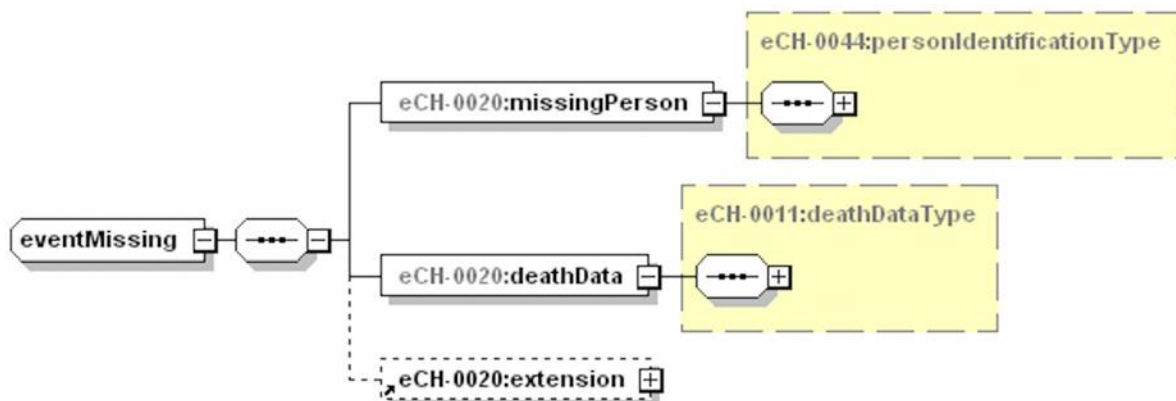


Figure 37: eventMissing

3.4.18 Annulation d'une déclaration d'absence

Préfixe	undoMissing
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Il n'y a pas de «terminer» ou «annuler» pour cet événement.
Établissement d'historique	Les données d'état civil doivent être historisées Les relations, dès lors qu'elles existent, doivent également être historisées.

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'annulation d'une déclaration d'absence.

Remarque: si dans le cadre de l'annulation de la déclaration d'absence, il est nécessaire de procéder à une modification de l'état civil, celle-ci doit être signalée au moyen d'une annonce de changement d'état civil.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – undoMissingPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Annulation d'une déclaration d'absence valide à partir de (facultatif) – undoMissingValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension



Figure 38: eventUndoMissing

3.4.19 Changement d'état civil du/de la partenaire

Préfixe maritalStatusPartner

Date de l'événement Date d'état civil, ≤ date du jour

Annulation/terminaison

Changement d'état civil du/de la partenaire avec les nouveaux renseignements.

Mariage

Établissement d'historique

Les données d'état civil doivent être historisées
dateOfMaritalStatus

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un changement d'état civil pour une personne mariée ou liée par un partenariat enregistré.

Cet événement survient en tant qu'événement consécutif aux événements suivants:

- En cas de décès d'une personne mariée:
nouvel état civil du/de la partenaire 3 = veuf/veuve
- En cas de décès d'une personne liée par un partenariat enregistré:
nouvel état civil du/de la partenaire 7 = partenariat dissous, motif de la dissolution: par décès
- En cas de déclaration d'absence d'une personne mariée:
nouvel état civil du/de la partenaire 5 = non-marié(e)
- En cas de déclaration d'absence d'une personne liée par un partenariat enregistré:
nouvel état civil du/de la partenaire 7 = partenariat dissous, motif de la dissolution: par déclaration d'absence

La valeur de code Motif de dissolution (n'apparaît qu'en cas de partenariats dissous) peut prendre les valeurs suivantes:

- 3 = par déclaration d'absence
- 4 = par décès

Il incombe à la/au destinataire d'adapter ou de mettre un terme aux relations et/ou séparations existantes conformément à ses directives professionnelles.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – maritalStatusPartnerPerson, voir perso-nIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'état civil (impératif) – maritalData, voir chapitre 3.2.5
- Extension (facultatif) – extension

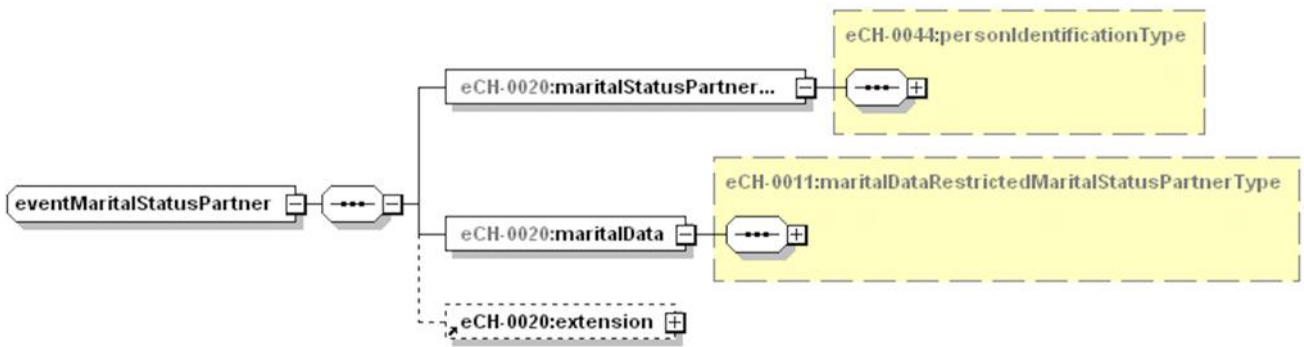


Figure 39: eventMaritalStatusPartner

3.4.20 Changement de nom

Préfixe	changeName
Date de l'événement	Noms valide à partir de, (INFOSTAR fournit toujours la date d'entrée en vigueur), ≤ date du jour. (si aucun nom valide à partir de n'est fourni les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent.)
Annulation/terminaison	Changement de nom avec nouvelles données
Établissement d'historique	Établissement d'historique nom

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un changement de nom. Ce motif d'annonce concerne chaque changement de nom. p. ex. suite à un mariage, une adoption ou une déclaration de nom.

En cas de changement de nom, la valeur d'origine d'avant l'événement doit toujours être fournie dans les éléments de nom de l'identification de la personne.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeNamePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
- Extension (facultatif) – extension

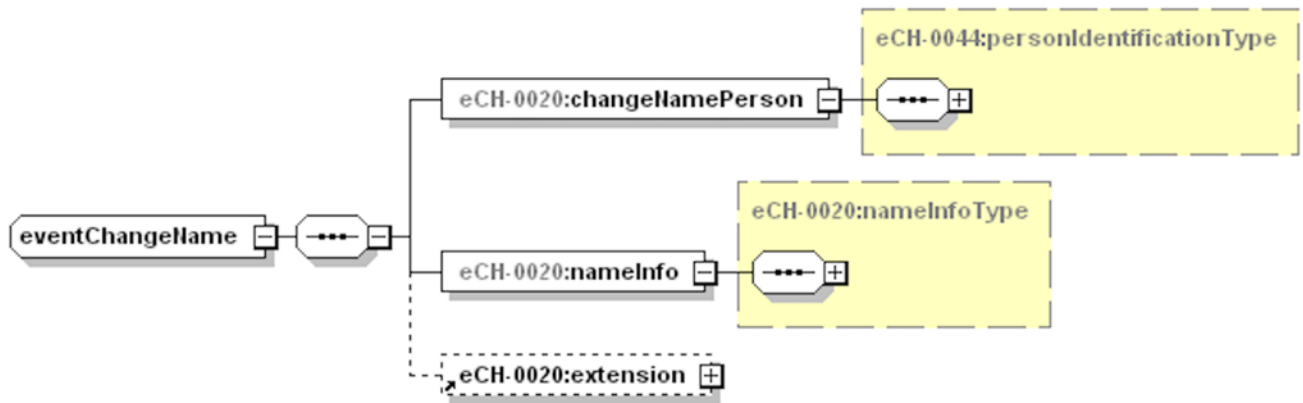


Figure 40: eventChangeName

3.4.21 Changement de sexe

Préfixe	changeSex
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, date d'entrée en vigueur, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	Non historisé!!!!

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: INFOSTAR au registre des habitants

Description de l'événement:

Saisie d'un changement de sexe. L'événement est uniquement signalé par INFOSTAR aux registres des habitants.

L'événement Changement de sexe est traité et transmis par les services des habitants en tant que correction de données dans le registre des habitants.

Un changement de nom doit être envoyé via l'événement séparé Changement de nom.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeSexPerson
 - Identificateurs de personnes (impératif) – personIdentification, voir chapitre 3.2.1
 - Sexe (impératif) – sex
- Extension (facultatif) – extension

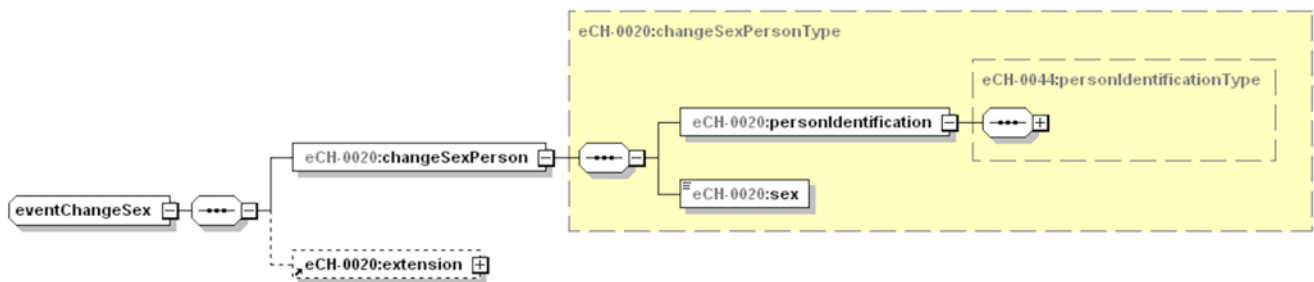


Figure 41: eventChangeSex

3.4.22 Arrivée

Préfixe	moveIn
Date de l'événement	Date d'arrivée, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	Départ Justification d'établissement Déclaration d'absence
Décès	Établissement d'historique Établissement d'historique de la relation d'annonce arrivalDate departureDate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une arrivée. La valeur ,unknown' est autorisée pour le lieu tant de naissance que d'origine. Dans le cas d'une arrivée, la date Valide à partir de de l'adresse résidentielle doit concorder la date d'arrivée.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – moveInPerson
 - Identificateurs de personnes (impératif) – personIdentification, voir chapitre 3.2.1
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
 - Informations relatives à l'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 3.2.9.
 - Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 3.2.10

Suisses

- Informations concernant le lieu d'origine (impératif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11

Étrangers

- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Avis de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 3.2.13
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif, récurrent) – jobData, voir chapitre 3.2.14
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 3.2.15.
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir chapitre 3.2.17
- Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 3.2.19
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 3.2.20
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 3.2.21
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 3.2.22
- Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir chapitre 3.2.23
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 3.2.18
- Extension (facultatif) – extension

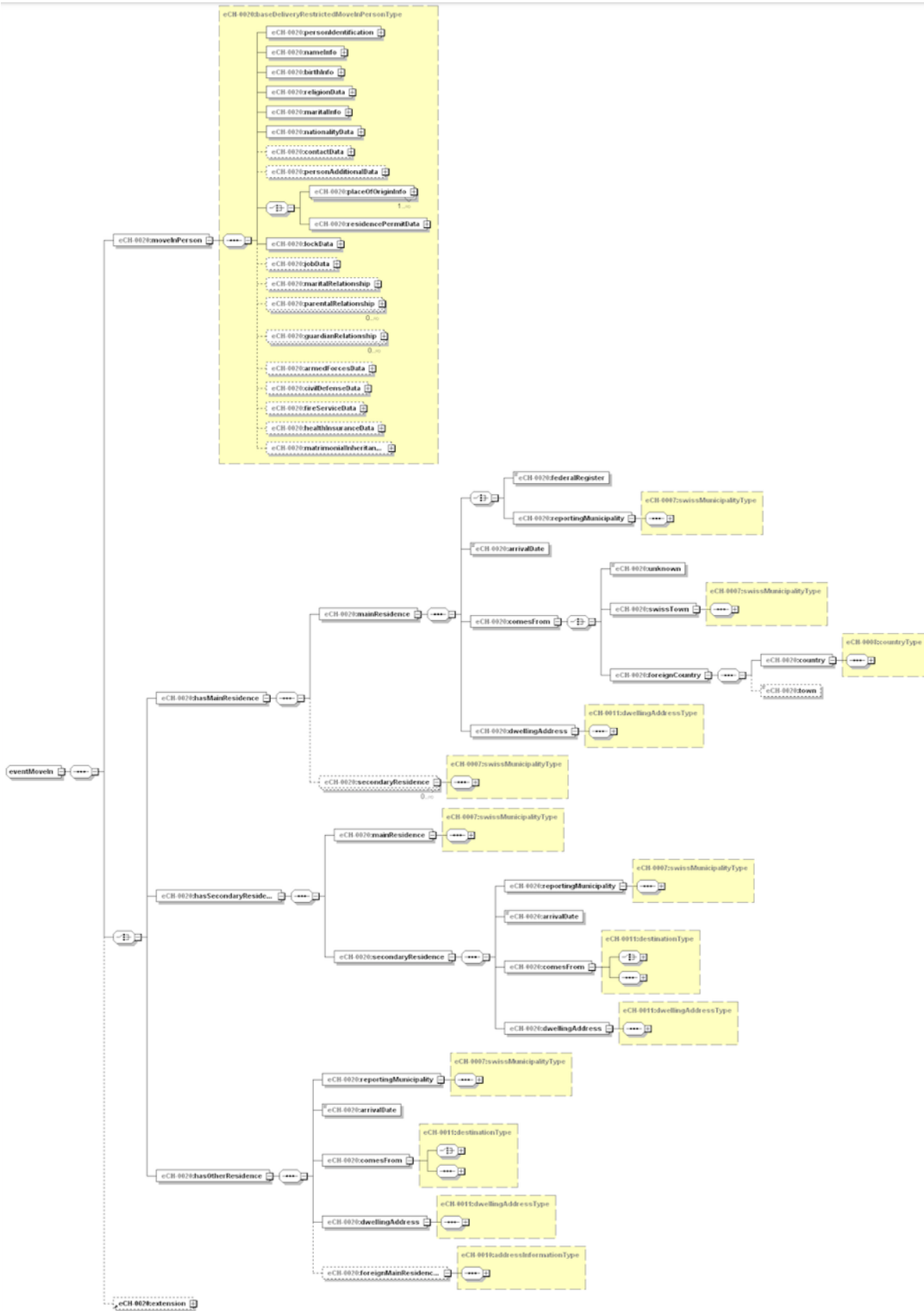


Figure 42: eventMoveIn

3.4.23 Déménagement (dans la commune)

Préfixe	move
Date de l'événement	Date de déménagement, peut aussi se situer dans le futur (si aucune
	date de déménagement n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement
	date de déménagement n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

Départ
Déménagement

Établissement d'historique

Établissement d'historique de l'adresse (de / jusqu'à)
movingDate (entre arrivalDate et departureDate)

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un déménagement dans la commune. Dans le cas d'un déménagement, la date Valide à partir de de l'adresse résidentielle doit concorder la date de déménagement.

Aucune distinction n'est faite entre une personne établie et une personne disposant d'un titre de séjour.

[IMPÉRATIF] Les déménagements à l'intérieur du bâtiment doivent être traités et annoncés en tant que déménagement (à l'intérieur de la commune).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – movePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation d'annonce (impératif) – moveReportingMunicipality, voir chapitre 3.2.18
- Extension (facultatif) – extension

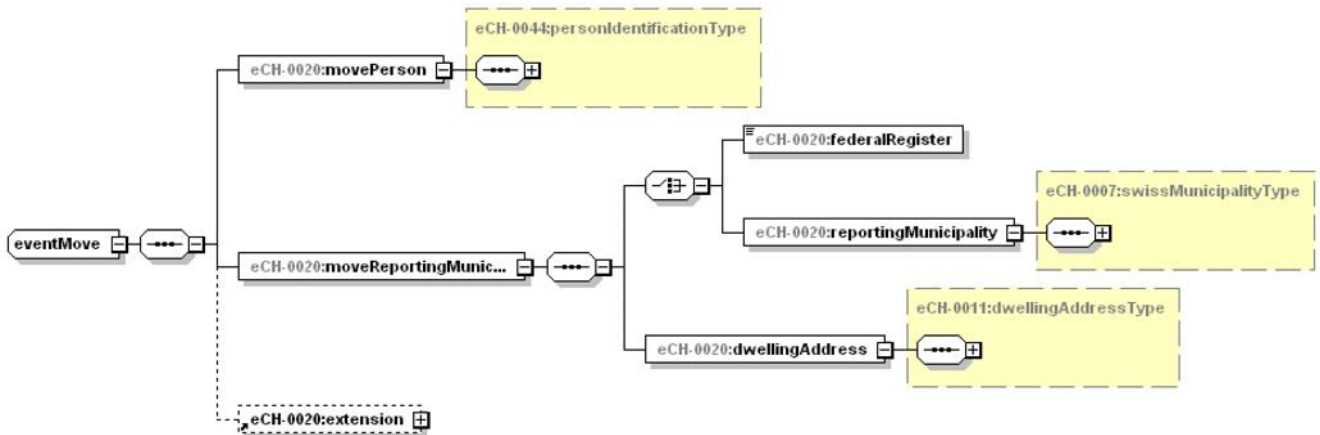


Figure 43: eventMove

3.4.24 Adresse d'acheminement

Préfixe	contact
Date de l'événement	Date contact valide à partir de, peut aussi se situer dans le futur. (si aucune date de contact valide à partir de n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Date contact valide jusqu'à Annulation d'une adresse d'acheminement Création d'une nouvelle adresse d'acheminement
Établissement d'historique	Doit être historisé

Description de l'événement:

Saisie d'une adresse d'acheminement limitée dans la temps ou non.

L'événement Adresse d'acheminement sert également en cas de suppression d'une adresse d'acheminement existante (undoContact).

Les identificateurs de personne dans les informations relatives à l'acheminement (contactData.personIdentification, -.personIdentificationPartner, -.partnerIdOrganisation) ne doivent être fournis que lorsque ceux-ci divergent de la personne annoncée (contactPerson).

Données de l'événement

Les informations suivantes concernant la personne doivent être transmises. Dans la mesure

où ils sont disponibles, les identificateurs de la personne de contact doivent impérativement être livrés:

- Renseignements personnels (impératif) – contactPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- informations relatives à l’acheminement (impératif) – contactData, voir chapitre 3.2.9
- Extension (facultatif) – extension

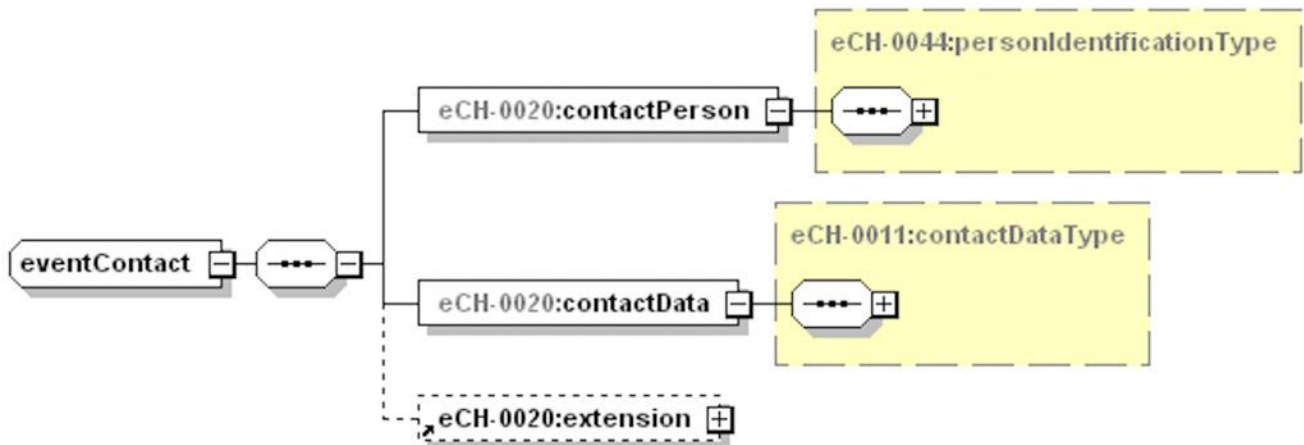


Figure 44: eventContact

3.4.25 Annuler une adresse d’acheminement

Préfixe	undoContact
Date de l’événement	Date de l’événement dans le Header, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	Création d’une nouvelle adresse d’acheminement
Établissement d’historique	Doit être historisé

Description de l’événement:

Annulation d’une adresse d’acheminement.

Données de l’événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – contactPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension



Figure 45: eventUndoContact

3.4.26 Départ

Préfixe	moveOut
Date de l'événement	Date de départ, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	Arrivée
Décès	Établissement d'historique
	Établissement d'historique de la relation d'annonce
	arrivalDate
	departureDate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'un départ.

Les annonces de suppression de personnes titulaires d'un permis de séjour sont toujours adressées à la commune d'établissement, pas à une éventuelle nouvelle commune de séjour.

L'événement Départ contient uniquement les caractères d'identification concernant la personne sur le départ. Si la commune d'arrivée souhaite connaître les informations nécessaires pour l'arrivée, elle doit solliciter la commune de départ au moyen d'une demande de données (voir chapitre 0).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Identificateurs de personne (impératif) – moveOutPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation d'annonce (impératif) – moveOutReportingDestination, voir chapitre 3.2.18
- Extension (facultatif) – extension

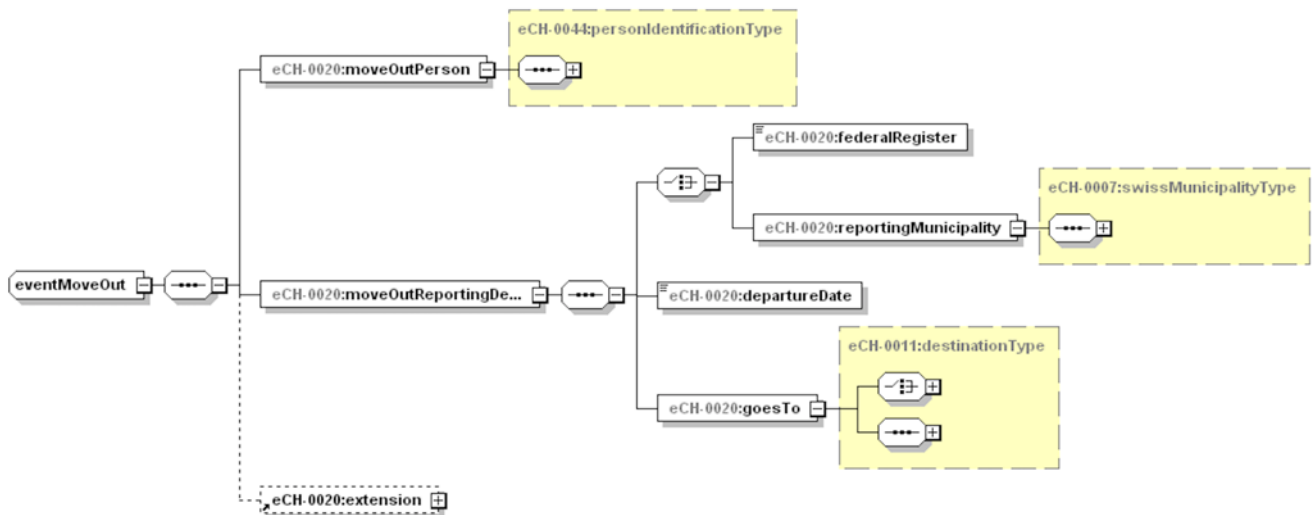


Figure 46: eventMoveOut

3.4.27 Justification d'établissement

Préfixe	residenceJustification
Date de l'événement	Date d'arrivée, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	
	Départ
	Décès
	Déclaration d'absence
Établissement d'historique	
	Établissement d'historique de la relation d'annonce
	arrivalDate
	departureDate

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Les cas d'affaires suivants devraient être annoncés au moyen de cette annonce d'événement.

- Du séjour (hasSecondaryResidence) à l'établissement (hasMainResidence)
- De «Ni domicile principal, ni domicile secondaire» (hasOtherResidence) à l'établissement (hasMainResidence)

Important: Les cas d'affaires suivants ne devraient pas être traités avec cette annonce d'événement, mais tel que décrit ci-après:

- de l'établissement (hasMainResidence) au séjour (hasSecondaryResidence)¹
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée
- De l'établissement (hasMainResidence) à «Ni domicile principal, ni domicile secondaire» (hasOtherResidence)²
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée
- De séjour (hasSecondaryResidence) à «Ni domicile principal, ni domicile secondaire» (hasOtherResidence)
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée
- De «Ni domicile principal, ni domicile secondaire» (hasOtherResidence) à séjour (hasSecondaryResidence)
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée
- En cas de maintien de l'établissement dans la commune, un autre/autre/nouveau séjour est établi en Suisse et enregistré auprès de la commune d'établissement.
-> à annoncer au moyen de la correction de la relation d'annonce.
- En cas de maintien de séjour (hasSecondaryResidence) dans la commune, la commune d'établissement en Suisse est modifiée³
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée
- Dans le cas de «Ni domicile principal, ni domicile secondaire» (hasOtherResidence), l'établissement à l'étranger change⁴
-> à annoncer au moyen de départ /arrivée

La justification d'établissement ne modifie pas Valide à partir de de l'adresse de résidence.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

¹ Départ vers la nouvelle commune d'établissement, arrivée en tant que personne disposant d'un titre de séjour depuis la nouvelle commune d'établissement

² Départ à l'étranger, arrivée comme personne disposant d'un titre de séjour de l'étranger

³ Désinscription à l'ancienne adresse d'établissement et inscription à la nouvelle adresse d'établissement

⁴ Désinscription à l'ancienne adresse à l'étranger et inscription de la nouvelle adresse à l'étranger

- Renseignements personnels (impératif) – residenceJustificationPerson
 - Identificateurs de personnes (impératif) – personIdentification, voir chapitre 3.2.1
 - Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
 - Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
 - Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
 - Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
 - Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
 - Informations relatives à l'acheminement (facultatif) – contactData, voir chapitre 3.2.9.
 - Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAddonData, voir chapitre 3.2.10
- Suisses
 - Informations concernant le lieu d'origine (récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11
- Étrangers
 - Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
 - Avis de blocage (impératif) – lockData, voir chapitre 3.2.13
 - Renseignements concernant l'activité professionnelle (impératif) – jobData, voir chapitre 3.2.14
 - Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 3.2.15.
 - Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
 - Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir chapitre 3.2.17
 - Renseignements concernant l'obligation de service militaire (facultatif) – armed-ForcesData, voir chapitre 3.2.19
 - Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 3.2.20
 - Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 3.2.21
 - Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 3.2.22
 - Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceArrangementData, voir chapitre 3.2.23
- Relation d'annonce (impératif) – residenceData, voir chapitre 3.2.18
- Extension (facultatif) – extension

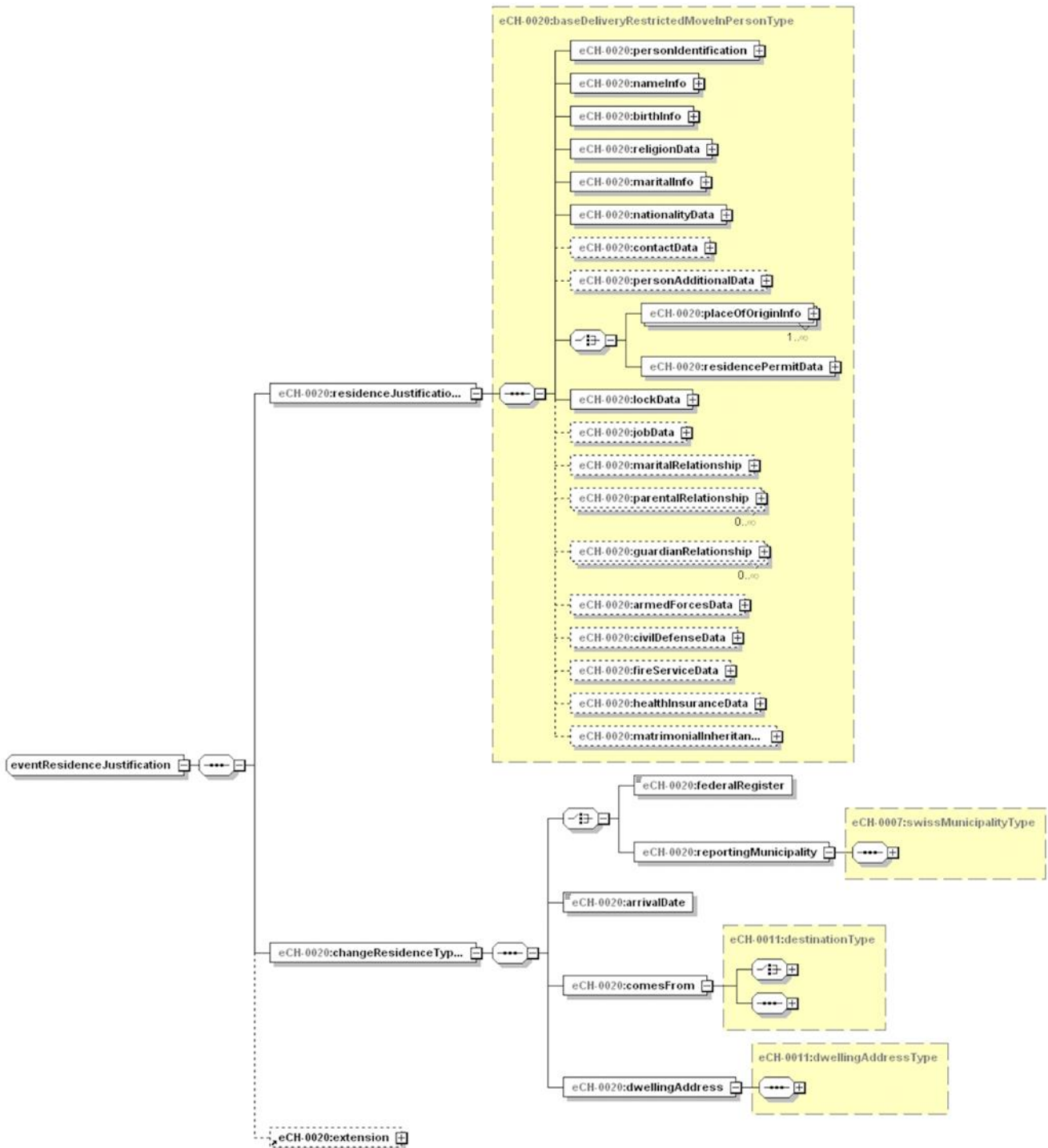


Figure 47: eventResidenceJustification

3.4.28 Changement de religion

Préfixe	changeReligion
Date de l'événement	Date valide à partir de de la religion, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de de la religion n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Changement de religion avec les nouvelles données
Établissement d'historique	Religion (de / jusqu'à) religionValidFrom

Description de l'événement:

Saisie d'un changement de religion.

La nouvelle religion doit être annoncée comme telle après le changement de religion.

Il est à noter que certains cantons n'autorisent pas l'échange d'informations relatives à la religion.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeReligionPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
- Extension (facultatif) – extension

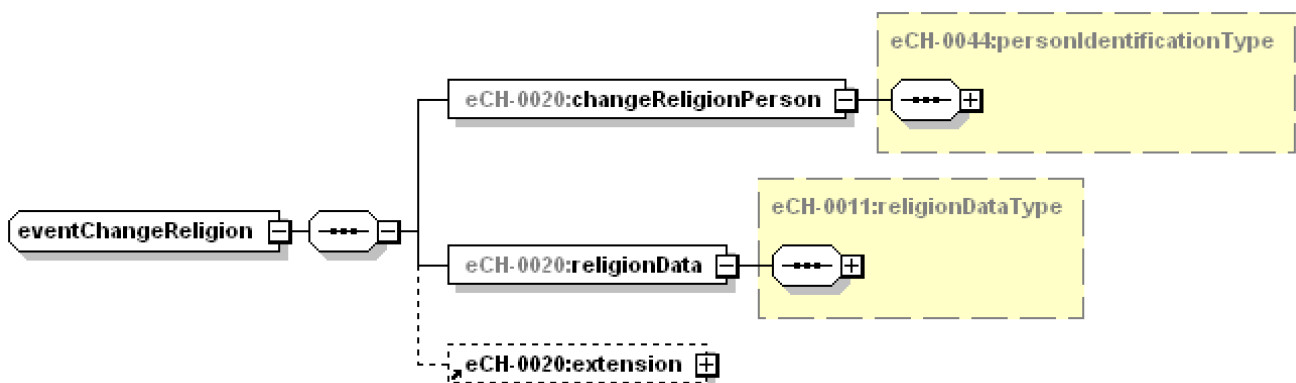


Figure 48: eventChangeReligion

3.4.29 Changement d'employeuse/employeur / modification de l'activité professionnelle

Préfixe	changeOccupation
Date de l'événement	Date valide à partir de pour les renseignements sur la profession et l'employeuse/employeur, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de pour les renseignements sur la profession et l'employeuse/employeur n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Date valide jusqu'à Changement d'employeuse/employeur/de profession avec les nouvelles données
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une nouvelle employeuse/d'un nouvel employeur ou/et de l'activité professionnelle, respectivement modification du type d'activité.

Des annonces relatives au changement d'employeuse/d'employeur et, le cas échéant, de profession ne sont nécessaires que pour la délivrance d'autorisation par la police des étrangers aux ressortissants étrangers. Tous les renseignements encore valides doivent toujours être fournis.

Ce devoir d'annonce ne s'applique pas pour les Suisses. Autrement dit, les données ne sont pas actuelles et ne doivent donc pas être transmises.

Cet événement sert également à l'annulation de renseignements de validité limitée concernant l'employeuse/l'employeur / la profession. Concernant l'annulation, seule la «date valide à partir de» (occupationValidFrom) doit être annoncée, sans les renseignements correspondants concernant l'employeuse/employeur / la profession.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeOccupationPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (impératif) – jobData, voir chapitre 3.2.14
- Extension (facultatif) – extension

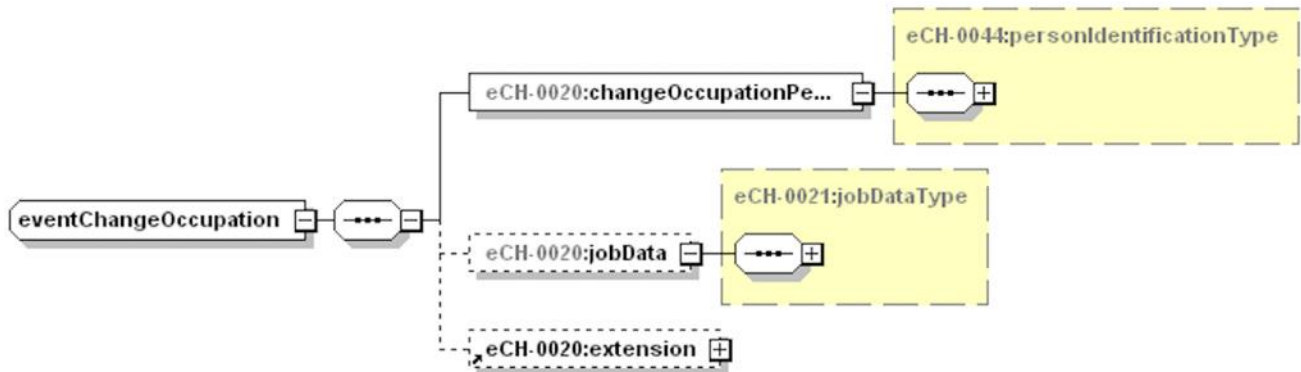


Figure 49: eventChangeOccupation

3.4.30 Mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe	guardianMeasure
Date de l'événement	Date valide à partir de la mesure, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Annulation de la mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte

Établissement d'historique

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Les règles cantonales doivent impérativement être respectées!

Dans le contexte de la nouvelle législation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte DPEA, des informations supplémentaires doivent, à compter du 1.1.2013, pouvoir être fournies dans le domaine des relations sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

- Il doit être possible de transmettre un nouveau type de relation «Mandataire pour cause d'incapacité».
- Plusieurs articles de loi doivent pouvoir être transmis pour une mesure relevant du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – guardianMeasurePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relations sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (impératif) – relationship, voir chapitre 3.2.17
- Extension (facultatif) – extension

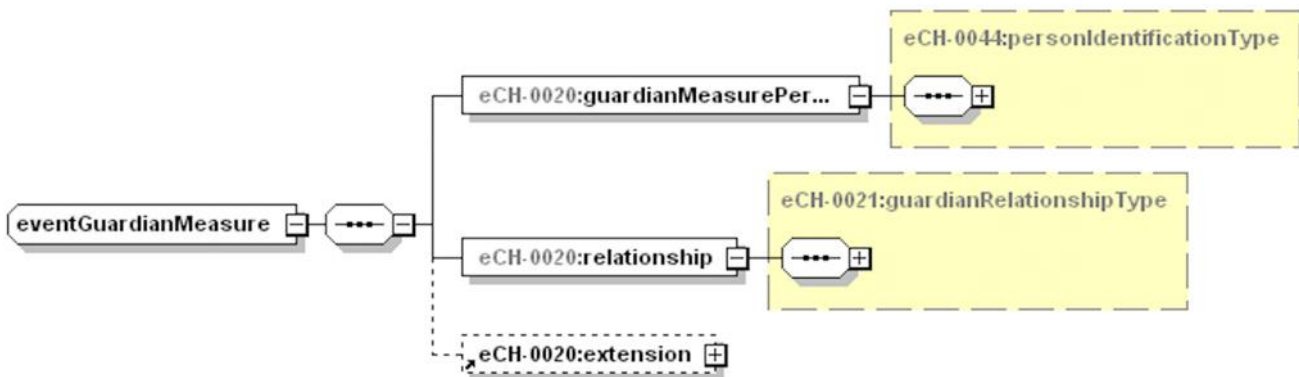


Figure 50: eventGuardianMeasure

3.4.31 Annulation de la mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe	undoGuardian
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte
Établissement d'historique	Établissement d'historique de la mesure, mais pas sur la relation

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Enregistrement de l'annulation de la mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte. (toutes les mesures en place sont annulées).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – undoGuardianPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Identificateur de la relation (impératif) - guardianRelationshipId, voir chapitre 3.2.17.
- Extension (facultatif) – extension

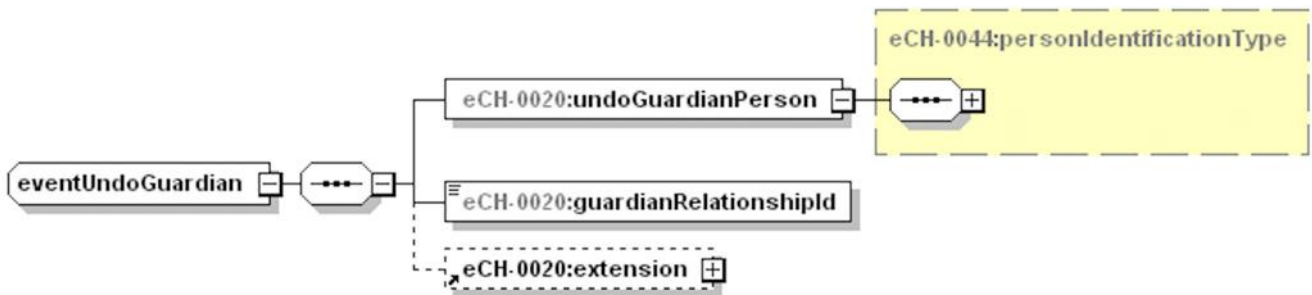


Figure 51: eventUndoGuardian

Changement de mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe changeGuardian
Date de l'événement Date valide à partir de la mesure, ≤ date du jour
Annulation/terminaison

Changement de mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte avec les nouvelles données

Annulation de la mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte

Établissement d'historique

Établissement d'historique de la mesure, mais pas sur la relation

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: INFOSTAR au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie du changement de mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Dans le contexte de la nouvelle législation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte DPEA, des informations supplémentaires doivent, à compter du 1.1.2013, pouvoir être fournies dans le domaine des relations sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

- Il doit être possible de transmettre un nouveau type de relation «Mandataire pour cause d'incapacité».
- Plusieurs articles de loi doivent pouvoir être transmis pour une mesure relevant du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeGuardianPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (impératif) – relationship, voir chapitre 3.2.17
- Extension (facultatif) – extension

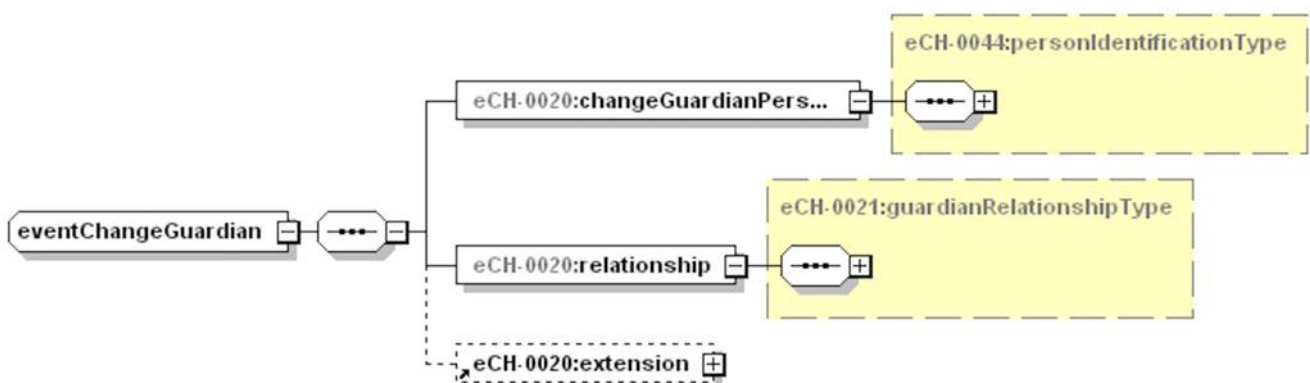


Figure 52: eventChangeGuardian

3.4.32 Changement de nationalité

Préfixe	changeNationality
Date de l'événement	Date valide à partir de la nationalité, ≤ date du jour. (si aucune date valide à partir de de la nationalité n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Changement de nationalité avec les nouvelles données valides
Établissement d'historique	Établissement d'historique de la nationalité residencePermitValidFrom residencePermitTill

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie du changement de nationalité.

Un changement de catégorie d'étrangers doit être annoncé avec l'événement correspondant séparé «Changement de catégorie d'étrangers».

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeNationalityPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
- Extension (facultatif) – extension

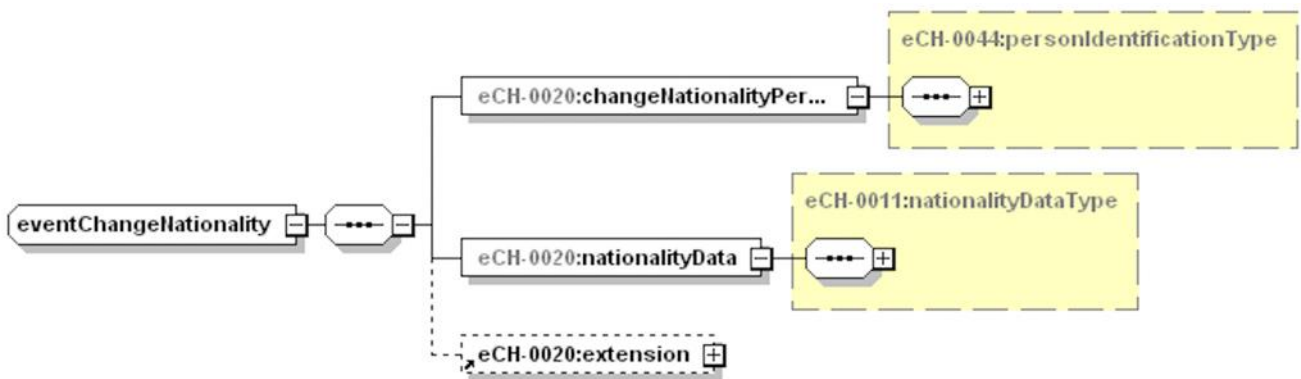


Figure 53: eventChangeNationality

3.4.33 Catégorie d'étrangers

Préfixe	changeResidencePermit
Date de l'événement	Catégorie d'étrangers valide à partir de, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date catégorie d'étrangers valide à partir de n'est fournie les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Changement de catégorie d'étrangers avec les nouvelles données valides.
Établissement d'historique	La catégorie d'étrangers doit être historisée. residencePermitValidFrom residencePermitTill

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- B: SYMIC au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie d'une catégorie d'étrangers attribuée pour la première fois ou modifiée ainsi que prolongation de la validité de cette catégorie sur la base de l'autorisation de la police des étrangers.

Il faut indiquer sous «date valide jusqu'à» jusqu'à quand la nouvelle catégorie d'étrangers est

valide.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeResidencePermitPerson, voir perso- nIdentification chapitre 3.2.1
- Catégorie d'étrangers (impératif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Extension (facultatif) – extension



Figure 54: eventChangeResidencePermit

3.4.34 Appliquer un blocage d'adresse

Préfixe	setAddressLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de du blocage n'est fournie, les renseignements à la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Annulation du blocage d'adresse avec les données adaptées
Établissement d'historique	Le blocage d'adresse doit être historisé.

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Enregistrement d'un blocage d'adresse

1 = Blocage d'adresse appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – addressLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage d'adresse (impératif) – addressLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage d'adresse valide à partir de (facultatif) – addressLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage d'adresse valide jusqu'à (facultatif) – addressLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension

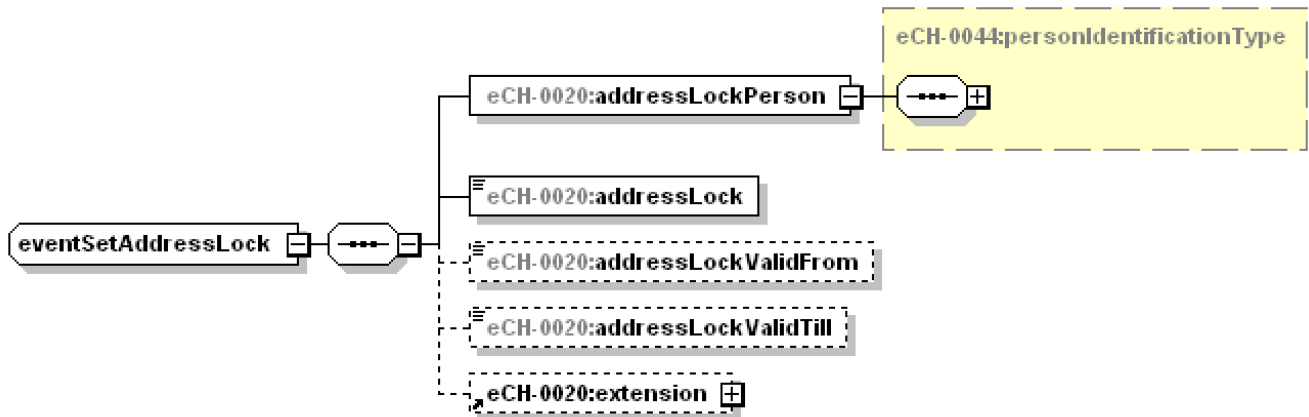


Figure 55: eventSetAddressLock

3.4.35 Annuler un blocage d'adresse

Préfixe	undoAddressLock
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	Enregistrement d'un blocage d'adresse avec les données adaptées
Établissement d'historique	Le blocage d'adresse doit être historisé.

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Annulation d'un blocage d'adresse

0 = Blocage d'adresse non appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – adressLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage d'adresse (impératif) – addressLock, eCH-0021:dataLockType
- Extension (facultatif) – extension

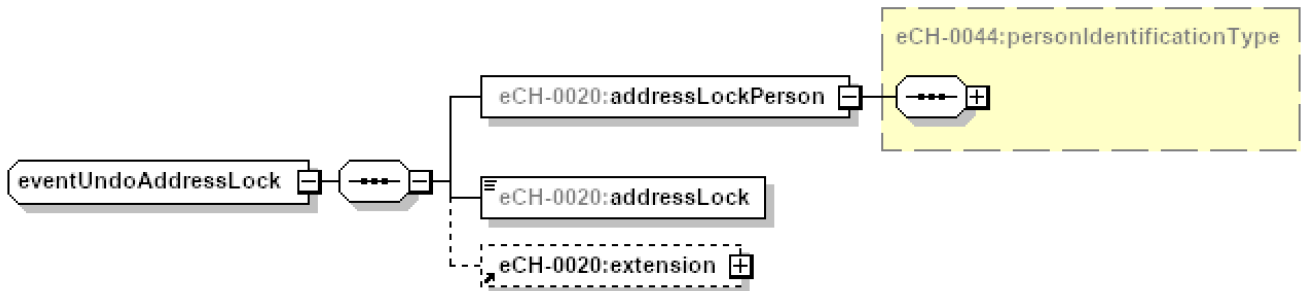


Figure 56: eventUndoAddressLock

3.4.36 Appliquer un blocage de données

Préfixe	setDataLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de du blocage n'est fournie, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Annulation du blocage des données avec les données adaptées
Établissement d'historique	Le blocage des données doit être historisé.

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Enregistrement d'un blocage des données

1 = Blocage des données appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – dataLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valide à partir de (facultatif) – dataLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage des données valide jusqu'à (facultatif) – dataLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension

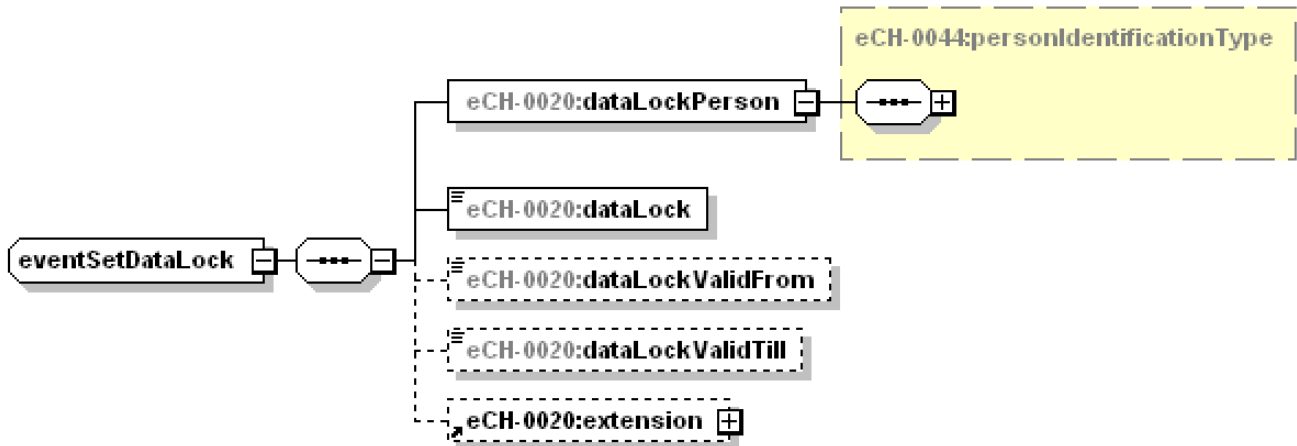


Figure 57: eventSetDataLock

3.4.37 Annuler un blocage des données

Préfixe	undoDataLock
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, peut aussi se situer dans le futur
Annulation/terminaison	Enregistrement blocage des données avec les données adaptées

Établissement d'historique

Le blocage des données doit être historisé.

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Annulation d'un blocage de données

0 = Blocage des données non appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – dataLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Extension (facultatif) – extension

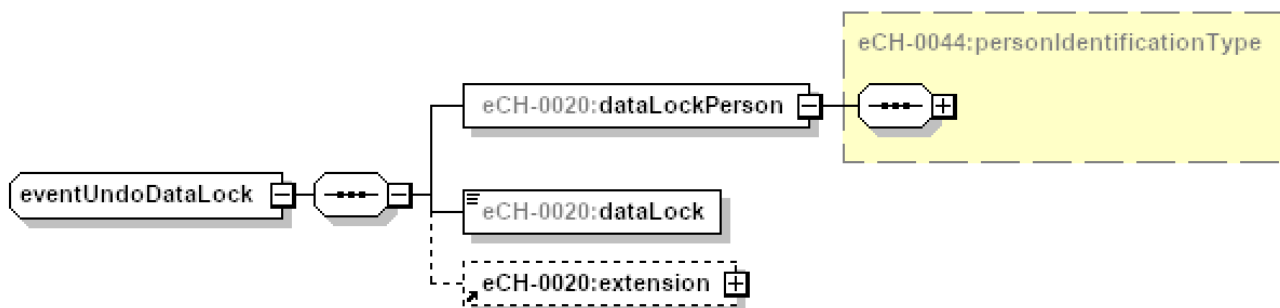


Figure 58: eventUndoDataLock

3.4.38 Appliquer un blocage de documents

Préfixe	setPaperLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage, ≤ date du jour (si aucune date valide à partir de du blocage n'est fournie, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	Annuler un blocage de documents

Établissement d'historique

Historisé

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Établir un blocage de documents

1 = Blocage de documents appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – paperLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Blocage de documents valide à partir de (facultatif) – paperLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage de documents valide jusqu'à (facultatif) – paperLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension



Figure 59: eventSetPaperLock

3.4.39 Annuler un blocage de documents

Préfixe	undoPaperLock
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Appliquer un blocage de documents
Établissement d'historique	Historisé

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Établir un blocage des documents

0 = Blocage de documents non appliqué

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – paperLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Extension (facultatif) – extension

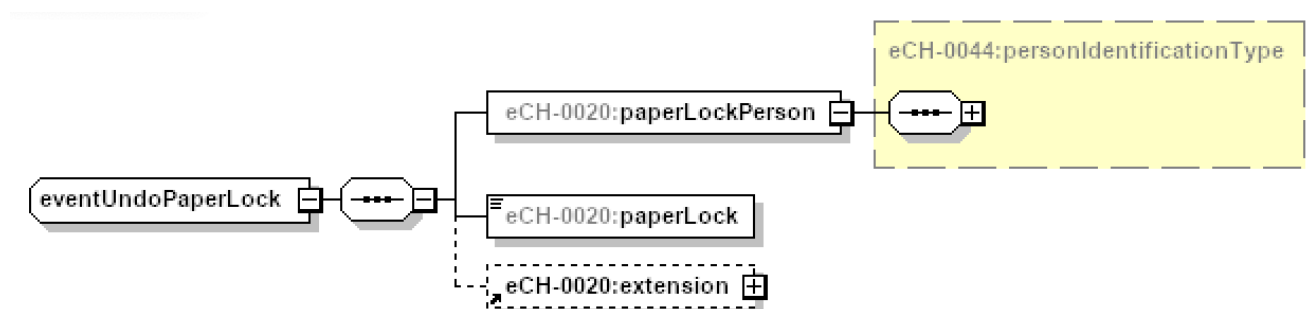


Figure 60: eventUndoPaperLock

3.4.40 Modification de l'autorité parentale

Préfixe	care
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Modification de l'autorité parentale avec les nouvelles données
Établissement d'historique	Établissement d'historique Autorité parentale et relation sur la base de la date de l'événement

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Saisie de l'autorité parentale

La fin de l'autorité parentale en raison de la majorité devrait toujours est transmise avec l'événement «Modification de l'autorité parentale».

Concernant cet événement, l'information «Autorité parentale» doit impérativement être livrée.

Remarque: Lorsque l'autorité parentale incombe à un tuteur, il faut utiliser non pas l'annonce «Modification de l'autorité parentale», mais l'annonce «Changement de mesure relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte».

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – carePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
- Extension (facultatif) – extension

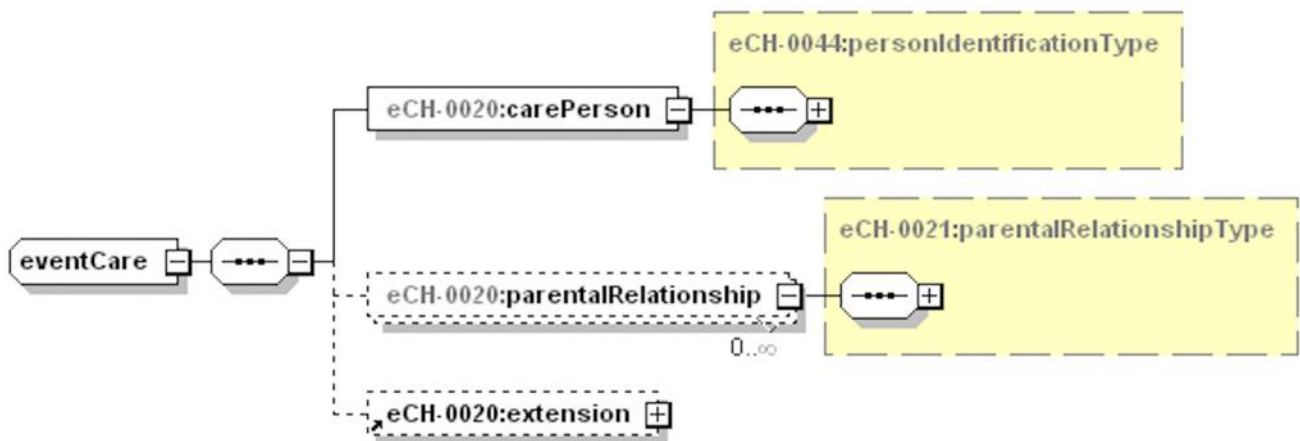


Figure 61: eventCare

3.4.41 Modification des renseignements concernant l'obligation de service militaire

Préfixe	changeArmedForces
Date de l'événement	Renseignements concernant l'obligation de service militaire valide à partir de (si aucun renseignement concernant l'obligation de service militaire valide à partir de n'est fourni les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour l'inscription, la modification que pour la suppression de l'obligation de service militaire.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeArmedForcesPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l’obligation de service militaire (facultatif) – armedForcesData, voir chapitre 3.2.19
- Extension (facultatif) – extension



Figure 62: eventChangeArmedForces

3.4.42 Modification des renseignements concernant l’obligation de service de protection civile

Préfixe	changeCivilDefense
Date de l’événement	Renseignements concernant l’obligation de service de protection civile valide à partir de (si aucun renseignement concernant l’obligation de service de protection civile valide à partir de n’est fourni les renseignements à partir de la date d’événement dans le Header s’appliquent).
Annulation/terminaison	-
Établissement d’historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l’administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l’administration publique

Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour l'inscription, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'obligation de service de protection civile.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeCivilDefensePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'obligation de service de protection civile (facultatif) – civilDefenceData, voir chapitre 3.2.20
- Extension (facultatif) – extension

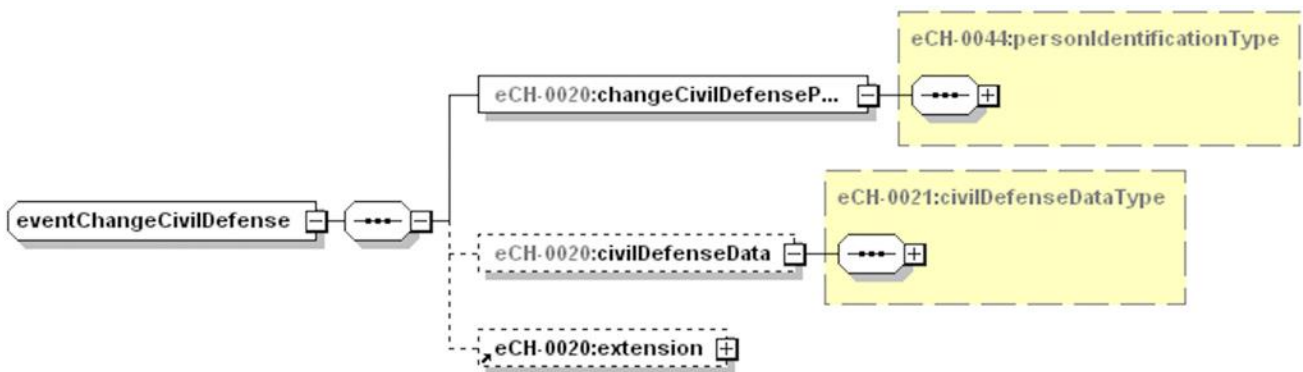


Figure 63: eventChangeCivilDefense

3.4.43 Modification des renseignements concernant l'obligation de service du feu

Préfixe	changeFireService
Date de l'événement	Renseignements concernant l'obligation de service du feu valide à partir de (si aucun renseignement concernant l'obligation de service du feu valide à partir de n'est fourni, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour l'inscription, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'obligation de service du feu.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeFireServicePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'obligation de service du feu (facultatif) – fireServiceData, voir chapitre 3.2.21
- Extension (facultatif) – extension

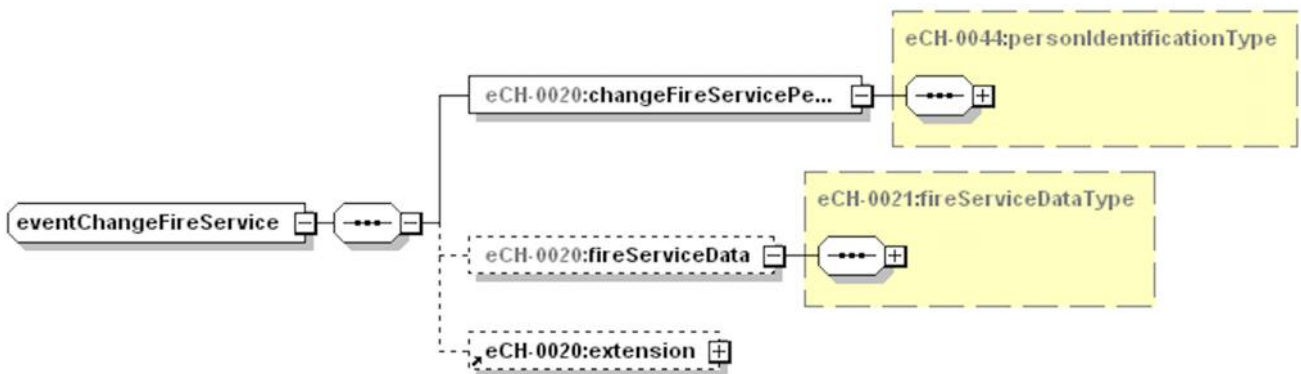


Figure 64: eventChangeFireService

3.4.44 Modification des renseignements concernant l'assurance maladie

Préfixe	changeHealthInsurance
Date de l'événement	Renseignements concernant l'assurance maladie valide à partir de (si aucun renseignement concernant l'assurance maladie valide à partir de n'est fourni, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent)
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour l'inscription, la modification que pour la suppression de renseignements concernant l'assurance maladie.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeHealthInsurancePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'assurance maladie (facultatif) – healthInsuranceData, voir chapitre 3.2.22
- Extension (facultatif) – extension



Figure 65: eventChangeHealthInsurance

3.4.45 Modification d'accords matrimoniaux et/ou successoraux

Préfixe	changeMatrimonialInheritanceArrangement
Date de l'événement	Date valide à partir de (si aucune date valide à partir de n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	-
Établissement d'historique	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Cette annonce est utilisée tant pour l'inscription, la modification que pour la suppression de renseignements concernant les accords matrimoniaux et / ou successoraux.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – changeMatrimonialInheritanceArrangementPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Accords matrimoniaux et / ou successoraux (facultatif) – matrimonialInheritanceData, voir chapitre 3.2.23
- Extension (facultatif) – extension



Figure 66: eventchangeMatrimonialInheritanceArrangement

4 Annonce de corrections

Les annonces suivantes sont utilisées pour les corrections techniques, ne reposant sur aucun événement technique explicite ou lorsque l'événement sur lequel elles reposent ne doit pas être traité ni transmis comme le même événement pour des raisons de protection des données (p. ex. une adoption doit être traitée et transférée en tant que correction dans le registre des habitants).

Pour chaque motif d'annonce, les données sont toujours livrées dans leur intégralité, conformément au schéma, même lorsqu'elles n'ont pas été modifiées. Le système destinataire a alors la possibilité d'identifier les informations supprimées.

Sauf mention contraire, la date de l'événement à indiquer en cas d'annonces de correction correspond à la date du jour (exception faite de la synchronisation des données, voir chapitre 4.1.19).

Par principe, la nouvelle valeur annoncée est valide pour une durée indéterminée à compter du début de la validité définie, pour autant qu'aucune date valide jusqu'à n'ait été fournie.

Dans la mesure où aucun événement spécifique n'est annoncé avant la correction, les données sont valides à compter du premier chargement du registre (baseDelivery).

4.1.1 Correction de la relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte

Préfixe	correctGuardianRelationship
Date de l'événement	Date valide à partir de de la mesure, \leq date du jour (si aucune date valide à partir de de la mesure n'est fournie, les renseignements à partir de la date de l'événement dans le Header s'appliquent)

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction ou suppression de la relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Toutes les relations encore en vigueur doivent en principe être toujours fournies. Les relations qui ne sont plus livrées sont considérées comme supprimées.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctRelationshipPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation sur le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte (facultatif, récurrent) – guardianRelationship, voir chapitre 3.2.17
- Extension (facultatif) – extension

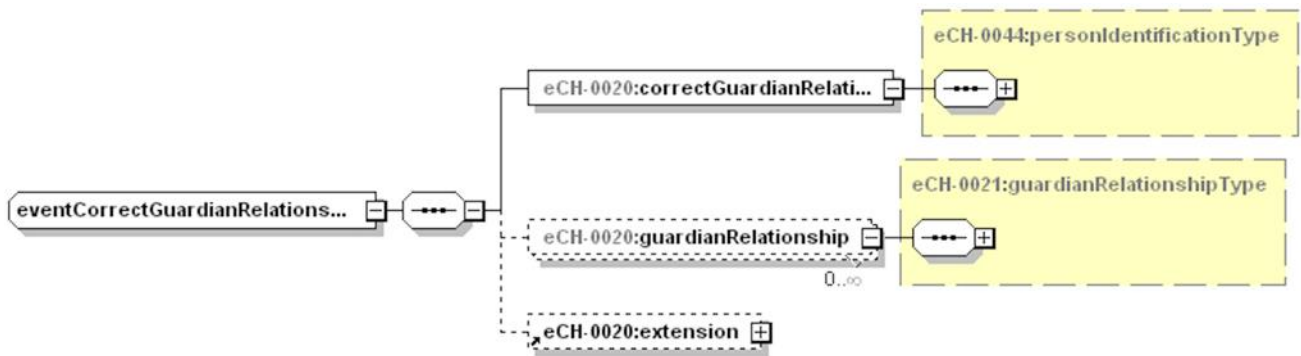


Figure 67: eventCorrectGuardianRelationship

4.1.2 Correction de la relation parentale

Préfixe	correctParentalRelationship
Date de l'événement	Date de l'événement dans le Header, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	Modification des données sur la relation avec les nouvelles données

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction ou suppression des relations parentales existantes.

Toutes les relations encore en vigueur doivent en principe être toujours fournies. Les relations qui ne sont plus livrées sont considérées comme supprimées.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctRelationshipPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Relation parentale (facultatif, récurrent) – parentalRelationship, voir chapitre 3.2.16
- Extension (facultatif) – extension

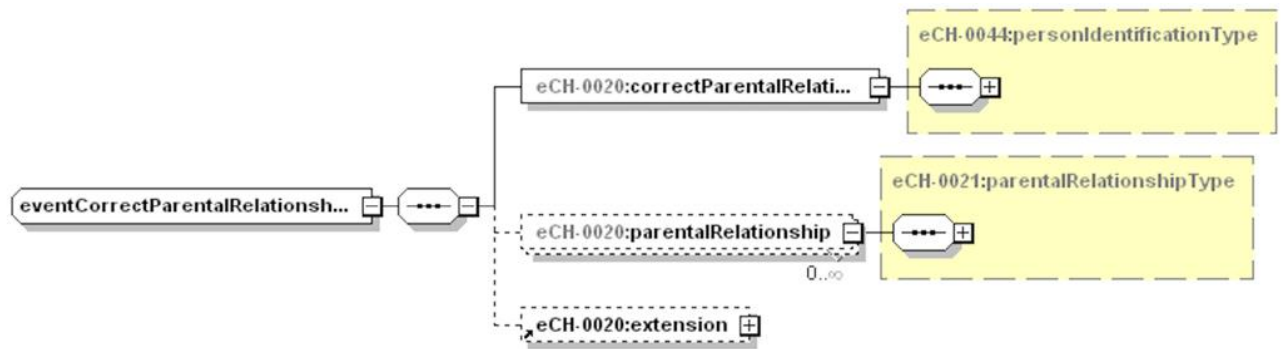


Figure 68: eventCorrectParentalRelationship

4.1.3 Correction de la relation d’annonce

Préfixe	correctReporting
Date de l’événement	Date valide à partir de l’adresse résidentielle
Annulation/terminaison	Par une nouvelle correction

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l’administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l’administration publique

Description de l’événement:

Correction de la relation d’annonce.

Les données corrigées sont valides à partir de la date valide à partir de annoncée de l’adresse résidentielle.

[IMPÉRATIF] Concernant les annonces d’événement, la date de l’événement (arrivalDate, movingDate, departureDate) doit être fournie dans la date valide à partir de l’adresse résidentielle.

Si l’adresse résidentielle à partir de la date d’arrivée doit être corrigée, la date Adresse valide à partir de fournie doit être la même que celle fournie dans la date d’arrivée.

Si l’adresse résidentielle à partir de la date de déménagement doit être corrigée, la date Adresse valide à partir de fournie doit être la même que celle fournie dans la date de déménagement.

Si l’adresse résidentielle doit être corrigée à partir d’une autre date (p. ex. remembrement), la date Adresse valide à partir de doit être fournie avec la date effective à laquelle l’adresse doit être corrigée.

[RECOMMANDATION] La relation d'enregistrement (hasMainResidence/hasSecondaryResidence/hasOtherResidence) est adoptée à la date d'arrivée.

- Les détails d'emménagement (date d'emménagement et lieu d'origine) sont adoptés à la date d'emménagement.
- Les détails de départ (date de départ et lieu de départ) sont adoptés pour la date de départ (si aucune date de départ n'est disponible, les détails de départ sont adoptés pour la date de l'événement).
- Les informations d'une personne ayant un établissement dans la commune concernant un séjour dans une autre commune à résidence principale/résidence secondaire sont toujours prises en compte à la date de l'événement.
- L'information d'une personne résidant dans la commune concernant l'établissement dans une autre commune aRésidence Secondaire/Résidence Principale est généralement adoptée à la date d'arrivée.

[IMPÉRATIF] Les modifications des informations sur l'EGID/EWID ou l'adresse sans déplacement réel doivent être signalées avec cette notification.

[IMPÉRATIF] Les modifications des informations sur le type de ménage (sans déménagement) doivent être soumises avec cette notification.

Données de l'événement

Les informations personnelles suivantes doivent être transmises :

- Données personnelles (obligatoires) – correctReportingPerson, voir identification personnelle chapitre 3.2.1
- Taux d'inscription (obligatoire) – résidenceDonnées, voir chapitre 3.2.18
- Rallonge (facultatif) – Rallonge

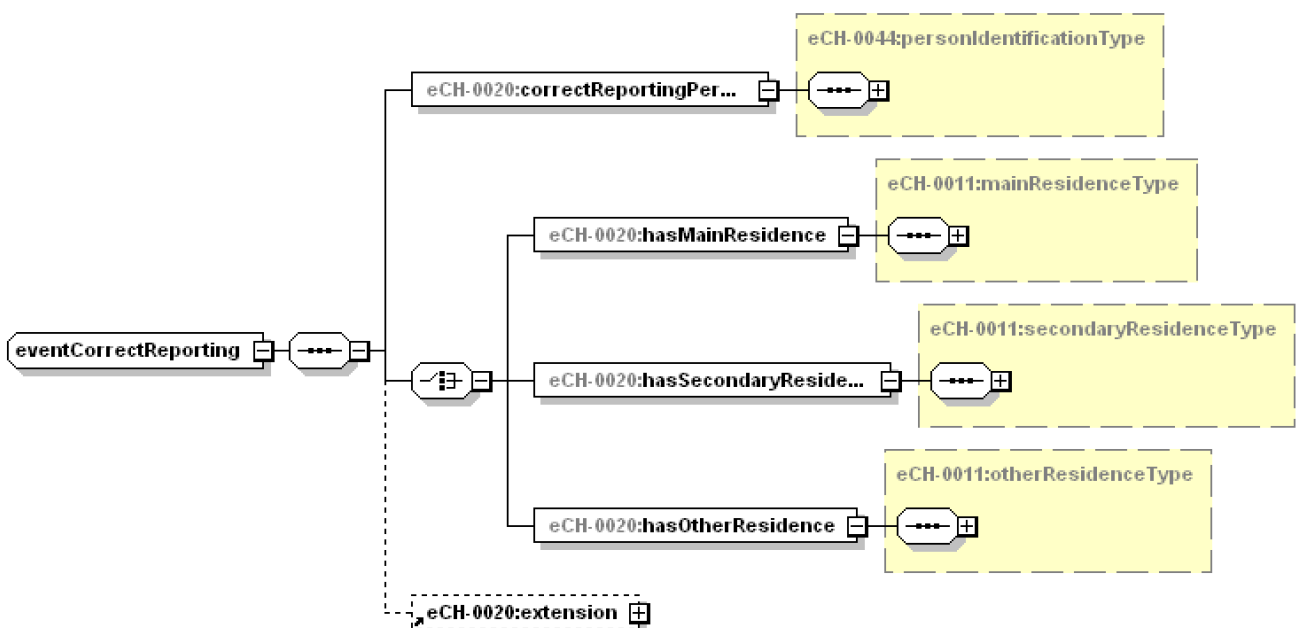


Figure 69: eventCorrectReporting

4.1.4 Correction des renseignements concernant l'employeuse/employeur et l'activité professionnelle

Préfixe	correctOccupation
Date de l'événement	Date valide à partir de des renseignements concernant l'employeuse/employeur, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de des renseignements concernant l'employeuse/employeur n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent). Le nom de la profession et le code d'acquisition sont inscrits à la date d'événement.

Annulation/terminaison

Par une nouvelle correction

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des renseignements concernant l'employeuse/l'employeur et / ou l'activité professionnelle

Tous les renseignements concernant l'employeuse/l'employeur / l'activité professionnelle doivent être annoncés, même ceux qui n'ont pas changé. Les renseignements qui ne sont plus annoncés sont considérés comme supprimés.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctOccupationPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant l'activité professionnelle (facultatif) – jobData, voir chapitre 3.2.14
- Extension (facultatif) – extension

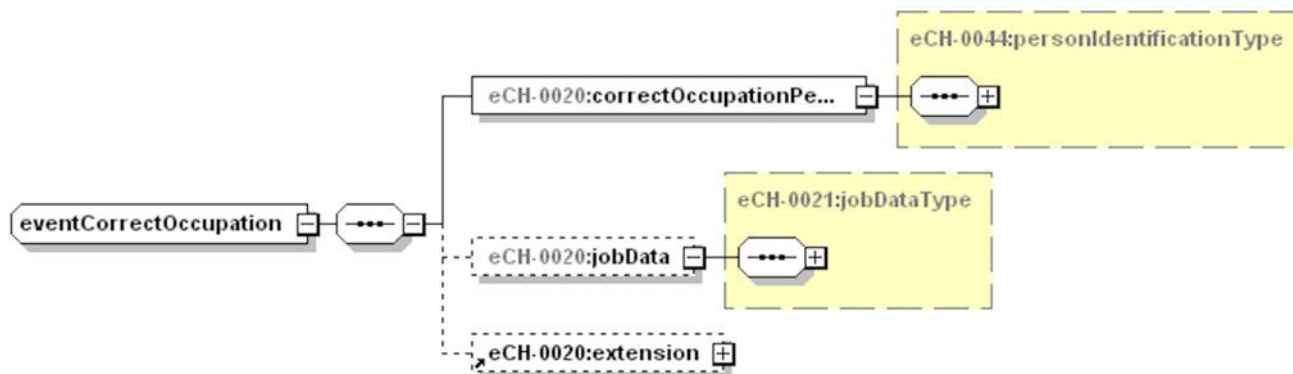


Figure 70: eventCorrectOccupation

4.1.5 Correction des identificateurs

Préfixe	correctIdentification
Date de l'événement	-
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des identificateurs.

Les caractères d'identification sont transmis à deux reprises, une fois avec les valeurs d'origine (qui identifient la personne) et une fois avec les nouvelles valeurs.

Les données de tous les éléments annoncés sont valides à partir de la première intégration des données pour la personne concernée (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctIdentificationPerson
 - Identificateurs de personne ancien (impératif) – personIdentificationAfter, voir personIdOnly chapitre 3.2.1
 - Identificateurs de personne nouveau (impératif) – personIdentificationAfter, voir personIdOnly chapitre 3.2.1
- Extension (facultatif) – extension

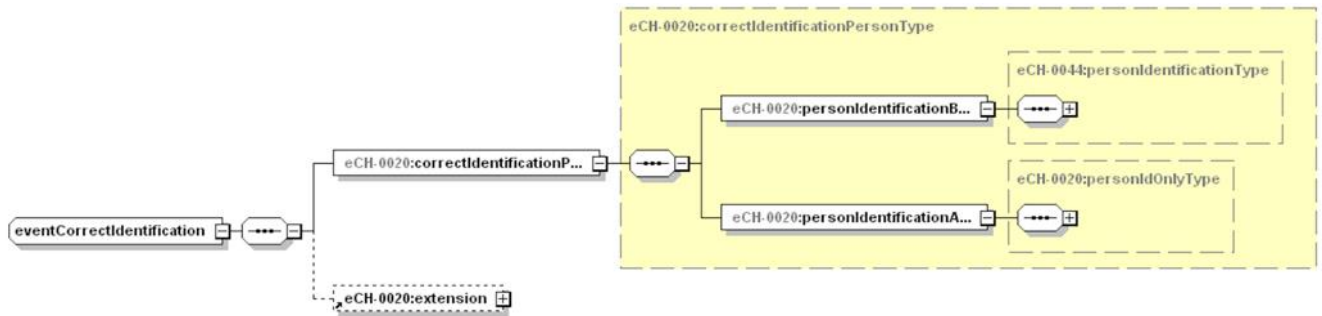


Figure 71: eventCorrectIdentification

4.1.6 Correction des informations concernant le nom

Préfixe	correctName
Date de l'événement	Date valide à partir de des noms (si aucune date valide à partir de des noms n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des renseignements concernant le nom.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctNamePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le nom (impératif) – nameInfo, voir chapitre 3.2.2
- Extension (facultatif) – extension

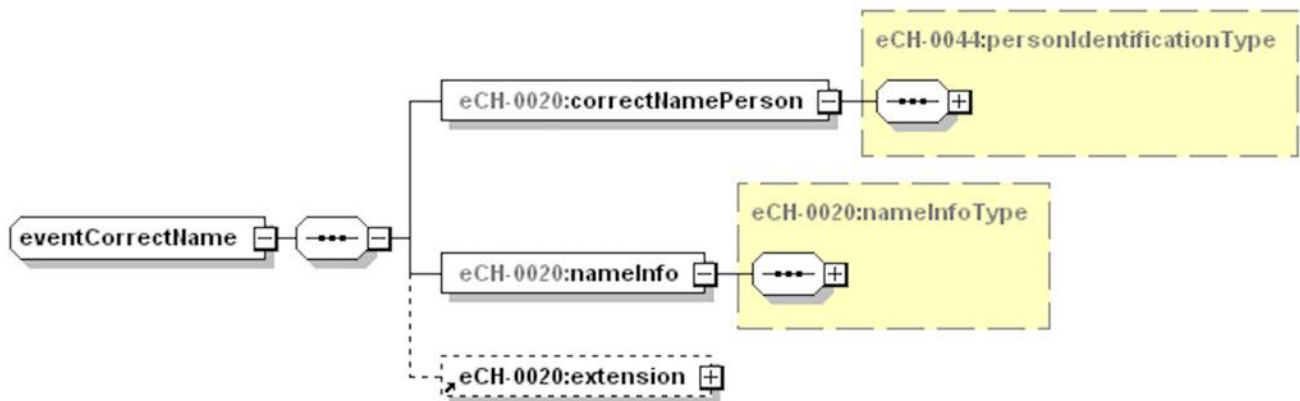


Figure 72: eventCorrectName

4.1.7 Correction de la nationalité

Préfixe	correctNationality
Date de l'événement	Date de nationalité valide à partir de (si aucune date nationalité valide à partir de n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de la nationalité.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctNationalityPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la nationalité (impératif) – nationalityData, voir chapitre 3.2.7
- Extension (facultatif) – extension

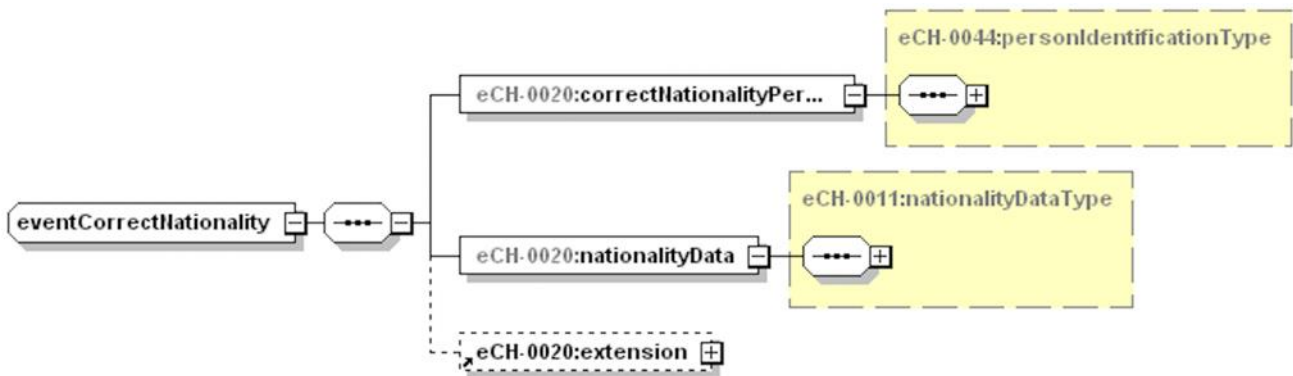


Figure 73: eventCorrectNationality

4.1.8 Correction de l'adresse d'acheminement

Préfixe correctContact

Date de l'événement Date Contact valide à partir de des données, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date Contact valide à partir de n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

Par une nouvelle correction

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de l'adresse d'acheminement.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – `correctContactPerson`, voir `personIdentification` chapitre 3.2.1
- Informations relatives à l'acheminement (facultatif) – `contactData`, voir chapitre 3.2.9.
- Extension (facultatif) – `extension`

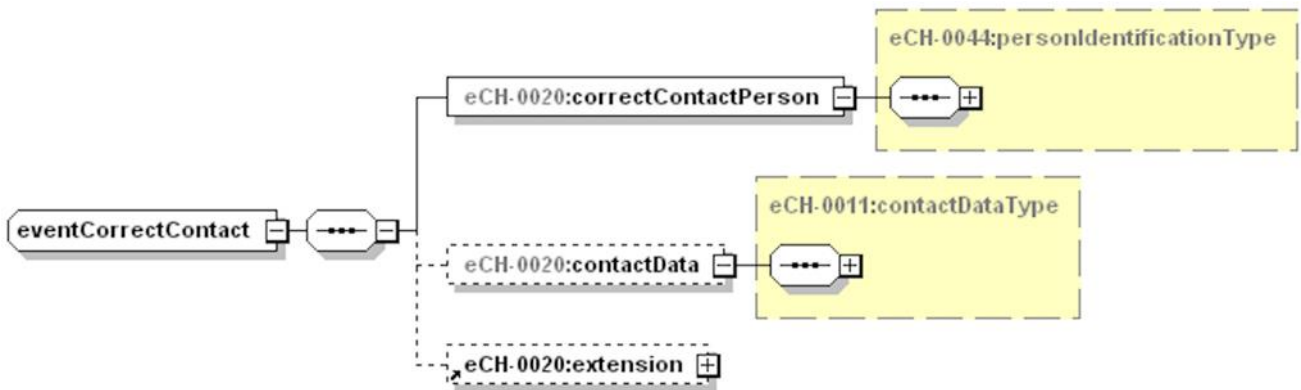


Figure 74: eventCorrectContact

4.1.9 Correction de la religion

Préfixe	correctReligion
Date de l'événement	Date valide à partir de de la religion, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date valide à partir de de la religion n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de la religion.

Certains cantons n'autorisent pas l'échange de cette information.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctReligionPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la religion (impératif) – religionData, voir chapitre 3.2.4
- Extension (facultatif) – extension

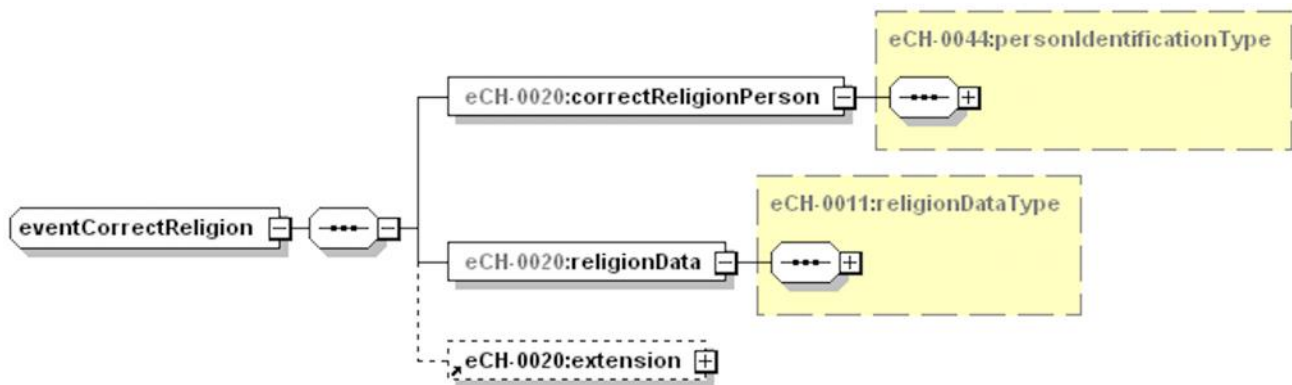


Figure 75: eventCorrectReligion

4.1.10 Correction des informations concernant le lieu d'origine

Préfixe	correctPlaceOfOrigin
Date de l'événement	Date d'acquisition, ≤ date du jour (si la date d'acquisition lieu d'origine n'est pas fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

- A: Infostar au registre des habitants
- C: Registres des habitants aux services de l'administration publique
- D: Échange avec les plateformes de données
- E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des lieux d'origine.

Tous les lieux d'origine encore valides doivent être fournis et pas seulement ceux qui font l'objet de corrections.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctOriginPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant le lieu d'origine (facultatif, récurrent) – placeOfOriginInfo, voir chapitre 3.2.11
- Extension (facultatif) – extension



Figure 76: eventCorrectPlaceOfOrigin

4.1.11 Correction de la catégorie d'étrangers

Préfixe	correctResidencePermit
Date de l'événement	Catégorie d'étrangers valide à partir de, peut aussi se situer dans le futur (si aucune date Catégorie d'étrangers valide à partir de n'est fournie, les renseignements à partir de la date d'événement dans le Header s'appliquent).
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de la catégorie d'étrangers.

Exemple:

Annonce 1: Catégorie d'étrangers valide à partir du 1.2.2010, catégorie de type «L» valide jusqu'au 1.6.2010

Annonce 2: Catégorie d'étrangers valide à partir du 1.4.2010, catégorie de type «A» valide jusqu'au 1.10.2010

Correction: Catégorie d'étrangers valide à partir du 1.3.2010, catégorie de type «B» valide jusqu'au 1.5.2011

Jusqu'à la correction, la catégorie était valide de 1.2.2010 à 31.3.2010, car elle a été supplantée par la catégorie type «A» le 1.4.

Après la correction, la catégorie type «L» est valide du 1.2.2010 au 28.2.2010, car seule la catégorie de type «B» est encore valide à compter de la correction.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctResidencePermitPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant la catégorie d'étrangers (facultatif) – residencePermitData, voir chapitre 3.2.12
- Extension (facultatif) – extension

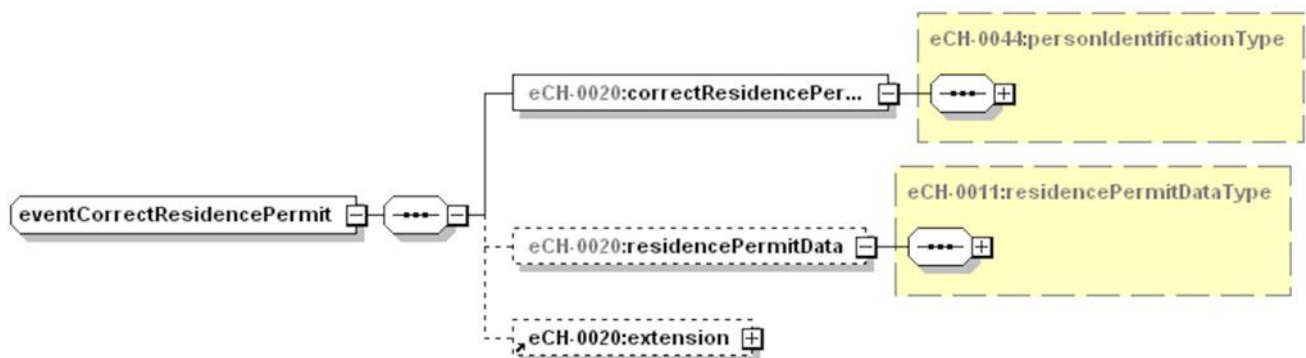


Figure 77: eventCorrectResidencePermit

4.1.12 Correction des informations concernant l'état civil

Préfixe	correctMaritalInfo
Date de l'événement	Date d'état civil, ≤ date du jour (si aucune date valide n'est fournie, les renseignements sont valides à partir de la date d'événement dans le Header).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des informations concernant l'état civil.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctMaritalDataPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant l'état civil (impératif) – maritalInfo, voir chapitre 3.2.5
- Relation d'état civil (facultatif) – maritalRelationship, voir chapitre 3.2.15.
- Extension (facultatif) – extension

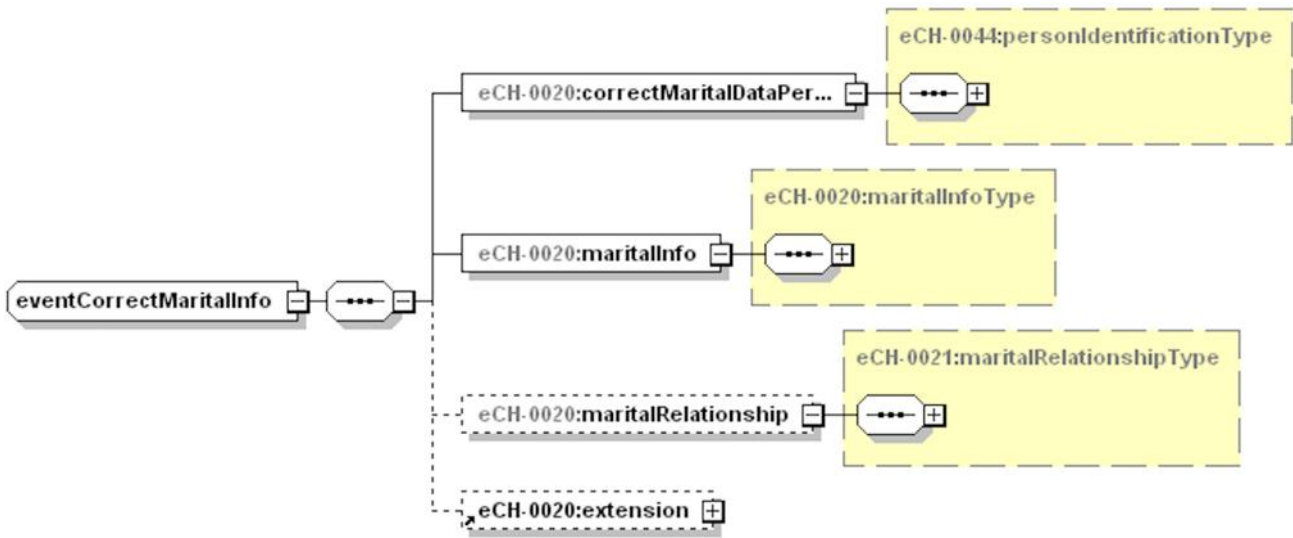


Figure 78: eventCorrectMaritalInfo

4.1.13 Correction des informations concernant la naissance

Préfixe	correctBirthInfo
Date de l'événement	-
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des informations concernant la naissance.

Les données sont valides dès l'inscription de la personne dans le registre (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctBirthInfoPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Informations concernant la naissance (impératif) – birthInfo, voir chapitre 3.2.3
- Extension (facultatif) – extension

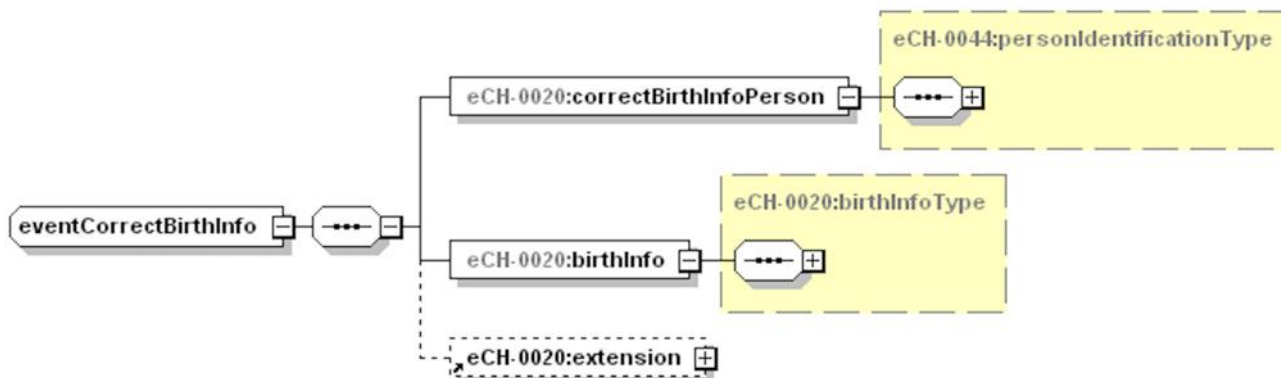


Figure 79: eventCorrectBirthInfo

4.1.14 Correction des renseignements concernant le décès

Préfixe	correctDeathData
Date de l'événement	Date de décès valide à partir de, ≤ date du jour
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des renseignements concernant le décès.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctDeathDataPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements concernant le décès (impératif) – deathInfo, voir chapitre 3.2.8

- Extension (facultatif) – extension

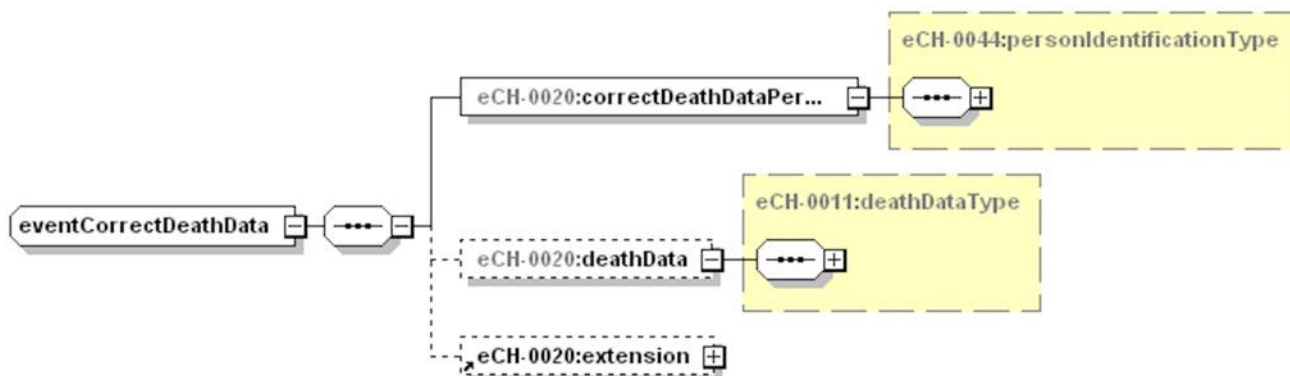


Figure 80: eventCorrectDeathInfo

4.1.15 Correction des renseignements complémentaires concernant la personne

Préfixe	correctPersonAdditionalData
Date de l'événement	-
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction des renseignements complémentaires concernant la personne des caractères, pour lesquels il n'y a pas d'annonces de correction explicites.

Les données sont valides dès l'inscription de la personne dans le registre (baseDelivery, naissance, arrivée).

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctLanguageOfCorrespondancePerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Renseignements complémentaires concernant la personne (facultatif) – personAdditionalData, voir chapitre 3.2.10
- Extension (facultatif) – extension



Figure 81: eventCorrectPersonAdditionalData

4.1.16 Correction de blocage d'adresse

Préfixe	correctAddressLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage (si aucune date valide à partir de n'est fournie, les renseignements sont valides à partir de la date d'événement dans le Header).
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de blocage d'adresse.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctAddressLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des données (impératif) – addressLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valide à partir de (facultatif) – addressLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage des données valide jusqu'à (facultatif) – addressLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension

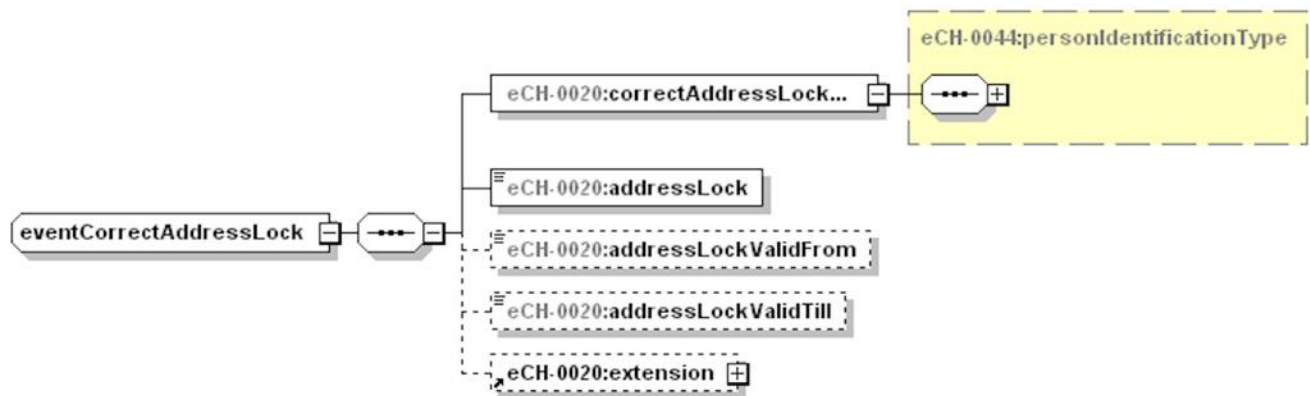


Figure 82: eventCorrectAddressLock

4.1.17 Correction de blocage des données

Préfixe	correctDataLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage (si aucune date valide à partir de n'est fournie, les renseignements sont valides à partir de la date d'événement dans le Header).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de blocage des données.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctDataLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des données (impératif) – dataLock, eCH-0021:dataLockType
- Blocage des données valide à partir de (facultatif) – dataLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage des données valide jusqu'à (facultatif) – dataLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension



Figure 83: eventCorrectDataLock

4.1.18 Correction de blocage des documents

Préfixe	correctPaperLock
Date de l'événement	Date valide à partir de du blocage (si aucune date valide à partir de n'est fournie, les renseignements sont valides à partir de la date d'événement dans le Header).

Annulation/terminaison

-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

C: Registres des habitants aux services de l'administration publique

D: Échange avec les plateformes de données

E: Plateformes de données aux services de l'administration publique

Description de l'événement:

Correction de blocage des documents.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

- Renseignements personnels (impératif) – correctPaperLockPerson, voir personIdentification chapitre 3.2.1
- Blocage des documents (impératif) – paperLock, eCH-0021:paperLockType
- Blocage de documents valide à partir de (facultatif) – paperLockValidFrom, [eCH-0011:generalDateType]
- Blocage de documents valide jusqu'à (facultatif) – paperLockValidTill, [eCH-0011:generalDateType]
- Extension (facultatif) – extension



Figure 84: eventCorrectPaperLock

4.1.19 Synchronisation de données d'une personne

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

D: Échange avec les plateformes de données

Description de l'événement:

La/le destinataire a besoin de synchroniser l'historique concernant une personne dans son registre avec les données d'un registre source

À définir par les registres impliqués.

La synchronisation de données doit être utilisée uniquement entre organismes officiels habilités.

Mécanisme:

La/le destinataire envoie au registre source plusieurs demandes de données assorties de dates de référence différentes (pour chaque statut de données qu'il souhaite voir synchroniser) pour une personne donnée.

En réponse, le système interrogé renvoie à la/au destinataire l'événement «Annonce Base de données générale» pour la personne interrogée pour chaque date de référence souhaitée (date de l'événement et BasedeliveryValidFrom).

La/le destinataire traite les réponses du système source dans l'ordre ascendant du BasedeliveryValidFrom.

Le type de traitement est laissé à l'appréciation de la/du destinataire. Les éventuelles corrections en découlant peuvent présenter une date de l'événement qui ne correspond pas à la date du jour.

4.1.20 Accusé de réception technique

Préfixe	receipt
Date de l'événement	-
Annulation/terminaison	-

Pertinent pour les scénarios de communication suivants, voir aussi chapitre 1.3

A: Accusé de réception annonces d'Infostar

B: Accusé de réception annonces de SYMIC

Description de l'événement:

Accusé de réception positif respectivement négatif des annonces d'événement au niveau technique.

[IMPÉRATIF] Les annonces d'accusé de réception ne doivent être utilisées que lorsque les partenaires d'interface ont donné leur feu vert à une utilisation.

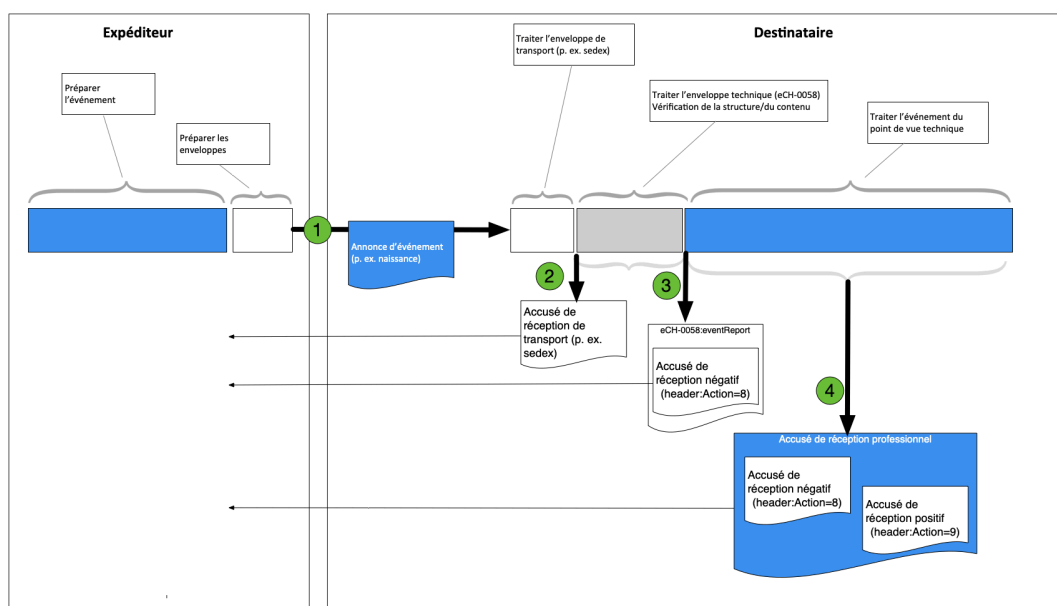


Figure 85: Accusé de réception technique

- (1) Envoi de l'annonce d'événement technique
- (2) Si l'envoi est effectué via sedex, un accusé de réception de transport est établi lors de la réception physique de l'annonce.
- (3) Si une erreur survient lors du traitement de l'enveloppe technique, un accusé de réception négatif est envoyé au moyen de l'eventReport selon eCH-0058.
- (4) Si le traitement technique doit faire l'objet d'un accusé de réception positif, respectivement négatif, l'accusé de réception technique est envoyé.

Données de l'événement

Les informations à transmettre concernant la personne sont les suivantes:

soit

- accusé de réception positif (impératif) – positiveReport, voir chapitre 3.2.25
- soit
 - accusé de réception négatif (impératif) – negativeReport, voir chapitre 3.2.26
 - Extension (facultatif) – extension, voir chapitre

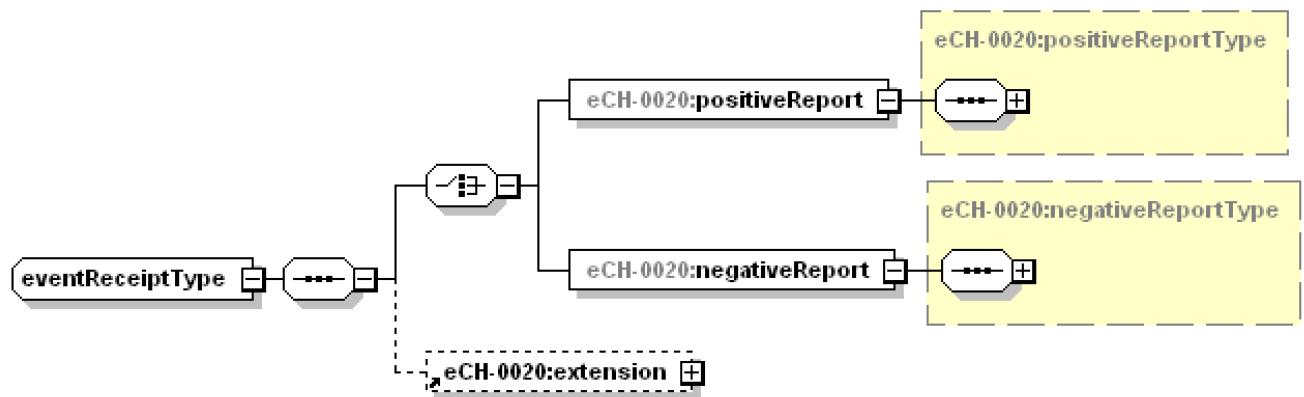


Figure 86: eventReceipt

5 Sécurité

Certaines données concernant les personnes figurent, selon la loi sur la protection des données, parmi les données particulièrement sensibles (p. ex. la religion). L'enregistrement et le transfert des motifs d'annonces et des données correspondantes ne sont autorisés que sur la base et dans le cadre des principes légaux en vigueur et doivent se conformer aux dispositions légales en matière de protection des données. Les mesures nécessaires doivent être prises afin que les données puissent être transférées sans erreur et avant, pendant et après le transfert, ne puissent être consultées et modifiées que par des personnes qui y sont habilitées.

6 Exclusion de responsabilité – droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par une utilisatrice ou un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisatrice ou utilisateur est tenu(e) d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisatrice ou l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Quiconque élabore des normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Elle ou il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention du détenteur/de la détentrice des droits d'auteur **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2 mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2 mai 2001.
[eCH-0006]	eCH-0006 – Norme concernant les données Catégories d'étrangers V2.0
[eCH-0007]	eCH-0007 – Norme concernant les données Communes v5.0
[eCH-0008]	eCH-0008 – Norme concernant les données États et territoires
[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités, V8.0.0
[eCH-0011]	eCH-0011 – Norme concernant les données Données concernant les personnes V9.0.0
[eCH-0021]	eCH-0021 – Norme concernant les données Données complémentaires relatives aux personnes V8.0.0
[eCH-0044]	eCH-0044 – Norme concernant les données Échange d'identifications de personne V4.1
[eCH-0058]	eCH0058 – La norme d'interface Cadre d'annonce décrit les processus détaillés pour la transmission et la consommation des annonces d'événement. V5.0
[eCH-0135]	eCH-0135 – Norme concernant les données Lieu d'origine V1.0

Annexe B – Collaboration & vérification

Walter Allemann	Association suisse des services des habitants (ASSH)
Andreas Bechtiger	Abraxas Informatik
Angelina Düring	Ville de Saint-Gall
Luca Feller	Axians IT&T AG
Theres Fuchs	Commune de Gelterkinden
Viktor Geiger	Canton AG
Thomas Koller	Innosolv
Benjamin Meile	Innosolv
Regula Meier	Bedag Informatik
Enrico Moresi	Lustat Luzern
Renato Stebler	Bedag Informatik
Martin Stingelin	Stingelin Informatik
Daniela Sulzer	Hürlimann Informatik

Annexe C – Abréviations et glossaire

Terme	Définition
Motif d'annonce	Un motif d'annonce est un événement qui rend nécessaires des mutations des données dans le registre des habitants selon la norme eCH-0005 «Système d'annonce» et qui conduit à une annonce aux systèmes tiers. Les mutations qui n'entraînent pas d'annonce aux systèmes périphériques ne sont pas décrites dans ce document.
Événement	L'apparition d'un fait spécifique, par exemple une naissance, ou l'apparition d'un moment déterminé, comme la majorité par exemple.
Annonce d'événement	Annonce de toutes les informations pertinentes concernant un motif d'annonce donné à un ou plusieurs organismes externes.

Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Modification de la version 3.0 à la version 4.0.0

Chapitre	Page	Adaptation	N° RFC
2.1 3.2.5 3.2.12	12 20 23	Compléments selon les addenda publiés pour la version 3.0	-
4.1.11	113	Adaptation du texte concernant la correction de la catégorie d'étrangers	2017-38
4.1.9	112	Compléter le scénario de communication Infostar au RdH concernant CorrectPlaceofOrigin	2016-63
0	35	L'utilisation du numéro de commune doit être précisée concernant la Data Request.	2016-14
		Désignations des événements adaptées	2017-108
3.2 3.4 4	18 40 101	le caractère Restriction droit de voter et d'élire niveau Confédération a été supprimé, au même titre que l'annonce correction Droits politiques. L'élément correspondant a été supprimé dans les annonces concernées.	2016-64

Chapitre	Page	Adaptation	N° RFC
3.4.1 Fehler! Verweis- quelle konnte nicht gefunden werden. 0	40 Fehler! Text mark e nicht defini ert. 48	Les données de validité suivantes ont été supprimées adoption/adoptionValidFrom childRelationship/childRelationshipValidFrom correctReporting/reportingValidFrom correctIdentification/identificationValidFrom undoSwiss/undoSwissValidFrom changeGuardian/changeGuardianValidFrom undoGuardian/undoGuardianValidFrom undoMissing/undoMissingValidFrom changeResidenceType/residenceTypeValidFrom	2018-35
3.4.18	64		
3.4.27	76		
3.4.31	83		
0	84		
3.2.5	20	Élément mal orthographié. Le problème a été résolu sans correction en supprimant la redondance avec eCH-0021.	2018-40
3.4.33	87	Dans le schéma XML, eventEntryResidencePermit a été renommé en eventChangeResidencePermit, pour correspondre à la désignation de l'élément dans le Delivery..	2018-52
3.3.6	39	Correction d'une erreur typographique deletedInRegisterPerson au lieu de deletedInRegisterPerson.	2019-4 2019-64
3.3.2	35	Dans le schéma XML, la double cardinalité 1-n (pour message et pour person) a été corrigée pour delivery. La cardinalité a été adaptée à 1 sur le message.	2016-13
0	44	Dans l'événement Naturalisation des étrangers, la date valide à partir de a été ajoutée.	2018-36
3.4.8	50	Renseignements concernant la catégorie d'étrangers adaptation du texte	2018-39
3.4.25	74	Nouvelle annonce concernant la suppression dédiée	2019-44
3.4.24	73	d'une adresse d'acheminement	
2.2.2	14	Texte adapté afin de supprimer les contradictions dans	2020-85
3.3.6	39	les affirmations	
0	122	Les annonces d'événement peuvent désormais faire l'objet d'un accusé de réception positif ou négatif au niveau	2017-35

Chapitre	Page	Adaptation	N° RFC
		technique.	
4.1.3	104	La description de l'événement Correction de la relation d'annonce a été précisée concernant la date à partir de laquelle les données sont valides (nouvelle date valide à partir de l'adresse résidentielle sur la relation d'annonce).	2021-21
3.4.34	88	Des annonces dédiées ont été créées concernant l'ajout, la suppression et la correction des avis de blocage.	2021-42
3.4.35	89		
3.4.36	90		
3.4.37	91		
3.4.38	92		
0	94		
4.1.16	118		
4.1.17	119		
4.1.18	120		

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente

Annexe E – Liste des illustrations

Figure 1: Scénarios de communication	9
Figure 2: personOnlyType.....	19
Figure 3: nameInfoType	19
Figure 4: birthInfoType	20
Figure 5: maritalInfoType	21
Figure 6: maritalInfoRestrictedMarriageType	21
Figure 7: placeOfOriginInfoType	23
Figure 8: eCH-0011:mainResidenceType	26
Figure 9: eCH-0011:secondaryResidenceType.....	26
Figure 10: eCH-0011:otherResidenceType	27
Figure 11: infostarPersonType	29
Figure 12: positiveReportType	30

Figure 13: negativeReportType.....	30
Figure 14: infoType.....	31
Figure 15: eventBaseDelivery.....	34
Figure 16: eventKeyExchange.....	35
Figure 17: eventDataRequest.....	37
Figure 18: eventIdentificationConversion.....	38
Figure 19: eventAnnounceDuplicate.....	39
Figure 20: eventDeletedInRegister.....	40
Figure 21: eventAdoption.....	42
Figure 22: eventChildRelationship.....	43
Figure 23: eventNaturalizeForeigner.....	45
Figure 24: eventNaturalizeSwiss.....	46
Figure 25: eventUndoCitizen.....	47
Figure 26: eventUndoSwiss.....	49
Figure 27: eventChangeOrigin.....	50
Figure 28: eventBirth.....	52
Figure 29: eventMarriage.....	54
Figure 30: eventPartnership.....	55
Figure 31: eventSeparation.....	57
Figure 32: eventUndoSeparation.....	58
Figure 33: eventDivorce.....	59
Figure 34: eventUndoMarriage.....	61
Figure 35: eventUndoPartnership.....	62
Figure 36: eventDeath.....	63
Figure 37: eventMissing.....	64
Figure 38: eventUndoMissing.....	65
Figure 39: eventMaritalStatusPartner.....	67

Figure 40: eventChangeName	68
Figure 41: eventChangeSex	69
Figure 42: eventMoveIn	71
Figure 43: eventMove	73
Figure 44: eventContact.....	74
Figure 45: eventUndoContact	75
Figure 46: eventMoveOut.....	76
Figure 47: eventResidenceJustification.....	79
Figure 48: eventChangeReligion.....	80
Figure 49: eventChangeOccupation.....	82
Figure 50: eventGuardianMeasure.....	83
Figure 51: eventUndoGuardian.....	84
Figure 52: eventChangeGuardian	85
Figure 53: eventChangeNationality	87
Figure 54: eventChangeResidencePermit.....	88
Figure 55: eventSetAddressLock	89
Figure 56: eventUndoAddressLock	90
Figure 57: eventSetDataLock.....	91
Figure 58: eventUndoDataLock.....	92
Figure 59: eventSetPaperLock.....	93
Figure 60: eventUndoPaperLock.....	94
Figure 61: eventCare	96
Figure 62: eventChangeArmedForces	97
Figure 63: eventChangeCivilDefense.....	98
Figure 64: eventChangeFireService.....	99
Figure 65: eventChangeHealthInsurance.....	100
Figure 66: eventchangeMatrimonialInheritanceArrangement	101

Figure 67: eventCorrectGuardianRelationship	103
Figure 68: eventCorrectParentalRelationship.....	104
Figure 69: eventCorrectReporting	105
Figure 70: eventCorrectOccupation	107
Figure 71: eventCorrectIdentification.....	108
Figure 72: eventCorrectName.....	109
Figure 73: eventCorrectNationality.....	110
Figure 74: eventCorrectContact	111
Figure 75: eventCorrectReligion.....	112
Figure 76: eventCorrectPlaceOfOrigin	113
Figure 77: eventCorrectResidencePermit	114
Figure 78: eventCorrectMaritalInfo	115
Figure 79: eventCorrectBirthInfo	116
Figure 80: eventCorrectDeathInfo	117
Figure 81: eventCorrectPersonAdditionalData	118
Figure 82: eventCorrectAddressLock.....	119
Figure 83: eventCorrectDataLock	120
Figure 84: eventCorrectPaperLock	121
Figure 85: Accusé de réception technique	122
Figure 86: eventReceipt.....	123
Figure 87: Dépendances.....	133

Annexe F – Liste des tableaux

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente	128
---	-----

Annexe G – Documents associés

Document	Version	Description
eCH-0058_Cadre d'événement	5.0	Décrit les mécanismes généraux d'annonce des événements

Annexe H Dépendances de la version 4.0.0

[eCH-0006-3-0](#)

[eCH-0007-6-0](#)

[eCH-0008-3-0](#)

[eCH-0010-8-0](#)

[eCH-0011-9-0](#)

[eCH-0021-8-0](#)

[eCH-0044-4-1](#)

[eCH-0058-5-0](#)

[eCH-0135-2-0](#)

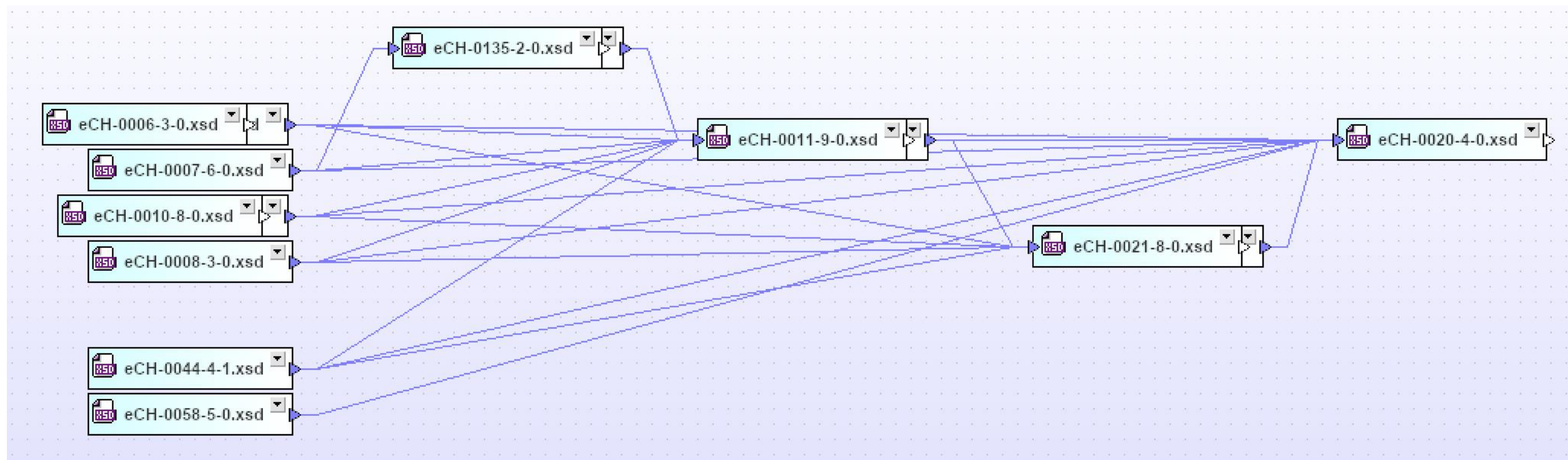


Figure 87: Dépendances